Enfance / Jeunesse en situation de handicap
Salon-de-Provence et environs

2014

Parcours Handicap 13

Guide des dispositifs d'accueil et d'accompagnement de droit commun et spécialisés pour la petite enfance et l'enfance Salon de Provence et environs

Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE

handéo

Ce Guide est disponible en ligne sur le site internet de l'Association Inter Parcours Handicap 13, à l'adresse suivante :

http://www.parcours-handicap13.fr

Si vous constatez une erreur ou si vos coordonnées ont changé, n'hésitez pas à contacter Inter Parcours Handicap 13 pour que nous puissions apporter les modifications nécessaires (coordonnées en page de dos).

Le Mouvement Parcours Handicap 13

Afin d'être au plus proche des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap, 6 **associations Parcours Handicap 13** ont été créées à la fin des années 1990 sur les six territoires du département des Bouches-du-Rhône : Pays d'Aix, Pays d'Arles, Est (Aubagne - La Ciotat), Etang de Berre, Marseille Nord, Marseille Sud. En 2005, pour favoriser la coordination des 6 territoires et permettre la représentation des personnes au sein des instances départementales (Commission exécutive de la MDPH, CDAPH, CDCPH…), les associations Parcours Handicap 13 ont créé l'association de coordination **Inter Parcours Handicap 13**. Aujourd'hui, 130 organismes sont adhérents et constituent dans les Bouches-du-Rhône, un **Réseau Social du Handicap** : au sein de ce réseau, ensemble, personnes en situation de handicap, familles, aidants, professionnels, œuvrent en faveur :

- de l'égalité des droits et des chances, de la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap
- de l'expression et de la mise en œuvre du projet de vie des personnes en situation de handicap
- d'un parcours de vie *choisi*

Concrètement les actions menées se traduisent par la mise en place de groupes de travail ou d'expérimentations autour de thématiques issues des constats et volontés de terrain. Par sa représentativité, le Mouvement Parcours a su devenir un interlocuteur de référence pour les tutelles - Conseil Général, ARS, Education Nationale, MDPH … ; il est régulièrement consulté dans le cadre de l'élaboration et du suivi des politiques publiques dans le département et assure, par la présence de ses délégués, la représentation des personnes au sein des instances départementales (Commission exécutive de la MDPH, CDAPH, CDCPH…).

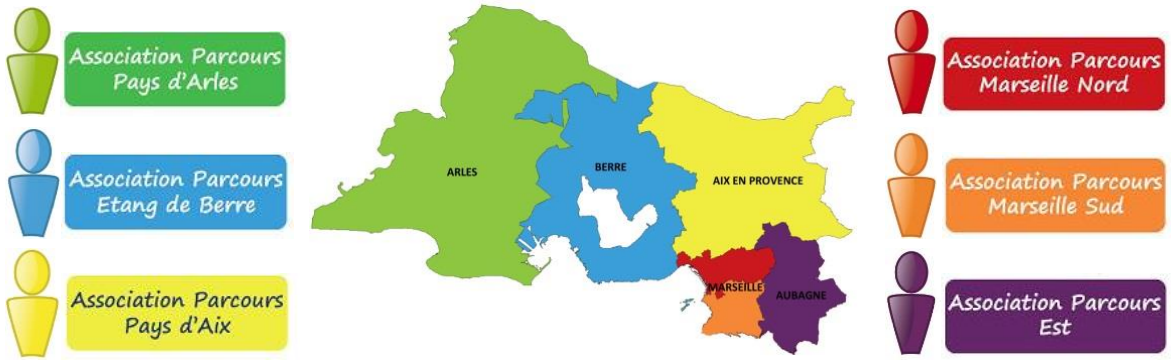

Présentation du Guide

Depuis 2006 le Mouvement Parcours s'est engagé pour l'Enfance et la Jeunesse en situation de Handicap avec la création d'un groupe de travail : le Groupe Enfance. Il associe parents, professionnels du secteur médico-social et institutionnels : représentants de l'Education nationale, de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), du secteur sanitaire. En 2012 le Mouvement renforce cette action, en élaborant un projet expérimental partenarial : **l'action Enfance/Jeunesse** ayant pour objectif de **soutenir le projet de vie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte en situation de handicap dans le département des Bouches du Rhône**. Cette action est mise en œuvre dans des Groupes départementaux et des commissions de travail sur chaque territoire.

Sur le territoire de Salon de Provence et ses environs, les participants à la commission ont décidé d'orienter leur action en faveur des enfants de 0 à 12 ans. L'objectif de ce Groupe est de **donner aux familles et aux professionnels les éléments d'information dont ils ont besoin** (dispositif existant, mode d'utilisation, coordonnées) **dans une logique de proximité**. Le choix a été fait de concentrer les recherches sur les communes du bassin de vie des familles, par rapport aux déplacements de la vie quotidienne et non la logique des découpages administratifs. Aussi les dispositifs présentés dans ce Guide sont répartis sur les communes suivantes :

Alleins,
Aurons,
Charleval,
Grans,
La Roque d'Anthéron,
Lambesc,
Lançon Provence,
Mallemort,
Miramas,
Pélissanne,
Salon de Provence
Vernègues.

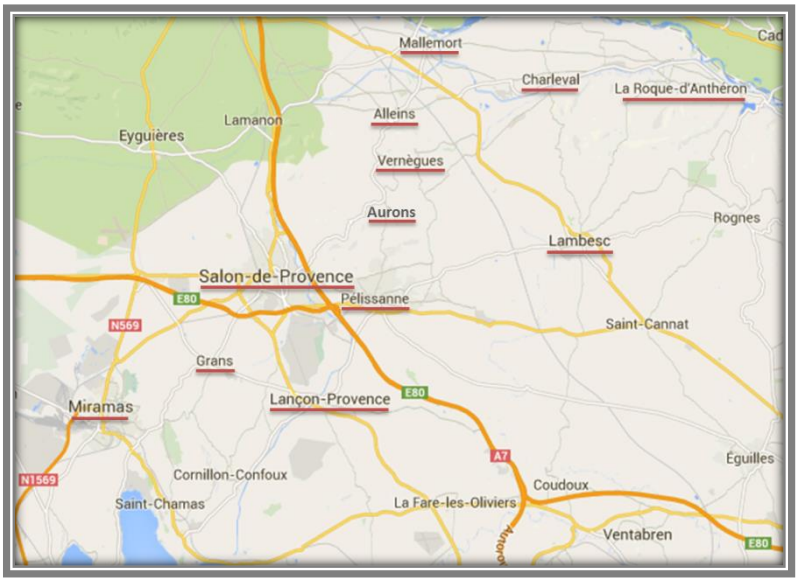

Les ressources locales ont été identifiées à partir de différentes thématiques* : Accès aux droits, Etablissements et services médico-sociaux, Information / orientation / écoute, Loisirs, Petite enfance, Scolarité, Services d'aide à domicile, Soins et Transports/déplacements. Ce Guide présente à la fois des dispositifs spécialisés et de droit commun, sous forme de fiches individuelles contenant les informations permettant de les trouver, de connaître leurs actions et de pouvoir les contacter grâce aux coordonnées indiquées.

*Attention le contenu de ce Guide n'est pas exhaustif

Comment utiliser ce Guide ?

- **Dans les 1ères pages**
  - Un sommaire général du Guide
  - La liste des dispositifs classée par Commune puis par rubrique
- **Dans le corps du Guide**
  - Les fiches individuelles de présentation des dispositifs (*voir les explications page suivante)*
- **A la fin du Guide**
  - Information utiles : dispositifs du Conseil Général 13, de la MDPH 13, de la CAF, dispositifs pour séjours de vacances/loisirs, applications pour tablettes tactiles.
  - La liste des dispositifs classée par rubrique puis par Commune
  - Une recherche par mots clés
  - Un glossaire
  - La liste des organismes adhérents au Mouvement Parcours Handicap 13
  - Les outils et publications du Mouvement Parcours Handicap 13

Les fiches individuelles – Mode d'Emploi

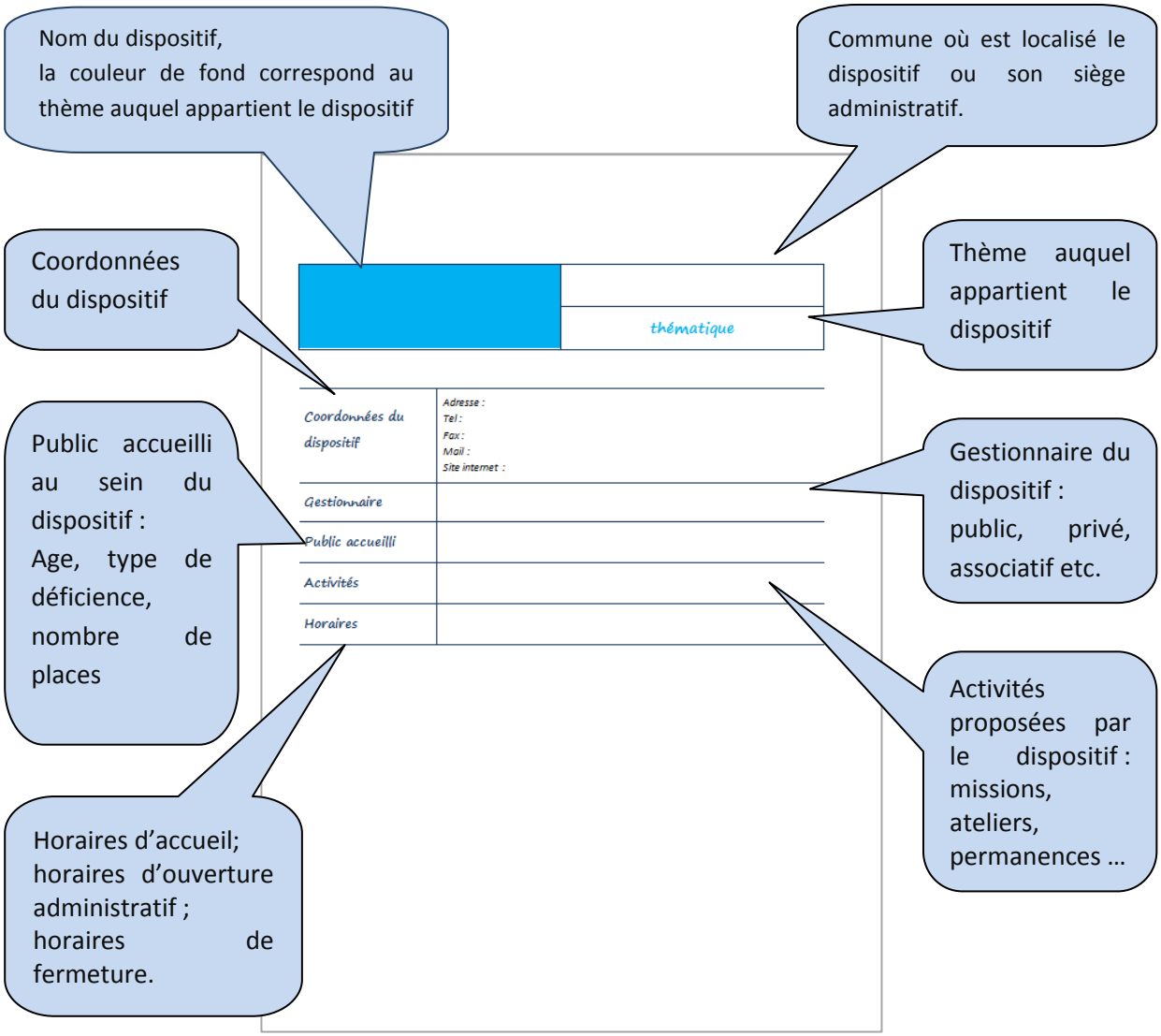

Remerciements

Ce guide a été réalisé par un groupe de travail comprenant des représentants :

- des associations Parcours Handicap 13,
- de services municipaux (CCAS) et élus des municipalités,
- de l'Éducation Nationale 13,
- des professionnels de lieux d'accueil de la petite enfance,
- d'établissements de soins,
- d'associations partenaires,
- d'établissements médico-sociaux

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé PACA, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et la Maison Départementale des Personnes Handicapées des Bouches du Rhône.

Merci à tous pour ce travail partenarial !

SOMMAIRE

Liste des rubriques thématiques 8

Recherche par Commune 10

FICHES 16

INFORMATIONS UTILES 148

Recherche par Thématique 159

Index par mots clefs 164

Glossaire 174

Les adhérents au Mouvement Parcours Handicap 13 177

Outils et publications du Mouvement Parcours 178

Liste des rubriques thématiques

Accès aux droits

- Caisse d'allocation Familiale (CAF)
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Centre de Planification Familial
- Maison de la Solidarité (MDS)
- Service Municipal Education
- Service Municipal Jeunesse
- Maison Départementale de Personnes Handicapées (MDPH)

Etablissements et services médico-sociaux

- Institut Médico-Educatif (IME)
- Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Informations, Orientation, écoute

- Soutien à la parentalité
- Lieu d'information
- Maison de la Solidarité (MDS)
- Relais Assistants Maternels (RAM)
- Relais Ado-Parents

Loisirs

- Centre de Vacances
- Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH)
- Espace Culturel d'Animation et de Loisirs Educatifs
- Centres Sociaux
- Espace de Jeux
- Ludothèque
- Handisport
- Multi-Accueil Collectif / Familial

Petite Enfance

- Assistants Maternels Agréés
- Crèches
- Haltes Garderies
- Jardin Maternel
- Micro-crèches parentales
- Multi-Accueil Collectif (MAC)
- Multi-Accueil Familial (MAF)

Scolarité

- Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (ASH)
- Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS)
- Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)
- Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Services d'Aide à Domicile

- Service d'Aide à Domicile

Soins

- Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)
- Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- Centre Hospitalier (CH)
- Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Consultations
- Hôpital de Jour
- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Soins Dentaires

Transports / déplacements

- Transports adaptés

Recherche par Commune

ALLEINS

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Office Municipal social, culturel et sportif	103

GRANS

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	28
	Service Municipal Enfance et jeunesse	133
Loisirs	Accueil de loisirs sans hébergement Les Feuillantines	20
Transports / déplacements	Transports Mobilité Solidarité	140

LA ROQUE D'ANTHERON

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	29
	Service municipal Enfance et Jeunesse	134
Etablissements et Services Médico-sociaux	Institut Médico-Educatif (IME) Le Colombier	77
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Le Colombier	127
Loisirs	Accueil de loisirs sans hébergement Maison de l'Enfance	23
Petite enfance	Assistants maternels agréés (liste)	26
	Crèche : Les Colibris	61
	Halte-garderie : Les Zouzous	69
	Multi-Accueil : La Maison de l'Enfance	91

LAMBESC

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	30
	Services Municipaux	135
Petite enfance	Assistants maternels agréés (liste)	26
	Crèche les Touchatouts	62
Soins	Centre Médico-Psychologique (CMP), antenne de Lambesc	42

LANCON PROVENCE

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	31
	Service Enfance-jeunesse	132
Scolarité	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Marie Mauron	58
Services d'aide à domicile	ADMR Lançon - Pélissanne	118

MALLEMORT

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	32
Loisirs	Centre de vacances les Cytises	40
Petite enfance	Assistants maternels agréés (liste)	26
	Multi-Accueil Collectif les Auceau	97
	Relais Assistant(e)s Maternel(le)s agréé(e)s Les Quenottes	109
Scolarité	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Frédéric Mistral	52
Soins	Protection Maternelle et Infantile (PMI)	104

MIRAMAS

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	33
	Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	63
	Maison Départementale de la Solidarité (MDS)	85
Informations, orientation, écoute	Centre Social Giono	46
	Centre Social La Carraire	47
	Centre Social Schweitzer	49
	Relais Ado-Parents	107
Loisirs	Accueil de loisirs sans hébergement : Château de Cabasse	17
	Handisport, Karaté Club Miramasséen	70
	Handisport, Tennis Club de Miramas	71
	Maison de La Jeunesse et de la Culture	88
	Office Municipal des Sports, Handisport	102
Petite enfance	Jardin Maternel : La clé bleue	72
	Lieu d'Accueil Enfants Parents	83
	Multi-accueil collectif : Ancel	92
	Multi-accueil collectif : Carraire	94
	Multi-accueil collectif : Jean Giono	95
	Multi-accueil familial : Carraire	99
	Micro-crèche : « Mini Camin »	89
	Micro-crèche : « Mini Maille »	90
	Relais Assistants Maternels : Les 3 Collines	110

MIRAMAS

Thématique	Dispositif	page
Scolarité	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Chantegrive	51
	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Jules Ferry	53
	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : Collège Miramaris	115
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Albert Camus	142
Service d'Aide à Domicile	La Communauté	123
Soins	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) La Roseraie	36
	Centre Médico-Psychologique (CMP) Le Trident	43
	Protection Maternelle et Infantile (PMI)	105
Transports / déplacements	Le Maillon	139
	Transports Mobilité Solidarité	140

PELISSANNE

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	34
	Service Education Jeunesse	131
Loisirs	Espace culturel d'animation et de loisirs Educatifs (E.S.C.A.L.E.)	66
Petite enfance	Multi-accueil Collectif: Arc en Ciel	93
	Relais assistantes maternelles	111
Scolarité	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Vincent Garcin	59
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Roger Carcassone	147
Services d'aide à domicile	ADMR Lançon - Pélissanne	118

SALON DE PROVENCE

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Caisse d'Allocation Familiale (CAF)	27
	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	35
	Direction Education Jeunesse	64
	Maison Départementale de la Solidarité (MDS)	86
	MDPH, antenne	87
Etablissements et Services Médico-Sociaux	Institut Médico-Educatif (IME) Les Cyprès	78
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) APAR	126
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Les Cyprès	129

SALON DE PROVENCE

Thématique	Dispositif	page
Informations, orientation, écoute	Centre social La Mosaïque	48
	Informations : Maison de la petite enfance	74
	Relais Ado-Parents – Maison des Adolescents	108
	Soutien à la parentalité : Salon Action Santé	138
Loisirs	Accueil de loisirs sans hébergement François Blanc	18
	Accueil de loisirs sans hébergement Le Pavillon	18
	Accueil de loisirs sans hébergement La Bastide Haute	19
	Accueil de loisirs sans hébergement Vivons Ensemble	24
	Ludothèque Pile et Face	84
	Office de la Jeunesse et des sports	101
Petite enfance	Multi-Accueil Collectif Le Petit Prince	96
	Multi-Accueil Collectif et Familial : Isabelle Guérin	98
	Multi-Accueils Collectifs / Multi-Accueil Familial gérés par le CCAS	100
	Relais assistantes maternelles : CCAS de Salon	112
Scolarité	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : écoles primaires Canourgues	50
	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire La Crau-Bel Air	54
	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Les Capucins	55
	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Lurian 1	56
	CLasse pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Lurian2	57
	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : Collège Joseph d'Arbaud	114
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Joseph d'Arbaud	143
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Privé La Présentation de Marie	146
Services d'aide à domicile	ADMR L'Olivier	119
	AidàDomi	120
	Home Services	122
Soins	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) René Bernard	37
	Centre de Planification Familiale	38
	Centre de Vaccination	41
	Centre Médico-Psychologique (CMP) Les Canourgues	44
	Consultations, Equipe La Passerelle	60
	Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	65
	Hôpital de Jour adolescent ParADOxe	72

	soins	Hôpital de Jour enfants, Unité de Jour	73
		Protection Maternelle et Infantile (PMI)	106
		Résodys	113
	Transports / déplacements	Transports Mobilité Solidarité	141

VERNEGUES

Thématique	Dispositif	page
Accès aux droits	Services Municipaux	136
Loisirs	Accueil de loisirs sans hébergement : Les Petits Curieux	21
	Accueil de loisirs sans hébergement : Les Tout Chatou	22

Certains dispositifs d'accueil et d'accompagnement ne sont pas localisés dans les communes concernées par ce recensement, cependant ils interviennent et/ou peuvent être sollicités sur ces territoires.

AIX-EN-PROVENCE

Thématique	Dispositif	page
Etablissements et services médico-sociaux	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) Saint Yves	81
Services d'aide à domicile	TCA 13	124

CIRCONSCRIPTIONS

Thématique	Dispositif	page
Scolarité	Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés (ASH)	25

ISTRES

Thématique	Dispositif	page
Etablissements et services médico-sociaux	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) Les Heures Claires	68
	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) Le Verdier	80
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Le Verdier	128
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Les Heures Claires	130

	Services d'aide à domicile	A2micile	116

LA FARE LES OLIVIERS

Thématique	Dispositif	page
Services d'aide à domicile	ADAR Provence	117
Scolarité	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Louis Leprince Ringuet	145

MARIGNANE

Thématique	Dispositif	page
Etablissements et services médico-sociaux	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) L'Envol	67

MARSEILLE

Thématique	Dispositif	page
Etablissements et services médico-sociaux	Institut d'Education Motrice (IEM) Saint-Thys	75
	Institut d'Education Sensorielle (IES) Arc-en-Ciel	76
	Institut Régional Sensoriel (IRS) de Provence	79
Informations, orientation, écoute	Centre de Référence des Troubles des Apprentissages (CERTA)	39
Services d'aide à domicile	Vittalliance Marseille	125

MARTIGUES

Thématique	Dispositif	page
Service d'Aide à Domicile	Arcade Assistance	121

Région PACA

Thématique	Dispositif	page
Informations, orientation, écoute	Centre Ressource Autisme (CRA)	45
Soins	Soins dentaires, Réseau Handident PACA	137

ROGNES

Thématique	Dispositif	page
Scolarité	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Les Garrigues	144

FICHES

pages 17 à 148

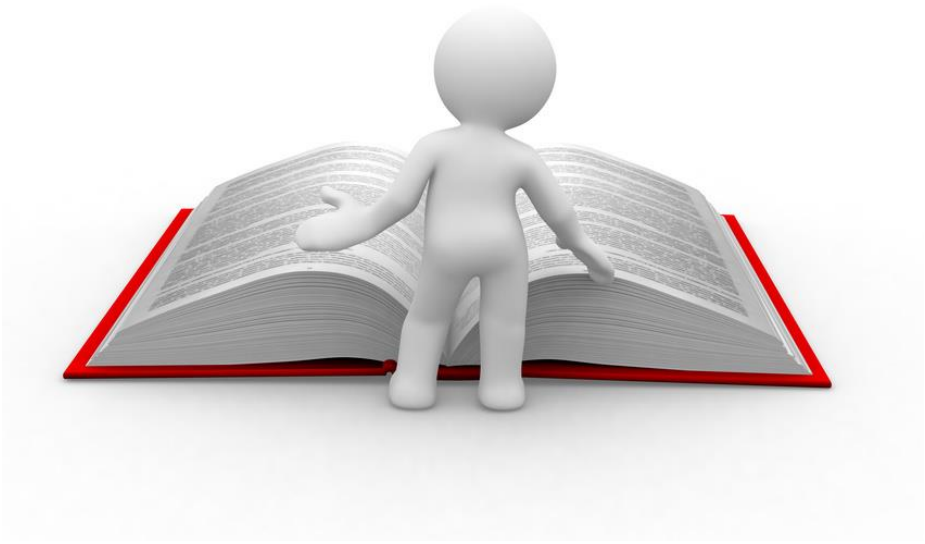

Les fiches sont classées par ordre alphabétique du type d'établissement/service, le cas échéant par nom puis par commune.

Accueil de Loisir Sans Hébergement Château de Cabasse	Miramas
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse, Inscriptions :* Maison de l'Enfance et de la Jeunesse située 1 Promenade de la Crau La Maille 2 13140 Miramas . *Tel :* 04 90 50 18 82 *Renseignements :* Château de Cabasse, Tel. : 04 90 50 02 05 *Email :* *Site internet :* http://www.miramas.org/ma-vie/jeunesse/accueil-de-loisirs
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	Enfants de 3 à 17 ans
Activités	La ville propose des accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires dans le cadre exceptionnel du château de Cabasse. Missions: • Proposer des activités de loisirs éducatifs aux enfants de 3 à 17 ans durant les périodes extrascolaires. • Accueillir et renseigner les familles : répondre à leurs attentes ainsi qu'à celles des jeunes en matière de loisirs et de mode de garde. • Favoriser l'accessibilité aux loisirs (jeux, travaux manuels, découverte culturelle, initiation à l'escalade, voile…). • Permettre l'apprentissage de la citoyenneté et favoriser la socialisation et la mixité sociale.
Horaires	Les accueils de loisirs sont ouverts les mercredis, les petites et les grandes vacances de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h. Les mercredis uniquement au château de Cabasse (3 à 17 ans). Les petites vacances au château de 3 à 7 ans et aux dépendances de 8 à 17 ans. L'été à l'école Van-Gogh pour les 3-4 ans ; au château de Cabasse pour les 4–7 ans et aux dépendances pour les 8-17 ans.

Accueils de Loisir Sans Hébergement François Blanc Le Pavillon	Salon de Provence
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	**Accueil de Loisirs Sans Hébergement : François Blanc** *Adresse :* Vieille route de Cornillon, Ensemble François Blanc La Monaque 13300 Salon-de-Provence *Tel* : 04 90 45 74 91 **Accueil de Loisirs Sans Hébergement : Le Pavillon** *Adresse :* Rue Belle d'argent, Ecole maternelle du Pavillon, 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 56 40 98 *Email :* alsh@ccas-salon.fr Service animation du CCAS : 04 90 56 88 72 *Site internet :* http://www.salondeprovence.fr/index.php/ou-s-informer
Gestionnaire	Service animation du CCAS, Ville de Salon de Provence
Public accueilli	2/3 ans à 5 ans (enfants scolarisés)
Activités	Etablissement géré par le C.C.A.S qui accueille les enfants dès l'entrée à l'école maternelle et ce jusqu'à 5 ans, en fonction des besoins des parents et sur réservation. Possibilité d'accueillir un enfant présentant des troubles de santé ou porteur d'un handicap dans le cadre d'un PAI au-delà de ses 5 ans. Les structures d'animation sans hébergement accueillent les enfants en dehors des heures d'école. Ces structures sont communément appelées centres de loisirs ou centres aérés.
Horaires	ALSH François Blanc : Le mercredi de 11h30 à 18h30 et vacances scolaires 7h30 à 18h30. ALSH Le Pavillon : Le mercredi de 11h30 à 17h45 et vacances scolaires de 7h45 à 17h45.

Accueil de Loisir Sans Hébergement La Bastide Haute	Salon de Provence
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse : quartier du Talagard 13300 Salon de Provence* *Tel : 04.90.53.57.29 portable : 06.10.16.92.86* *Fax :* *Email :* centre-aerer@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.salonvacancesloisirs.fr/alsh/page.html
Gestionnaire	Association Salon Vacances Loisirs
Public accueilli	De 4 à 12 ans
Activités	L'ALSH de la Bastide-Haute est ouvert les mercredis, les vacances scolaires et les grandes vacances.
Horaires	Du mardi au jeudi de 8h30 à 16h non-stop. Le mercredi de 13h à 19h, vacances scolaires de 7h30 à 18h

Accueil de Loisir Sans Hébergement Les Feuillantines	Grans
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Espace socio-éducatif Robert Hossein Rue du Stade 13450 GRANS *Tel :* 06 74 94 71 68 ALSH 6/10 ans : 04 90 55 98 12 ; ALSH 3/6 ans : 04 42 86 76 57 *Email :* alsh@grans.fr *Site internet :* http://www.grans.fr/index.php?id=452
Gestionnaire	Mairie de Grans
Public accueilli	Enfant de 3 à 10 ans
Activités	L'Accueil de loisirs sans hébergement accueille les enfants de 3 à 10 ans de 8h à 18h30 : - le mercredi, - les vacances de la Toussaint (2 semaines), - les vacances de Février (2 semaines), - les vacances d'Avril (2 semaines) et - les grandes vacances d'Été (5 semaines) L'accueil des enfants est échelonné de 8h à 9h et de 17h à 18h30. Il se fait à l'ALSH "les Feuillantines" durant les mercredis. Il se fait à l'ALSH Les Feuillantines pour les enfants de maternelle pour les vacances. Il se fait à l'Espace Robert Hossein pour les enfants de primaire pour les vacances. Les inscriptions se font au Service municipal enfance jeunesse, du 1er au 15 des mois de septembre, décembre, mars et mai pour le trimestre, du lundi au vendredi de 8h à 12h 30 et de 14h à 17h. Les activités sont variables en fonction de l'âge des enfants et des thèmes choisis. Des sorties sur différents thèmes sont organisées tout au long de l'année. Le repas est pris au restaurant municipal.
Horaires	Les inscriptions se font du lundi au vendredi de 8h à 12h 30 et de 14h à 17h.

Accueil de Loisir Sans Hébergement Les Petits Curieux	Vernègues
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* *Tel :* 04.90.59.34.52 *Fax :* *Email :* *Site internet : http://www.vernegues.com/enfance-jeunesse-vernegues.html*
Gestionnaire	Mairie de Vernègues
Public accueilli	
Activités	Les P'tits Curieux est une structure municipale qui propose un accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H), avec un agrément Jeunesse et Sports, et qui regroupe : - l'accueil périscolaire du matin et du soir au domaine de l'Héritière, - des activités et des sorties pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredis matins de 9 h 30 à 12 h à l'ancienne école maternelle. Directrice de structure : Marinette REYRE
Horaires	

Accueil de Loisir Sans Hébergement Les Tout Chatou	Vernègues Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse : inscriptions* : antenne Agglopole Provence Pont de la tour - BP 46 13370 Mallemort *Tel :* 04 90 57 46 15 Fax : 04 90 59 10 98 *Email :* *mallemort*@agglopole-provence.org *Adresse du Centre* : Domaine de l'héritière – 13116 Vernègues *Tel* : 04 90 57 50 08 *Site internet :* www.agglopole-provence.fr
Gestionnaire	Agglopole Provence
Public accueilli	Accueil pour les enfants de 4 à 14 ans domiciliés sur les communes d'Alleins, Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues.
Activités	Situé sur la commune de Vernègues l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les Tout Chatou accueille vos enfants de 4 à 14 ans tous les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Accueil collectif de mineur à caractère éducatif, agrée par la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale). Transports : Pendant les vacances scolaires uniquement, un ramassage en bus est proposé sur les communes d'Alleins, Charleval, Mallemort et Lamanon gratuitement.
Horaires	Période d'ouverture : vacances scolaires et mercredis après-midi Horaires : de 7h30 à 18h30 ou 13H00 à 18h30 (pour les mercredis après-midi) Fermeture : dernière semaine d'août et première de septembre ainsi que les deux semaines des vacances de Noël

Accueil de Loisir Sans Hébergement Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Hôtel de ville, 2 avenue de l'Europe Unie - 13640 La Roque d'Anthéron *Tel :* 04 42 95 70 70 ; service des sports : 06 10 64 80 70. *Fax :* 04 42 50 53 19 *Email :* mairie@ville-laroquedantheron.fr *Site internet :* http://www.ville-laroquedantheron.fr/fr/vivre/le-clsh-080902123446.htm
Gestionnaire	Mairie de La Roque d'Anthéron
Public accueilli	Enfants de 3 à 12 ans
Activités	Accueil tous les mercredis et les vacances scolaires, à la Maison de l'Enfance. Un accueil périscolaire sera assuré pour les parents qui travaillent, de 7h30 à 9h et de 17h à 19h. Pour l'ensemble des activités proposées par les services municipaux Enfance / Jeunesse et Sports, l'enfant doit obligatoirement avoir été inscrit au préalable en mairie et le règlement est exigible à l'inscription. Renseignements, inscriptions et paiement en mairie, au bureau de l'accueil au 04 42 95 70 70, tous les jours de la semaine, aux heures d'ouverture de la mairie et au service des sports : 06 10 64 80 70.
Horaires	Bureau d'accueil de la mairie, du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Accueil de Loisir Sans Hébergement Vivons Ensemble	Salon de Provence
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 101, rue de Copenhague. 13300 Salon-de-Provence *Tel* : 04 90 44 02 20 *Fax :* *Email :* Aagesc@wanadoo.fr ; contact : Joëlle Paris paris.joelle@voila.fr *Site internet :* http://www.echoplanete.com/actu/energie/salon-de-provence-accueil-des-enfants-handicapes-%C2%AB-vivons-ensemble-%C2%BB/
Gestionnaire	**Association pour l'animation et la gestion des Équipements sociaux des Canourgues (A.A.G.E.S.C),** CCAS de la ville de Salon de Provence
Public accueilli	Enfants présentant une déficience intellectuelle
Activités	L'ALSH "Vivons Ensemble" permet à des jeunes de 6 à 12 ans, présentant un handicap mental, d'être accueillis en milieu ordinaire au sein de l'ALSH de l'AAGESC deux semaines pendant les vacances estivales. Il propose également un stage culture/loisirs d'une semaine à la même période pour les jeunes de 15 à 17 ans scolarisé à l'IME les Cyprès. Le projet est soutenu par la ville de Salon de Provence et son CCAS, et déployé par le centre social AAGESC. Les enfants sont encadrés par des éducateurs de l'IME "les Cyprès".
Horaires	De 8h30 à 17h

Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves en situation de Handicap	Circonscriptions ASH
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	**ASH 1 :** *Adresse :* 3 rue de Cuques 13100 Aix-en-Provence *Tel :* 04 42 21 12 99 *Fax :* 04 42 96 67 31 *Email :* ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr **ASH 4 :** *Adresse : 75 route nationale 13200 Pont de Crau* *Tél* : 04 90 49 01 78 *Fax :* 04 90 99 85 62 *Email :* ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr *Site internet :* http://www.ash13.ien.13.ac-aix-marseille.fr/spip/
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	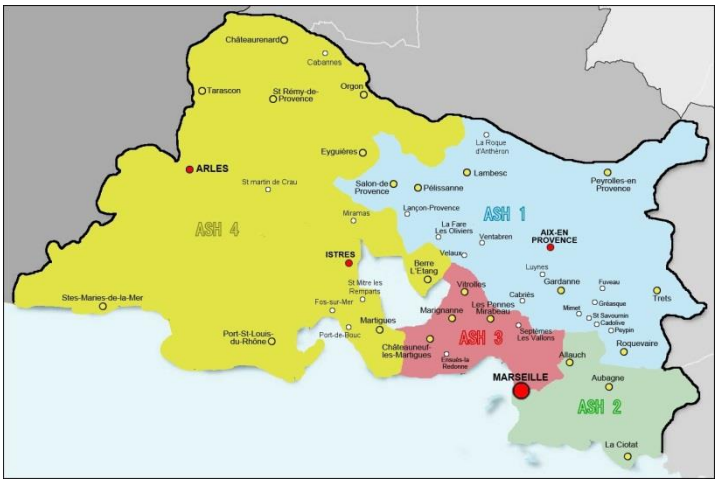 Les élèves scolarisés à Salon de Provence et à l'Est de Salon dépendent de l'ASH 1 (en bleu) ceux qui sont scolarisés à l'Ouest et au Nord de Salon dépendent de l'ASH 4 (vert).
Activités	Scolarisation adaptée et scolarisation des élèves en situation de handicap

Assistants Maternels Agréés	La Roque d'Anthéron
	Lambesc
	Mallemort

La Roque d'Anthéron	Liste des Assistants Maternels agréés : http://www.ville-laroquedantheron.fr/fr/vivre/les-modes-de-garde-pour-la-petite-enfance-061006144144.htm
Lambesc	Liste des Assistants Maternels agréés : http://www.lambesc.fr/109-les-tout-petits.htm
Mallemort	Liste des Assistants Maternels agréés : http://www.mallemortdeprovence.com/UserFiles/Liste%20Ass%20Mat%20-%202013-09-13.pdf

Caisse d'Allocation Familiale CAF	Salon de Provence Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* ZI de Quintin, 39 rue de la Garbiero, 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 08 10 25 13 10 *Fax:* *Mail* : *Site internet* : http://www.caf.fr/ma-caf/caf-des-bouches-du-rhone/points-d-accueil/salon
Gestionnaire	Caisse d'Allocation Familiale
Public accueilli	
Activités	**Cet accueil vous propose les services suivants :** • Accueil sur rendez-vous : composez le 0810 25 13 10. Un téléconseiller pourra vous renseigner ou vous orienter vers un technicien-conseil pour toute question nécessitant une réponse personnalisée. • Rencontre d'une assistante sociale : vous pouvez prendre rendez-vous au 04.90.17.51.50, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 et le mercredi de 14h30 à 16h30 • Accueil des nouveaux bénéficiaires du RSA : Pour toute nouvelle demande prenez rendez-vous en téléphonant au 0810 25 13 10 (prix d'un appel local). • Médiation familiale • Borne de Salon. • Un accompagnement pour les personnes sourdes ou mal entendantes (accompagnement par le CIL : *5, place de Rome - 13006 Marseille - lecil13@hotmail.com*) • Un accompagnement pour les personnes mal ou non voyantes (accompagnement par l'APEAAS : *27, rue Ranque - 13001 Marseille - Tel : 04 91 64 45 64 - apeaas@wanadoo.fr*) Ce lieu d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite.
Horaires	Le jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h : accueil exclusivement sur rendez-vous.

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Grans Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* boulevard Victor Jauffret 13450 GRANS *Contacts :* Aurélia RICO et Cécile RICHAUD *Tel :* 04 90 55 99 75 *Fax :* 04 90 55 86 27 *Mail :* ccas@grans.fr *Site internet :* http://www.grans.fr/index.php?id=457
Gestionnaire	Mairie de Grans
Public accueilli	
Activités	Le C.C.A.S. mène de multiples actions : bienveillance envers les personnes âgées, soutien aux personnes handicapées, aide à destination des familles, aide au logement. Soutien aux personnes en situation de handicap : Tout comme les personnes âgées, les personnes handicapées peuvent bénéficier du portage de repas et de la télé-assistance, sans limite d'âge. Aide à la constitution de dossier auprès de la MDPH (Maison départementale en faveur des personnes handicapées). Exemple : demande de reconnaissance de travailleur handicapé, demande de carte de stationnement, de carte d'invalidité, demande d'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et prestation de compensation. Pour soutenir les plus démunis, deux agents accueillent les administrés du lundi au vendredi. Ils renseignent et aident dans les démarches.
Horaires	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Fermé au public le jeudi après-midi

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	La Roque d'Anthéron Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* avenue de l'Europe Unie 13640 La Roque d'Anthéron Tel : 04 42 95 70 70 *Fax :* *Mail :* *Site internet :* http://www.ville-laroquedantheron.fr/fr/vivre/l-accompagnement-des-personnes-en-difficulte-051229152754.htm
Gestionnaire	Mairie de La Roque d'Anthéron
Public accueilli	
Activités	Au sein de son CCAS (Centre communal d'Action Sociale), la commune compte une assistante sociale et une travailleuse sociale pour aider, accompagner, et orienter les personnes en difficulté sociale. Le CCAS propose des prêts et des avances financières, apporte son appui à la Banque alimentaire et aux associations caritatives et de solidarité, par le biais d'opérations conjointes : Fontaine aux Jouets, Téléthon ... Au-delà de cette aide sociale « classique », la municipalité a souhaité mettre en place une réelle politique sociale en développant la Culture du cœur, car l'insertion passe aussi par la culture. Dans ce cadre sont organisés des sorties culturelles ou encore des ateliers d'écriture pour adultes dont le but est de permettre à des personnes en difficulté de reprendre confiance en soi. Pour plus d'information sur les structures sanitaires et sociales vous pouvez consulter l'Annuaire Sanitaire et Social : http://www.sanitaire-social.com/ Cet annuaire regroupe sous une forme synthétique l'ensemble des informations relatives aux administrations, institutions et établissements intervenant dans le secteur sanitaire et social (hôpitaux, cliniques, centres pour handicapés, maisons de retraite et aide à domicile) et intègre un lien direct sur le site de ces organisations le cas échéant.
Horaires	

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Lambesc
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 6 boulevard de la République / Place du Parage *Tel :* 04 42 17 00 53 *Fax :* 04 42 92 86 23 *Mail :* ccas@lambesc.fr *Site internet :* http://www.lambesc.fr/138-les-aides-du-ccas.htm
Gestionnaire	Mairie de Lambesc
Public accueilli	Tous public
Activités	Les préoccupations quotidiennes des ménages et des personnes, notamment confrontés à des difficultés, constituent les priorités du CCAS. Ses missions : informer, orienter, accompagner et rechercher des solutions**.** Service public de proximité, le CCAS participe activement dans l'équité à la qualité du mieux vivre ensemble et au bien-être de tous à Lambesc. Il peut : - aider à compléter les dossiers d'aides sociales légales telles que la prise en charge d'aide-ménagère, la demande d'allocation personnalisée d'autonomie, le dossier RSA ; - remettre des aides facultatives (bon d'achat, carte de bus …) domicilier pour les personnes sans résidence stable.
Horaires	Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le jeudi de 8h30 à 12h.

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Lançon Provence Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Rue du Conseiller de Trets - 13680 Lançon-Provence *Tel accueil du CCAS :* 04.90.42.98.39 *Tel bureau logement :* 04.90.42.98.39 *tel bureau de l'emploi :* 04.90.42.98.38 *Fax :* 04.26.30.37.82 *Mail :* ccas@lancon-provence.fr *Site internet :* http://www.lancon-provence.fr/lancon.asp?idpage=15464&id=62003&tp=&appel=
Gestionnaire	Mairie de Lançon Provence
Public accueilli	Aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...
Activités	Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées : • Aide et secours d'urgence : http://www.lancon-provence.fr/lancon.asp?idpage=15947 • logement : http://www.lancon-provence.fr/lancon.asp?idpage=15468 • handicap : http://www.lancon-provence.fr/lancon.asp?idpage=15469 • transport http://www.lancon-provence.fr/lancon.asp?idpage=15474
Horaires	CCAS : ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30 -17h30. Fermé au public le lundi et jeudi matin (permanence téléphonique). Bureau logement : ouvert : lundi et mardi après-midi – mercredi matin Bureau de l'emploi : ouvert : lundi et mardi après-midi / jeudi journée

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Mallemort
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Cours Victor Hugo, Hôtel de ville, 13370 MALLEMORT *Tel :* 04.90.59.11.05 *Fax:* 04.90.59.15.62 *Mail* : mairie.mallemort@wanadoo.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Etablissement public communal
Public accueilli	Tous publics adultes
Activités	Dossier d'APA / Dossier d'obligation alimentaire / Dossier d'aide sociale Demande individuelle d'Allocation de solidarité aux personnes âgées. Téléassistance. Colis pour les + de 70 ans. Registre canicule. Carte de réduction de bus pour les + 60 ans, personnes handicapées et anciens combattants. Information sur les différents acteurs de la vie sociale.
Horaires	De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, du lundi au vendredi

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Miramas
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : Place Jean-Jaurès, 13140 Miramas *Tel* : 04 90 17 31 32 *Mail* : ccas@mairie-miramas.fr *Site internet* : http://www.miramas.org/ma-vie/actions-sociales-et-familiales/le-ccas
Gestionnaire	CCAS de Miramas
Public accueilli	Petite enfance Projet de Réussite Educative (PRE) Adultes de plus de 21 ans sans enfant à charge Personnes âgées Personnes en situation de handicap
Activités	• **Petite Enfance** : Le CCAS propose un accueil des enfants de 0 à 4 ans dans des établissements collectifs et familiaux, un Relais Assistants Maternels « Les Trois Collines » et un lieu d'accueil enfants/parents « l'Envol ». • **Action Sociale** : Aide sociale légale et facultative, accompagnement social des adultes de plus de 21 ans sans enfant à charge, lieux d'accueil RSA, l'hébergement d'urgence et temporaire, Accompagnement Socio-Educatif Lié au Logement. • **Pôle Senior et handicap :** Accompagnement et maintien à domicile des personnes âgées et / ou handicapées, Accès aux Droits, portage de repas, téléalarme, placement en établissement.
Horaires	Ouverture : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Pélissanne Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : Parc Roux de Brignoles 13330 Pélissanne *Tel* : 04 90 55 76 08 *Mail* : ccas@ville-pelissanne.fr *Site internet* : http://www.ville-pelissanne.fr/fr/info-mairie/solidarite-sante/133/les-services-du-ccas.html
Gestionnaire	Ville de Pélissanne
Public accueilli	Petite enfance / Personnes âgées / Personnes handicapées / aide sociale / Santé
Activités	Sa mission consiste à proposer des services aux personnes en difficulté matérielle ou morale, pour que chacun ait dignement sa place dans la société : • **demande de dossiers** : allocation personnalisée d'autonomie, carte d'invalidité, carte de priorité, macaron européen, bourse départementale, logements… • **permanences tenues par des assistantes sociales du conseil général des Bouches-du-Rhône** le jeudi de 9h à 11h. Rendez-vous à prendre auprès de la maison départementale de la solidarité de Salon-de-Provence au 04 13 31 66 76. • Les permanences d'**Alexandra Bounous-Duprey, Conseillère Générale** du Canton de Pélissanne, vous reçoit au CCAS de Pélissanne le 2ème jeudi de chaque mois, de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous pris au 04 13 31 11 28 ou par mail : alexandra.bounousduprey@cg13.fr • **Croix rouge française : Secteur Pélissanne, Lançon, La Barben, Aurons** Permanence le dernier mardi de 9h00 à 11h00 au CCAS de Pélissanne Contact : Muriel Le Louarn, tél. : 06 35 37 62 97 ou 04 42 56 28 77 Distribution des colis Croix rouge tous les 15 jours au CCAS de 13h30 à 14h00 • **Association « Services à domicile » :** Françoise Tallagrand vous reçoit au CCAS de Pélissanne le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de : 14h30 à 16h30 • **Conciliateur :** Mme Michèle WIELGOSZ-PITZNI Tous les jeudis sur rendez-vous à partir de 14h30 à 17h00 Merci de prendre rendez-vous en appelant le 04 90 55 76 08/09
Horaires	En fonction des permanences.

Centre Communal d'Action Sociale CCAS	Salon de Provence Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : 144, Boulevard Lamartine. 13300 Salon-de-Provence *Tel* : 04 90 56 88 66 *Fax :* 04 90 56 64 81 *Mail* : info@ccas-salon.fr *Site internet* : http://www.salondeprovence.fr/index.php/le-ccas
Gestionnaire	Etablissement public communal présidé par le Maire
Public accueilli	Il concerne les personnes isolées ou en couple sans enfant mineur, domiciliées à Salon-de-Provence. Les personnes sans domicile fixe.
Activités	**Accompagnement social individuel :** Les assistantes sociales polyvalentes de secteur reçoivent sur rendez-vous les personnes isolées ou couples sans enfant mineur, domiciliées à Salon-de-Provence ou sans domicile fixe afin de : • Les informer sur leurs droits • Les conseiller, les orienter • Les aider dans la constitution des dossiers • Soumettre leur demande d'aide financière à une commission hebdomadaire **Élection de domicile :** Le CCAS est habilité à procéder à l'élection de domicile des personnes en situation régulière sans résidence stable. **Aides alimentaires et financières facultatives :** Ces prestations sont délivrées après délibération de la commission hebdomadaire qui statue en présence des travailleurs sociaux, au vu du diagnostic social et de la situation familiale et financière des usagers.
Horaires	De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel CATTP La Roseraie	Miramas
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 44 rue Aristide Briand 13140 MIRAMAS *Tel :* 04 90 58 41 64 *Fax :* 04 90 50 39 52 *Email :* *Site internet :* http://www.ch-montperrin.net/index.php?id=123
Gestionnaire	Centre Hospitalier Montperrin. Pôle infanto-juvénile du Dr LOUARN : 04 90 53 58 30
Public accueilli	Enfants de 4 à 11 ans Secteur géographique : secteur de psychiatrie infanto-juvénile I 09 : Salon/ Miramas/ Lambesc
Activités	Le CATTP vise à maintenir ou à favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapie de groupe. Dans un CATTP s'effectue un travail essentiellement orienté vers les relations du patient à autrui et la reconstruction de son autonomie au travers des gestes usuels et de divers modes d'expression. Il peut constituer le prolongement de l'activité d'un CMP, fonctionner dans les mêmes locaux et concerner ou non les mêmes patients. L'activité du CATTP se distingue de l'hôpital de jour dans le mode de prise en charge et sa durée. Elle est moins régulière, plus ponctuelle, car mise en œuvre à partir de la démarche du patient confronté à ses difficultés quotidiennes.
Horaires	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Le mercredi de 9h à 13 h.

Centre d'Action Médico-Social Précoce CAMSP René Bernard	Salon de Provence Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 129, Avenue Julien Fabre. 13300 Salon-de-Provence *Tel :04 90 45 30 80* *Fax :*04 90 45 30 89 *Email :*secretaire@camsp-renebernard.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Hôpital de Salon de Provence
Public accueilli	Enfants de 0 à 6 ans Secteur géographique : villages et ville comprise dans un rayon d'environ 25 km autour de salon
Activités	Le CAMSP accueille des enfants de 0 à 6 ans présentant des pathologies associants plusieurs types de difficultés : troubles du développement neuromoteur, cognitif, psychique, sensoriel, enfants en situation de vulnérabilité personnelle, familiale et/ou sociale. Il a pour missions : • La Prévention • Le dépistage précoce, • Le diagnostic, • Prise en charge en ambulatoire. Une de ses missions est de favoriser l'éveil et l'autonomie du tout petit, grâce à un travail d'équipe orienté vers l'accompagnement des familles et un projet éducatif individualisé basé sur les besoins de l'enfant. L'accueil de l'enfant et de sa famille a lieu au CAMSP, les professionnels se déplaçant parfois à domicile, si nécessaire. Les soins sont gratuits pour la famille, pris en charge par la sécurité sociale et le Conseil Général.
Horaires	Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 18h.

Centre de Planification Familiale	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 94 rue Labadie (dans la Maison des Adolescents) 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 56 78 89 *Fax :* *Email :* *Site internet :* http://www.leplanning13.org/
Gestionnaire	Association « Mouvement Français pour Le Planning Familial" (MFPF)
Public accueilli	
Activités	Les centres de planification ou d'éducation familiale vous écoutent, vous informent et vous accompagnent dans vos démarches. Ils assurent des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse et des entretiens relatifs à la contraception à la suite d'une IVG. Ils peuvent aussi réaliser des interruptions volontaires de grossesse (IVG) par mode médicamenteux (jusqu'à 5 semaines de grossesse). Le Centre de Planification Familiale vous informe sur : - Infections sexuellement transmissibles - Interruptions volontaires de grossesse. - Mariage forcé - contraception Possibilité de test de grossesse. En dehors de la permanence, n'hésitez pas à appeler le numéro vert : N°Vert 0 800 105 105 IVG et contraception en Paca Internet www.parlons-ici.org Parlons contraception, IVG, sexualités en Paca facebook planningfamilial.bdr
Horaires	Accueil : Mercredi de 14h à 17h (hors jours fériés). Fermé en juillet et en août

Centre de Référence pour les Troubles des Apprentissages (CERTA)	Marseille Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Hôpital SALVATOR, Aile sud Rez de Jardin, 249 Bd de Sainte Marguerite, 13009 Marseille *Tel :* 04 91 74 45 40 (secrétariat) *Fax :* 04 91 74 45 41 *Email :* *Site internet :*
Gestionnaire	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille
Public accueilli	
Activités	Ces centres regroupent des équipes pluridisciplinaires qui ont pour missions : • **assurer une mission clinique** *:* Il s'agit de pratiquer des bilans diagnostics pluridisciplinaires, chacun des professionnels l'effectuant dans sa spécialité. Les bilans permettent de préciser le caractère spécifique du trouble et sa sévérité, d'éliminer ou de préciser un éventuel trouble associé et d'indiquer les modalités de prise en charge. Cette prise en charge est assurée le plus souvent à l'extérieur. Plus rarement, elle peut être mise en œuvre par l'équipe du centre de référence, notamment pour permettre l'évaluation de techniques particulières de rééducation. • **favoriser la coordination des soins** *:* - au niveau individuel, comme le centre n'assure pas la prise en charge, il doit toutefois rester en contact avec le(s) professionnel(s) qui assurent les soins et doit pouvoir réévaluer les situations qui n'évoluent pas favorablement ; - au niveau institutionnel, quand le centre de référence participe à la formalisation et à la structuration des réseaux de repérage, de dépistage et de prise en charge déjà existant ou en cours d'élaboration. • **participer à des formations :** Les équipes des centres de référence participent à la formation initiale et continue des médecins, des autres professionnels de santé ou de l'Éducation nationale, ils peuvent également être sollicités par des associations de parents dans le cadre de réunions d'information ou de séminaires. • **développer la recherche** : Les équipes des centres de référence mènent des activités de recherche en lien avec leur pratique clinique. Dans ce cadre, elles peuvent évaluer ou expérimenter de nouvelles techniques à visée diagnostique ou de rééducation.

Centre de Vacances Les Cytises	Mallemort Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse du bureau des inscriptions:* Antenne de Mallemort, Pont de la Tour - BP 46, 13370 MALLEMORT *Tel :* 04.90.57.46.15 *Fax :* 04.90.59.10.98 *Email :* mallemort@agglopole-provence.org; *Contact administratif* : sophie.bastide@agglopole-provence.org *Site internet :* http://www.agglopole-provence.fr/agglopole_provence/menu_principal/vivre/enfance___jeunesse/centre_de_vacances_intercommunal_les_cytises/centre_de_vacances_intercommunal_les_cytises
Gestionnaire	Agglopole Provence (Centre de vacances intercommunal) Coordonnées de la structure : Centre de Vacances les Cytises -Yolande BONGRAIN Col de Maure 04140 SEYNE LES ALPES *Tel :* 04.92.35.25.29
Public accueilli	Enfants de 7 à 16 ans 2 dortoirs de 28 et 32 places
Activités	Accueil en séjour pour les enfants de 7 à 16 ans. Accueil collectif de mineur à caractère éducatif, agrée par la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale). Accueil en classe transplantée, centre agrée par l'éducation nationale. Accueil en maison familiale (accueil de famille ou groupe à partir de 8 personnes avec possibilité de demi-pension ou pension complète, en chambre ou dortoir)
Equipements	1 terrain de foot, 1 grand espace de jeux de plein air, 1 salle TV et DVD, d'appareils audio et de jeux, 2 salles de jeux...
Horaires	Les dates d'inscriptions pour l'année 2014 : - Vacances de printemps : lundi 17 mars 2014 - Vacances d'été : Lundi 12 mai 2014 - Vacances d'automne : lundi 15 septembre 2014

Centre de Vaccination	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : 123 rue de Bucarest, Bâtiment le Renaissance (1er étage). Place de l'Europe. 13300 Salon-de-Provence *Tel* : 04 90 45 06 30 *Fax* : 04 90 45 06 31 *Email* : schs@salon-de-provence.org *Site internet :* http://www.salondeprovence.fr/index.php/vaccination
Gestionnaire	Direction Santé Environnement Citoyenneté - Ville de Salon de Provence
Public accueilli	Adultes et enfants de plus de 6 ans
Activités	Le centre municipal de vaccination de la ville de Salon propose les vaccins gratuits pour tous les adultes et les enfants à partir de 6 ans. Un médecin reçoit sur rendez-vous le mercredi entre 13h et 17h. Tous les vaccins du calendrier vaccinal sont proposés : • Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, • Coqueluche, • Rougeole, Oreillon, Rubéole, • Hépatite B, • Grippe, • Infections à papillomavirus humains, • Infection invasive à méningocoque C, • Infections à pneumocoque. Pour les enfants de moins de 6 ans, s'adresser au centre de Protection Maternelle et Infantile, en téléphonant au 04.90.56.78.89. Le centre de vaccination propose également des consultations et vaccins payants pour les personnes ayant prévu un voyage à l'étranger. Renseignements et prise de rendez-vous par téléphone.
Horaires	Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Centre Médico-Psychologique Antenne de Lambesc	Lambesc
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 7 avenue de la résistance 13410 LAMBESC *Tel :* 04 42 92 83 03 *Fax :* 04 42 57 09 58 *Email :* *Site internet :*http://www.ch-montperrin.net/index.php?id=121
Gestionnaire	Centre Hospitalier Montperrin. (Pôle infanto-juvénile du Dr LOUARN : 04 90 53 58 30)
Public accueilli	Enfants de 0 à 18 ans Secteur géographique : La Roque, Lambesc, Saint-Cannat, Mallemort, Velaux, Alleins, Cazan, Charleval, Coudoux, Eguilles, Ventabren, Vernègues,Aurons
Activités	Les CMP sont des unités d'accueil et de coordination qui organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Ils peuvent intervenir auprès de toute institution ou établissement nécessitant des prestations psychiatriques ou de soutien psychologique. Ils sont également un lieu d'orientation. Les Centres Médico-Psychologiques sont les premiers interlocuteurs pour la population : premier lieu de référence et d'implantation dans le secteur (arrondissement, ville, village, canton). C'est à partir de ces structures que s'organisent toutes les actions ambulatoires et les projets de prises en charge alternatives pour éviter l'hospitalisation, réduire sa durée et réinsérer le patient. Le CMP de Lambesc est le lieu d'accueil des premières demandes de soin, de prise en charge des enfants / adolescents et de leur famille Les soins offerts sont de type individuel et / ou en groupe : consultations médicales, bilans, psychothérapies, groupes de médiation thérapeutique. Travail de partenariat important avec le réseau (écoles, libéral, etc ...)
Horaires	Du lundi au jeudi de 9h à 17h. Possibilité de consultation tardive sur rendez-vous.

Centre Médico-Psychologique Le Trident	Miramas
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :*Place des Vents Provençaux 13140 MIRAMAS *Tel :* 04 90 58 13 79 *Fax :*04 90 58 44 78 *Email :* *Site internet :* http://www.ch-montperrin.net/index.php?id=122
Gestionnaire	Centre Hospitalier Montperrin. Pôle infanto-juvénile du Dr LOUARN : 04 90 53 58 30
Public accueilli	Enfants de 0 à 18 ans, et leur famille Secteur géographique : Miramas, Cornillon, Eyguieres, Grans, La Fare, Saint Chamas
Activités	Les CMP sont des unités d'accueil et de coordination qui organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Ils peuvent intervenir auprès de toute institution ou établissement nécessitant des prestations psychiatriques ou de soutien psychologique. Ils sont également un lieu d'orientation. Les Centres Médico-Psychologiques sont les premiers interlocuteurs pour la population : premier lieu de référence et d'implantation dans le secteur (arrondissement, ville, village, canton). C'est à partir de ces structures que s'organisent toutes les actions ambulatoires et les projets de prises en charge alternatives pour éviter l'hospitalisation, réduire sa durée et réinsérer le patient Le CMP Trident est un lieu d'accueil des premières demandes de soin, de prise en charge des enfants / adolescents et de leur famille Les soins offerts sont de type individuel et / ou en groupe : consultations médicales, bilans, psychothérapies, groupes thérapeutiques (diverses médiations), travail avec les familles .Travail de partenariat important avec le réseau (écoles, libéral, etc ...)
Organisation	Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Possibilité de consultation tardive sur rendez-vous.

Centre Médico-Psychologique Les Canourgues	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Boulevard des Nations Unies ZUP Les Canourgues 13300 Salon-de-Provence *Tel : 04 90 53 58 30* *Fax : 04 90 53 11 14* *Email :* *Site internet : http://www.ch-montperrin.net/index.php?id=210*
Gestionnaire	Centre Hospitalier Montperrin. (Pôle infanto-juvénile du Dr LOUARN : 04 90 53 58 30)
Public accueilli	Enfants de 0 à 18 ans, et leur famille Secteur géographique : Salon, Pélissanne, Lançon, la Barben, Lamanon
Activités	Les CMP sont des unités d'accueil et de coordination qui organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Ils peuvent intervenir auprès de toute institution ou établissement nécessitant des prestations psychiatriques ou de soutien psychologique. Ils sont également un lieu d'orientation. Les Centres Médico-Psychologiques sont les premiers interlocuteurs pour la population : premier lieu de référence et d'implantation dans le secteur (arrondissement, ville, village, canton). C'est à partir de ces structures que s'organisent toutes les actions ambulatoires et les projets de prises en charge alternatives pour éviter l'hospitalisation, réduire sa durée et réinsérer le patient. Le CMP des Canourgues est un lieu d'accueil des premières demandes de soin, de prise en charge des enfants / adolescents et de leu famille Les soins offerts sont de type individuel et / ou en groupe : consultations médicales, bilans, psychothérapies, groupes thérapeutiques (diverses médiations), travail avec les familles Travail de partenariat important avec le réseau (écoles, libéral, etc ...)
Horaires	Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 17h. Consultations tardives sur Rendez-vous.

Centre Ressource Autisme CRA PACA	Région PACA Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Hôpital Sainte-Marguerite, Service de Pédopsychiatrie, 270 boulevard Sainte-Marguerite 13009 Marseille *Tel :* 04 91 74 43 79 ; 04 91 74 54 39 *Fax :* 04 91 74 62 42 *Site internet : https://sites.google.com/site/centreressourcesautismepaca/home*
Public accueilli	Personnes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) ainsi que leur famille Tous les professionnels : sanitaires, médico-sociaux, éducatifs, associatifs, administratifs … Toute personne concernée et en recherche d'information se rapportant aux TSA
Activités	Les Centres de Ressources Autisme (CRA) sont des structures médico-sociales qui ont une vocation régionale d'accueil et de conseil auprès de **l'ensemble** des acteurs impliqués dans le diagnostic et la prise en charge de l'autisme et des troubles apparentés. **MISSIONS** • **Information, conseil et orientation**: diffusion de la ressource régionale (dispositifs d'accueil sanitaires et médico-sociaux, associatifs, dispositifs de loisirs) et accompagnement dans les démarches auprès de la MDPH. • **Évaluation et diagnostic complexe :** Le CRA intervient en 3ème ligne sur des situations complexes en réalisant des bilans pluridisciplinaires, des observations cliniques et des entretiens médicaux. • **Formation :** à destination des aidants familiaux et à destination des professionnels • **Mise à disposition de l'information à l'usage du public :** le centre de documentation et d'information propose un fond spécialisé dans le domaine de l'autisme et des TSA (consultation, prêts, aide à la recherche). • **Articulation de la prise en charge avec les équipes de soins,les dispositifs médicaux- sociaux et les associations .** • **Appui-conseil et animation d'un réseau régional** : - Accueil et rencontre des professionnels de la santé ainsi que des acteurs sociaux et pédagogiques régionaux. - Echanges interprofessionnels - Participation aux instances régionales et départementales : Comité Technique Régional sur l'Autisme (CTRA), commissions de la MDPH… - Organisation de journées d'information et de sensibilisation. • **Recherche et collaboration** : Les professionnels du CRA PACA mènent des travaux de recherche en partenariat avec différents laboratoires et acteurs nationaux ainsi que des actions de recherche inter-CRA.
Horaires	Accueil téléphonique : lundi et mardi de 14h à 16h30, mercredi et jeudi de 9h à 12h30.

Centre Social Giono	Miramas
	Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* place des baladins, chemin des écoliers, 13140 MIRAMAS *Tel :* 04 90 50 30 50 *Fax :* *Email :* csgiono@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.miramas.org/ma-vie/actions-sociales-et-familiales/les-centres-sociaux
Gestionnaire	Mairie de Miramas
Public accueilli	Tout public
Activités	Lieu de rencontres et d'initiatives citoyennes, le centre social de votre quartier permet le développement de liens sociaux et familiaux. Il accompagne aussi la jeunesse et lui permet de développer des projets en lien avec les valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie qui fondent toutes les actions du centre social. **LIEU D'ÉCOUTE PARENTS/ENFANTS** Pour les enfants de la naissance à 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, futur parent, famille, nounou, etc …). Des professionnels de la petite enfance vous accueilleront et vous accompagneront au long de la matinée. Des espaces aménagés et des jeux adaptés vous seront proposés en fonction de l'âge de l'enfant : motricité – lecture – musique – arts plastiques – jeux d'éveil… Tous les mardis de 9h30 à 11h30. Lieu gratuit et anonyme en partenariat avec l 'association « À mots ouverts ». **PERMANENCES** **Conseiller juridique**: sur rendez-vous auprès du centre social les 1er et 2e lundis de chaque mois **MSA (Mutuelle Santé Agricole)** : assistante sociale (Melle Benallal) : sur rendez-vous en téléphonant le mardi matin de 9 h à 12 h au: 04 90 50 42 52. En dehors de cette permanence, laissez vos coordonnées sur le répondeur. **Ecrivain public :** le mardi et le mercredi de 9h à 11h30 Aide à la rédaction de vos dossiers de CMU, de logement, pour vos divers courriers. Les dossiers MDPH ne sont pas traités par l'écrivain public.
Horaires	Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à18h. Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Centre social La Carraire	Miramas Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* place du foirail 13140 MIRAMAS *Tel :* 04 90 50 09 79 *Fax :* 04 90 58 05 47 *Email :* la-carraire@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.miramas.org/ma-vie/actions-sociales-et-familiales/les-centres-sociaux
Gestionnaire	Mairie de Miramas
Public accueilli	Tout public
Activités	Lieu de rencontres et d'initiatives citoyennes, le centre social de votre quartier permet le développement de liens sociaux et familiaux. Il accompagne aussi la jeunesse et lui permet de développer des projets en lien avec les valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie qui fondent toutes les actions du centre social. **ACTIVITÉS FAMILLE :** **Atelier « 1001 choses »** : les jeudis de 14h à 17h **Ecrivains publics** : les mardis de 9h à 12h et sur RDV **Atelier « Parents/Enfants »** : les vendredis de 9h30 à 12h30 en partenariat avec l'association À Mots ouverts **Atelier Santé Nutrition** : les mardis de 9h à 12h sur orientation des travailleurs sociaux. **Ponctuellement**, des espaces de paroles pour les parents, repas partage, sorties à thèmes, **Atelier alphabétisation** : les lundis matin, mardis toute la journée, jeudis après-midi avec Espace Formation **Atelier Actis** : les lundis après-midi, mardis après-midi, jeudis matin (Espace Formation) **PERMANENCES** **CPAM** : les jeudis de 9h à 12h. Sur RDV au 04 90 53 86 73 **CAF** : sur RDV au 04 90 17 51 50 **Point d'appui étranger** : les mardis de 16h à 18h30. Sur RDV - 04 90 50 30 96 **ADDAP 13 :** médiation sociale, les mardis de 9h à 12h sans RDV **ADDAP 13 :** prévention spécialisée, les mardis de 9h à 12h, sans RDV **Permanence juridique** : les 1er et 3e samedis de chaque mois, de 10h à 12h, sans RDV

Centre Social La Mosaïque	Salon de Provence
	Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse du siège (quartier La Monaque*) : "La Ruche", 57 rue Aurélienne, 13300 Salon de Provence *Tel* : 04 42 86 03 14 *Antenne des Bressons :* rue prince des beaux 13300 Salon de Provence *Tel* : 04 90 56 50 91 *Email :* accueil@centremosaique.fr *Site internet :* http://www.salondeprovence.fr/index.php/structuresdeproximite
Gestionnaire	Association Mosaïque
Public accueilli	
Activités	Cette association a pour objectif de promouvoir un travail social, familial et de coordonner des activités sociales et socio-éducatives s'adressant à la population salonaise et particulièrement celle des quartiers centre-ville, Bressons/Blazots, quartier sud dont la Monaque. Mosaïque aide les personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques et culturelles. Le Centre social a pour objectif de • mobiliser les habitants autour du projet social, • développer des espaces démocratiques permettant la réflexion, l'échange et les propositions • Ouvrir les quartiers sur la ville et réciproquement. • Favoriser la relation mère-enfant, parent-enfant. Lutter contre l'échec scolaire.
Horaires	Quartier la Monaque : de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf le vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h. Antenne Bressons : de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Centre Social Schweitzer	Miramas
	Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Centre social Albert Schweitzer, Bvd du 14 Juillet 13140 Miramas *Tel :* 04 90 58 20 49 *Fax :* *Email :* centre.social@albert-schweitzer.fr *Site internet :* http://www.miramas.org/ma-vie/actions-sociales-et-familiales/les-centres-sociaux
Gestionnaire	Mairie de Miramas
Public accueilli	
Activités	Lieu de rencontres et d'initiatives citoyennes, le centre social de votre quartier permet le développement de liens sociaux et familiaux. Il accompagne aussi la jeunesse et lui permet de développer des projets en lien avec les valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie qui fondent toutes les actions du centre social. Le Centre Social Albert-Schweitzer est un équipement associatif à vocation sociale, éducative et culturelle ouvert à l'ensemble des habitants du centre-ville et du quartier Chiron Saint-Suspi. Un professionnel vous accueille de façon individuelle ou collective pour permettre à vos démarches administratives d'aboutir, pour répondre à vos questions liées à la parentalité et pour vous aider à concrétiser vos projets de loisirs et de vacances en famille. Café parents dans les écoles Jean-Macé et Jules-Ferry de 8h30 à 9h30, une fois par mois Après-midi jeux en famille certains samedis, de 14h à 18h – 1€ par personne Sorties familiales Ateliers parents/enfants (moins de 4 ans, non scolarisés) Aide administrative mardi, vendredi, de 14h à 15h30
Horaires	

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole Primaire Canourgues	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Rue Font Segugne 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 53 52 57 *Référent*: Marie-Pierre FERRE ; tel : 04 90 53 16 57
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (CLIS 1).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole primaire Chantegrive	Miramas
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Avenue de la Camargue 13140 Miramas *Tel :* 04 90 58 12 45 *référent:* Michel RIBIERE ; Tel : 04 90 57 96 12
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (CLIS 1).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole Primaire Frédéric Mistral	Mallemort
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Avenue du Stade 13370 Mallemort *Tel :* 04 90 57 43 83 *Référent:* Muriel LANKAMER ; Tél : 04 90 53 16 57 *Mail :* muriel.lankamer@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (CLIS 1).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole primaire Jules Ferry	Miramas
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Rue Henri Lang13140 Miramas *Tel :* 04 90 58 20 00 *référent:* Michel RIBIERE ; Tel : 04 90 57 96 12
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (CLIS 1).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Primaire La Crau-Bel Air	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Chemin de la Chapelle 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 53 34 76 *Référent*: Marie-Pierre FERRE ; tel : 04 90 53 16 57
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des Troubles envahissants du Développement (CLIS 1 dite TED).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS TED prévoit l'affectation de deux Auxiliaires de Vie Scolaire collectifs (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole Primaire Les Capucins	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse : 165 boulevard des Capucins 13300 Salon-de-Provence* *Tel : 04 90 53 33 86* *Référent*: Marie-Pierre FERRE ; tel : 04 90 53 16 57
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (CLIS 1).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole Primaire Lurian 1	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Quartier de Lurian 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 53 13 34 *Référent*: Marie-Pierre FERRE ; tel : 04 90 53 16 57
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des Troubles envahissants du Développement (CLIS 1 dite TED).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS TED prévoit l'affectation de deux Auxiliaires de Vie Scolaire collectifs (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole Primaire Lurian 2	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Quartier de Lurian 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 53 12 90 *Référent:* Muriel LANKAMER ; Tél : 04 90 53 16 57 *Mail:* muriel.lankamer@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles spécifiques du Langage et des apprentissages (CLIS 1 dite TSLA)
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole Primaire Marie Mauron	Lançon-Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Quartier Sainte Anne 13680 Lançon-Provence *Tel :* 04 90 42 85 22 *Référent:* Richard GARCIA ; tel : 06 34 20 34 93
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (CLIS 1).
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Classe pour l'Inclusion Scolaire Ecole Primaire Vincent Garcin	Pélissanne
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 34 rue Frédéric Mistral 13330 Pélissanne *Tel :* 04 90 55 10 64 *Email :* ecole.vincent-garcin@orange.fr *Référent:* Muriel LANKAMER ; Tél : 04 90 53 16 57 *Mail* : muriel.lankamer@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves en situation de handicap, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (CLIS 1)
Activités	La classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) est un dispositif proposé dans certaines écoles élémentaires et exceptionnellement maternelles. Elle a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. Le projet de la CLIS prévoit l'affectation d'une Auxiliaire de Vie Scolaire collectif (AVS-Co). Son action, dans la classe ou en dehors de la classe, est destinée à faciliter la vie quotidienne des élèves handicapés parmi les autres élèves, sur l'ensemble du temps scolaire. Il existe quatre catégories de CLIS : • CLIS 1 : classes destinées aux élèves dont la situation de handicap procède de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole. • CLIS 2 : classes destinées aux élèves en situation de handicap auditif avec ou sans troubles associés. • CLIS 3 : classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés. • CLIS 4 : classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap. Les CLIS accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Ces élèves bénéficient d'une scolarisation personnalisée : enseignement adapté au sein de la CLIS, participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école et temps de scolarisation dans une classe ordinaire. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en CLIS, dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Consultations Equipe La Passerelle	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Centre hospitalier de Salon pavillon Anne Dauphin 13300 SALON DE PROVENCE *Tel : 04 90 44 94 98* *Fax : 04 90 44 98 78* *Email :* *Site internet :* http://www.ch-montperrin.net/index.php?id=218
Gestionnaire	Centre Hospitalier Montperrin. (Pôle infanto-juvénile du Dr LOUARN : 04 90 53 58 30)
Public accueilli	Prise en charge des liens précoces Mère-Bébé Prise en charge des Adolescents au décours d'hospitalisation en pédiatrie
Activités	Equipe de liaison et post liaison -Consultations en pédopsychiatrie –suivi post hospitalisation
Horaires	9 à 17h du lundi au vendredi- possibilité de consultation tardive sur rendez-vous

Crèche Les Colibris	La Roque d'Anthéron Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 2 Rue Alphonse Daudet 13640 La Roque d'Anthéron *Tel :* 04 42 50 46 75 *Fax :* *Email :* *Site internet :*
Gestionnaire	Ville de La Roque d'Anthéron
Public accueilli	Capacité d'accueil : 39 enfants
Activités	Accueil proposé : - 1 jour par semaine - De 2 à 5 jours par semaine - Par demi-journée
Horaires	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Crèche Les Touchatouts	Lambesc Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	**Crèche les Touchatouts :** *Adresse :* route de Caire Val 13410 LAMBESC *Tel :* 04 42 92 82 04 **Extension de la crèche les Touchatouts :** *Adresse :* avenue Jules Ferry 13410 LAMBESC *Tel :* 04 42 12 35 56
Gestionnaire	Association Familles Rurales
Public accueilli	de 3 mois à 6 ans crèche les Touchatouts : 43 places Extension de la crèche les Touchatouts : 24 places
Activités	accueil : - 1 jour par semaine - 2 à 5 jours par semaine - Par demi-journée
Horaires	Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	Miramas
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : Maison de l'Enfance et de la Jeunesse située 1 Promenade de la Crau La Maille 2, 13140 Miramas *Tel* : 04 90 50 18 82 *Mail* : *Site internet* : http://www.miramas.org/ma-vie/
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	Familles ayant des enfants 3 à 18 ans
Activités	• Inscriptions scolaires • Péri-scolaire • Accueil de loisirs (CLSH et séjours) • PEDT • Restauration scolaire
Horaires	Ouverture : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Direction Education Jeunesse	Salon de Provence
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 125 rue des Alliés 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 44 72 72 ; 04 90 44 72 70 ; 04 90 44 78 45 *Fax :* *Mail :* *Site internet :*
Gestionnaire	Mairie de Salon de Provence
Public accueilli	
Activités	Centralise les formalités administratives : - Inscriptions scolaires - Restauration - Périscolaire - Equipements informatiques - Interventions culturelles et sportives Etc.
Horaires	Ouverture du lundi au vendredi de 8H30 à 17H00 sans interruption

Equipe Mobile de Liaison Maison des Adolescents	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 94 rue Labadie 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 56 78 89 *Fax :* 04 90 56 99 54 *Email :* ESJ-SALON@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.mda13nord.fr/
Gestionnaire	Association
Public accueilli	Jeunes de 11 à 25 ans
Activités	Se déplacer sur le lieu de vie du jeune grâce aux deux équipes mobiles de liaison (Salon-Miramas et Arles-Châteaurenard) pour le rencontrer lors d'un entretien ou de plusieurs entretiens afin de l'amener à consulter au sein de la MDA ou dans le cadre d'une autre structure (avec un suivi du référent). Objectifs : • Intervenir auprès des jeunes les plus en difficulté sur leur lieu de vie, notamment ceux en « non demande de soins ». • Mettre à disposition un outil de prévention primaire, avec des interventions précoces afin d'amener au soin et, le cas échéant, éviter les hospitalisations. • Garantir l'accès aux soins pour les adolescents en souffrance. Les équipes mobiles de liaison étant chargées d'orienter le jeune pour une prise en charge « classique » ou une prise en charge « spécifique » dans le cadre du réseau de santé de la MDA, voire d'orienter vers des structures et dispositifs partenaires. • S'appuyer sur les ressources locales (structures/professionnels référents) pour assurer le suivi du jeune dans son parcours de soins. • Proposer un travail de soutien aux professionnels locaux.
Horaires	

Espace Socio-Culturel d'Animation et de Loisirs Educatifs ESCALE	Pélissanne
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 26 Avenue Frédéric Mistral, 13330 Pélissanne *Tel :* 04 90 55 79 73 *Fax :* *Email :* escale.pelissanne@orange.fr *Site internet :* http://www.escale-pelissanne.fr/
Gestionnaire	Association l'ESCALE
Public accueilli	En fonction des activités
Activités	**Anglais Enfant** **Contes Bricoles** Activités manuelles de création à partir de produits recyclables sur le thème d'un conte. L'activité donne aux enfants des notions d'écologie (tri, récupération et devenir des déchets...). **Danse** - Jardin dansant pour les 3 ans - Eveil pour les 4/5 ans - Initiation pour les 6/8 ans - Street-dance à partir de 8 ans - Danse Modern' Jazz à partir de 8 ans - Contemporain à partir de 8 ans **Line Dance** Danse en ligne, Danse Country **Peinture enfants :** Apprendre à dessiner et à peindre avec une méthode pour débutants **Poterie Enfants** **Théâtre enfants**
Horaires	En fonction des activités

Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés EEAP L'Envol	Marignane Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* La Plaine Notre Dame, Avenue Jean Louis Calderon, 13700 MARIGNANE *Tel :* 04.42.09.30.10 *Fax :* 04.42.09.30.11 *Email :* contact@envoletgarrigue.org *Site internet :* http://www.envoletgarrigue.org/
Gestionnaire	APEAHM : Association de Parents d'Enfants et d'Adultes Handicapés de Marignane
Public accueilli	L'EEAP accueille des enfants avec un handicap parfois lourd dès l'âge de 4 ans et jusqu'à l'âge de 20 ans, 20 places en externat et 16 places en internat.
Activités	L'accueil est adapté en fonction des besoins et des rythmes de vie de chaque résident : ▪ En internat de semaine ▪ En internat continu (week-end et vacances compris) ▪ En semi internat de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi Les locaux, organisés en petites unités, sont spécialement aménagés et adaptés aux habitudes et rythmes de vie de chaque personne accueillie. Une attention particulière est apportée à l'environnement pour qu'il soit chaleureux, coloré et agréable à vivre au quotidien. La séparation avec les familles pendant la période d'internat est ainsi vécue plus sereinement. La prise en charge éducative et pédagogique est une priorité de l'EEAP. L'accompagnement médical est assuré par un plateau technique humain et matériel de qualité. Le personnel est composé d'une équipe pluridisciplinaire et de professionnels qualifiés. Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologique, infirmières, aide soignants, médecin généraliste et spécialistes, psychologues, kinésithérapeutes, orthophonistes participent chaque jour au confort et au bien être de chaque résident. Une assistante sociale accompagne les familles et ou représentants légaux dans leurs démarches administratives et sociales. Chaque salarié est impliqué dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé des résidents. L'écoute et l'accompagnement de chaque personne ainsi que de leur famille sont privilégiés. A l'issue de leur prise en charge, les personnes accueillies à l'EEAP, peuvent être, suivant leur projet individuel, orientées en Foyer de vie, Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ou en MAS.

Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés EEAP Les Heures Claires	Istres
	Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Avenue des Heures Claires – 13800 Istres *Tel :* 04 42 11 42 42 *Fax :* *Email :* *Site internet :* *http://www.chrysalidegdf.com/index.php*
Gestionnaire	Association La Chrysalide Martigues *Adresse :* ZA Lavalduc - 440, Allée Charles Laveran BP 10203 - 13775 Fos-Sur-Mer *Tel :* 04 42 06 11 88 *Fax :* 04 42 06 18 45s *Email :* chrysalide-martigues@wanadoo.fr *Site internet :* www.chrysalidegdf.com
Public accueilli	Enfants atteints de polyhandicap
Activités	
Horaires	Recrutement jusqu'à Miramas.

Halte-Garderie Les Zouzous	La Roque d'Anthéron
	Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 27 Rue du Temple 13643 La Roque d'Anthéron *Tel :* 09 65 31 46 61 *Fax : 04 42 26 99 09* *Email : leszouzouslaroque@orange.fr* *Site internet : leszouzous-laroque.fr*
Gestionnaire	Association Multi- accueil Parental Les Zouzous
Public accueilli	Enfants de 3 mois à 4 ans Capacité d'accueil : 20 places dont une réservée à l'accueil d'enfant porteur d'handicap.
Activités	Accueil proposé : De 2 ½ journée à 5 jours par semaine Les Zouzous est une structure de garde multi-accueil au fonctionnement parental. Les parents doivent s'investir à 3 niveaux : • **En participant à la garde des enfants aux cotés des professionnelles**. Ils doivent une à deux demi-journées de garde sur un planning de 6 semaines en fonction du temps de garde réservé pour leur enfant. • **En participant aux réflexions de gestion et d'organisation** par le biais de commissions (environ trois par an) • **En participant à des groupes d'échanges sur le soutien à la parentalité** La Halte-garderie a développé un projet d'accueil des enfants en situation de handicap, quelle que soit leur déficience, et dispose de place réservées. L'équipe a pu se former et réfléchir à cet accueil spécifique. La participation des parents aux temps de garde ne doit pas être un frein à leur adhésion, car les plannings peuvent être aménagés en fonction des impératifs liés à la prise en charge du handicap (rdv médecin, spécialistes etc.). De plus l'investissement des parents va permettre un accompagnement au plus près des besoins de la famille et de l'enfant par une connaissance approfondie de leur vie quotidienne. La participation aux commissions et aux temps d'échanges permet aussi aux parents de rompre un certain isolement.
Horaires	7h30 à 18h30

Handisport Karaté Club Miramasséen	Miramas
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 5, lotissement Arnoux, 293 chemin Barielles Ouest, 13140 Miramas *Tel* : 04 90 58 32 98 ; 06 17 29 01 10 ; 06 03 11 36 49 *Fax :* *Email* : akefi@graniou.com ; sballario@aol.com *Responsable* : Stéphane BALLARIO
Gestionnaire	Association : Karaté Club Miramasséen
Public accueilli	Handicap accueilli : moteur, visuel, auditif.
Activités	karaté de style shotokan et handi karaté Pratique : loisirs et compétition
Horaires	

Handisport Tennis Club Miramas	Miramas
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* stade des molières B.P 45 -13142 MIRAMAS Cedex *Tel :* 04 90 58 45 68 *Fax :* *Email* : tennisclubmiramas@orange.fr *Site internet* :
Gestionnaire	Association Tennis Club Miramas
Public accueilli	Tout handicap
Activités	Jeux de raquette, motricité, découverte de la pratique du tennis
Horaires	Permanences: Du lundi au vendredi:14h00-19h30 ; Samedi:9h00-12h00

Hôpital de Jour Adolescents ParADOxe	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 20 boulevard Robert Schuman 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 53 58 30 *Fax :* 04 90 55 93 23 *Email :* *Site internet :* http://www.ch-montperrin.net/index.php?id=216
Gestionnaire	Centre Hospitalier Montperrin. Pôle infanto-juvénile du Dr LOUARN : 04 90 53 58 30
Public accueilli	Adolescents
Activités	Accueille sur des demi-journées des adolescents présentant des troubles psychiques nécessitant une prise en charge régulière dans un lieu de soin adapté. Les soins proposés sont de type groupes thérapeutiques (diverses médiations), prises en charge en individuel, des temps d'enseignement avec un enseignant spécialisé. Ils peuvent prendre le repas de midi avec les soignants, et recevoir éventuellement un traitement médicamenteux sur place. L'implication des parents dans les soins de leur adolescent est requise (consultation mensuelle en moyenne)
Horaires	9 à 17h du lundi au vendredi – possibilité de consultation tardive sur rendez-vous

Hôpital de Jour Enfants	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 19 boulevard Robert Schumann, 13300 SALON DE PROVENCE *Tel :* 04 42 48 45 80 *Fax : 04 42 47 45 16* *Email :* *Site internet : http://www.ch-montperrin.net/index.php?id=217*
Gestionnaire	Centre Hospitalier Montperrin
Public accueilli	Enfants de 3 à 12 ans
Activités	Accueille sur des demi-journées ou des journées complètes des enfants présentant des troubles psychiques nécessitant une prise en charge psychiatrique régulière dans un lieu de soin adapté. Ils y trouvent des activités de groupe de type médiation thérapeutique, des prises en charge en individuel, des temps d'enseignement avec un enseignant spécialisé. Ils peuvent prendre le repas de midi avec les soignants, et recevoir éventuellement un traitement médicamenteux sur place.
Horaires	9 à 17h du lundi au vendredi – possibilité de consultation tardive sur rendez-vous.

Informations Maison de la Petite Enfance	Salon de Provence
	Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : 242, allées de Craponne. 13300 Salon-de-Provence *Tel : 04 90 59 62 08* *Fax : 04 90 56 12 08* *Email : enfance@ccas-salon.fr* *Site internet : http://www.salondeprovence.fr/index.php/ou-s-informer*
Gestionnaire	CCAS ville de Salon de Provence
Public accueilli	
Activités	La "Maison de la Petite Enfance" est un lieu d'information pour les familles des enfants jusqu'à 4 ans. Elle gère les multi-accueils (crèches).
Horaires	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Institut d'Education Motrice **IEM Saint Thys**	Marseille Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	**IEM Saint Thys** (enfants de 3 à 13 ans) *Adresse :* Traverse des Pionniers 13010 Marseille **Villa Saint Thys : IEM** (adolescents de 14 à 18 ans) *Adresse* : 44, Rue Pierre Doize 13010 MARSEILLE *Tel* : 04 91 44 53 19 *Fax :* 04 91 89 25 01 *Site internet :* www.araimc.org
Gestionnaire	Association ARAIMC
Public accueilli	*IEM - enfants* : 56 garçons et filles handicapés moteurs, scolarisables, prioritairement I.M.C., âgés de 3 à 13 ans, 24 en internat de semaine et 32 en semi-internat. *IEM- adolescents* : 24 garçons et filles handicapés moteurs, scolarisables, prioritairement I.M.C., âgés de 14 à 18 ans, 16 en internat de semaine et 8 en semi-internat.
Activités	La mission de l'I.E.M. est l'insertion sociale, culturelle et professionnelle des enfants et adolescents handicapés moteur. Pour ce faire, l'I.E.M. St Thys fonde son offre de services sur des objectifs pédagogiques, éducatifs, psychosociaux, rééducatifs et thérapeutiques. Chaque prise en charge donne lieu à la rédaction d'un projet personnalisé d'accompagnement partagé avec l'enfant et sa famille. Il est basé sur une approche globale et transversale, actualisé tous les ans. Les actions menées suivent quatre axes convergents : • L'éducation motrice • L'approche psychopédagogique • Des interventions spécialisées qui visent le bon développement d'une personnalité équilibrée • La prise en charge prépare enfin chaque adolescent à prendre sa place de futur citoyen adulte. **Modalités d'admission :** L'admission est prononcée par le directeur. Elle est conditionnée par : • la notification de décision de la C.D.A.P.H. • l'examen médical pratiqué par le médecin, sur convocation, • la constitution complète du dossier. Le recrutement est limité à la région.

Institut d'Education Sensorielle IES Arc-en-Ciel	Marseille Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 8, Montée de l'Oratoire - 13007 Marseille *Tel :* 04 91 39 68 00 ; *Fax :* 04 91 52 43 27 *Email :* arcenciel@irsam.fr *Site internet :* www.irsam.fr
Gestionnaire	Association IRSAM
Public accueilli	Capacité autorisée de 225 places : enfants et adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité, avec ou sans handicaps associés.
Activités	L'IES Arc-en-Ciel œuvre pour l'accompagnement, l'enseignement et l'éducation des enfants et adolescents déficients visuels. Il dispose d'un plateau technique avec une équipe pluridisciplinaire autour de différents axes : • Thérapeutique • Rééducatif • Social • Pédagogique • Éducatif • Transcripteurs et adaptateurs de documents. • Equipe administrative et logistique L'IES est structuré autour de 5 pôles d'accompagnement : • **Pôle d'accompagnement à la petite enfance** pour tous les bébés et enfants déficients visuels de la naissance à 6 ans. • **Pôle d'accompagnement de proximité à l'autonomie et à la scolarité** pour des jeunes âgés de 6 à 21 ans, scolarisés au sein de l'IES ou en scolarité partagée ou bien scolarisés dans leur école de quartier mais dont les besoins d'accompagnement sont supérieurs à 6 h par semaine. • **Pôle d'accompagnement à l'autonomie et à la scolarité** pour des jeunes âgés de 6 à 21 ans scolarisés dans leur école de quartier et dont les besoins d'accompagnement sont inférieurs à 6 h par semaine. • **Pôle d'accompagnement au soin, à l'autonomie et à la pédagogie adaptée** (PASAPA) pour des jeunes âgés de 6 à 21 ans avec handicaps associés qui engendrent un manque d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, des difficultés de communication, de grandes difficultés voire une incapacité à se mobiliser sur des apprentissages scolaires. • **Pôle d'accompagnement à l'autonomie, l'orientation et la formation professionnelle** pour des jeunes âgés d'au moins 16 ans en recherche d'orientation professionnelle, engagés dans une orientation professionnelle en milieu protégé ou pas et tous les élèves qui poursuivent un cursus post-bac.

Institut Médico-Educatif IME le Colombier	La Roque d'Anthéron Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* boulevard JF. Kennedy, 13640 LA ROQUE D'ANTHERON *Tel :* 04 42 50 40 58 *Fax :* 04 42 50 40 40 *Email :* Stephanie.bach@imelecolombier.fr ; carole.laroche@imelecolombier.fr *Site internet :* http://imelecolombier.fr/
Gestionnaire	Etablissement Public Autonome Communal
Public accueilli	6 - 20 ans ; 89 places, filles et garçons déficients intellectuels dont 10 places autistes. Départements des Bouches du Rhône, Vaucluse. 20 places SESSAD (service éducatif et des soins à domicile)
Activités	L'IME propose : Un accueil de 59 places en semi internat et 30 places en internat. • SEES : section d'éducation et d'enseignement spécialisé • SIPFP : section d'initiation et de première formation professionnelle • UAA : unité autiste adaptée • CFA R FA : centre de formation apprentis formation adaptée avec 2 appartements passerelles visant l'autonomie des jeunes apprentis Un accompagnement et un encadrement éducatif (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aides médico psychologiques) et scolaire (5 maitres de écoles et une coordinatrice pédagogique détachés Education Nationale) adapté au handicap du jeune. 4 ateliers pré professionnel (espaces verts, cuisine, bois et conditionnement, maintenance et hygiène des locaux) Une équipe pluridisciplinaire comprenant : médecin psychiatre, médecin généraliste, infirmières, aide-soignante, orthophoniste, psychologues, psychomotricienne, assistante sociale. Un projet d'accompagnement personnalisé établi pour chaque personne accueillie en fonction de ses besoins : développement de la personnalité, de l'autonomie et socialisation, apprentissages scolaires.
Horaires	Le lundi de 11 h 30 à 16 h 15 Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 16 h

Institut Médico-Educatif IME Les Cyprès	Salon de Provence
	Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : quartier « Les Moulédas » chemin de sans soucis 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 17 03 50. *Fax :* 04 90 17 03 51 *Email : secretariat.imecypres@pblancs-salon.fr*
Gestionnaire	*Adresse :* **Œuvre des Papillons Blancs de Salon,** Quartier les Moulédas, Chemin de sans souci, 13300 Salon de Provence *Tel* : 04 90 17 03 60. *Fax :* 04 90 17 03 61 *Mail :* secretariat.siege@pblancs-salon.fr
Public accueilli	120 places (20 places en internat) pour des personnes âgées de 6 à 20 ans. La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, retient comme handicap principal de ces personnes une déficience intellectuelle.
Activités	Chaque usager bénéficie d'un accompagnement personnalisé élaboré avec lui et mis en œuvre après son acceptation, en fonction de ses besoins et désirs. Les projets sont souples et adaptatifs. Les usagers peuvent être accueillis à temps partiels à l'IME avec en complément, des inclusions extérieures dans des dispositifs de droit commun : Ecoles de quartier, soins chez des praticiens libéraux ou en établissements publics hospitaliers, clubs de sports ou de loisirs. Les IME proposent généralement les services suivants : • Un accueil du lundi au vendredi en semi-internat avec des possibilités d'internat à temps plein ou partiel. • La prise en charge des soins médicaux et para médicaux visant à réduire les troubles. • Un accompagnement éducatif visant à identifier et développer les potentialités. • Une scolarité dans son unité d'enseignement délivrant les programmes de l'Education Nationale. • Une initiation professionnelle pour les adolescents. Coût : L'établissement est financé par la sécurité sociale via un mécanisme de prix de journée. La reconnaissance d'enfant handicapé ouvre droit au 100% de la sécurité sociale qui règle en plus des actions des professionnels, les transports, les repas et l'hébergement, s'il a lieu.
Horaires	Du lundi au vendredi de 9H00 à 16H15 pour le semi internat. Du lundi 17H00 au vendredi 8H00 pour l'internat.

Institut Régional des Sourds IRS de Provence	Marseille Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	**IES Les Hirondelles** *Adresse :* 73 Traverse des Fabres 13011 Marseille *Tel :* 04 91 18 82 70 *Fax :* 04 91 27 10 03 **CEPDA La Rémusade** *Adresse :* Rue de Ruissatel - 13011 Marseille *Tel :* 04 91 36 42 00 *Fax :* 04 91 36 42 11 *Site internet :*
Gestionnaire	Association IRSAM
Public accueilli	enfants**,** adolescents et jeunes majeurs, de 3 à 20 ans, déficients auditifs**,** originaires du département des Bouches du Rhône, capacité de **245 places.**
Activités	Sa mission est d'offrir, dans le cadre d'un accompagnement global, un suivi personnalisé visant à favoriser les apprentissages, la communication, la socialisation, l'autonomie, afin de préparer au mieux l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accueillis. L'IRS de Provence est composée de 160 professionnels : • Pédagogiques : enseignants, éducateurs scolaires spécialisés, éducateurs scolaires, une éducatrice technique spécialisée et un interprète. • Educatifs : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologiques, éducateurs sportifs, animateurs socio-éducatifs et moniteurs adjoints d'animation • Médico-psychologiques : médecins (généraliste, psychiatres, phoniatre, ORL), orthophonistes, infirmières et psychologues. Le projet linguistique bilingue Si la communication en **Langue des Signes Française** (LSF) est essentielle pour l'épanouissement et le développement psycho-affectif des enfants déficients auditifs sévères et profonds, l'acquisition de la **langue française orale et écrite** l'est tout autant, en tant que langue sociale. L'**entourage** est effectivement constitué majoritairement d'entendants et aussi de déficients auditifs mais l'**environnement** global et social est lui, constitué d'entendants. ***Accueillir*** Un service éducatif et d'hébergement est mis en place pour les temps de jour, pour les soutiens relationnels en temps de classe et pour l'internat. L'objectif de l'accueil en internat vise à ce que chacun y trouve sécurité, intimité, confort et convivialité.

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique ITEP Le Verdier	Istres
	Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Parc de Trigance 12 chemin de Capeau 13800 Istres *Tel :* 04 90 45 49 27 *Fax :* 04 90 45 64 58 *Email :* *Site internet :* http://www.ari.asso.fr/etablissements/fiche_etablissement.php?ref=45
Gestionnaire	ARI : Association pour l'Intégration des Personnes en Situation de Handicap ou en Difficulté
Public accueilli	Enfants et adolescents de 4 à 18 ans. *Capacité* : 33 places en SESSAD, 6 places de semi-internat. *Aire de recrutement* : Miramas, Istres, (Salon Nord en développement), Martigues, Port de Bouc, Port St Louis.
Activités	Les ITEP ont pour vocation la prise en charge d'enfants et d'adolescents de 4 à 18 ans souffrant de troubles psychologiques et du comportement. Ces établissements disposent de plusieurs outils, parmi lesquels des Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD), des Semi-Internats, des Internats et des Centres d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS). Les SESSAD occupent actuellement une place prépondérante dans l'organisation des ITEP gérés par l'ARI confirmant ainsi un des aspects de la mission dévolue à ce type d'établissements, qui est d'accompagner les enfants et adolescents dans leur environnement ordinaire. De fait, les projets sont de plus en plus construits pour favoriser la mise en œuvre d'aides concrètes et de moyens spécialisés en direction de l'enfant dans son milieu de vie habituel.
Horaires	

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique ITEP Saint Yves	Aix en Provence
	Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Chemin de la Fontaine des Tuiles, Les Pinchinats, 13100 Aix-en-Provence *Tel :* 04 42 23 10 66 *Fax :* 04 42 23 40 10 *Email :* accueil.aix@moissons-nouvelles.asso.fr *Site internet :* http://www.moissons-nouvelles.asso.fr/Aix-en-Provence-ITEP-SESSAD
Gestionnaire	Association Moissons Nouvelles
Public accueilli	Capacité : 64 enfants et pré-adolescents (53 places en internat)
Activités	L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) Saint Yves a une mission d'accompagnement des enfants en grande difficulté, présentant des troubles psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Le recrutement des enfants et adolescents accompagnés est départemental, essentiellement sur le **secteur d'Aix-en-Provence et de l'Etang de Berre.** La prise en charge réalisée par l'Institut est globale et non segmentée : • Un service thérapeutique (médecin psychiatre, psychologues, orthophoniste psychomotricienne, médecin pédiatre et infirmière) spécialisé en matière d'accompagnement d'enfants présentant des difficultés psychologiques et de construction de leur personnalité • Une Unité d'Enseignement (conventionnée avec l'Education Nationale) structurée autour de la réconciliation scolaire : ouverture à des dispositifs pédagogiques individualisés et adaptés, préalables au retour ou permettant le maintien au sein de l'école ordinaire, • Un service éducatif intervenant au sein d'unités de vie ou dans l'environnement naturel de l'enfant, qui vise le développement de repères et l'expérimentation du changement, • Un service social intervenant auprès des familles, dans une logique de soutien à la résolution des problématiques sociales et familiales à prendre en considération dans le cadre de l'accompagnement de l'enfant, • Un service général assurant le bon déroulement administratif et fonctionnel des interventions institutionnelles.
Horaires	

Jardin Maternel La Clef Bleue	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* place Zédé 13140 Miramas *Tel :* 04 90 17 26 72 *Fax :* *Email :* pole.petiteenfance@mairie-miramas.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	De 2 à 3 ans Capacités : 15 places
Activités	15 places pour préparer les enfants à l'entrée en école maternelle par des accueils en demi-journées.
Horaires	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 17h15, et le mercredi de 8h45 à 11h30.

Lieux d'Accueil Enfants Parents LAEP	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	**L'Envol :** • Multi-Accueil Ancel 10 avenue du Maréchal Juin 13140 Miramas *Tél* : 04 90 58 49 99 **La Maison des Lutins :** • Centre Social Jean Giono Place des Baladins 13140 Miramas *Tél :* 04 90 50 30 50 • Centre Social Carraire Place du Foirail 13140 Miramas *Tél :* 04 90 50 09 79
Gestionnaire	**L'ENVOL :** CCAS de Miramas ; *tel :* 04 90 17 26 72 **La Maison des Lutins :** Association à Mots Ouverts ; *tel :* 06 66 28 83 40
Public accueilli	Enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents et/ou adulte référent
Activités	• **Lieu de vie** adapté aux tout-petits, où les enfants partagent des temps de jeux, d'activités et de découvertes. • **Lieu d'écoute et d'échange** pour leurs parents ou adultes tutélaires gratuit et anonyme. Des ateliers ou temps forts sont organisés autour de thèmes touchant toutes les familles. • **Lieu de soutien à la parentalité**, où chaque adulte apprend à créer ou recréer du lien avec son enfant, autour d'ateliers ou d'activités communes. • **Lieu ressource** proposant aux familles, spécialement lorsqu'elles ont un enfant différent, des temps de rencontres privilégiés, afin de les guider, leur proposer un soutien concret et faire fonctionner le réseau de compétences.
Horaires	**L'ENVOL :** Lundi et mercredi de 14h15 à 16h45 **La Maison des Lutins :** • Centre Social Jean Giono mardi de 9h30 à 11h30 • Centre Social La Carraire vendredi de 9h30 à 11h30

Ludothèque Pile et Face	Salon de Provence
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : Espace Citoyen et de la Création. Boulevard Schuman. 13300 Salon-de-Provence *Tel* : 04 90 45 03 67 portable 06 20 30 24 10 ; 06 06 41 31 94 *Fax :* *Email :* pile-et-face@laposte.net *Site internet* :
Gestionnaire	Association Pile et Face 45 rue des Pâtres 13300 SALON de PROVENCE
Public accueilli	Tout public, tout âge.
Activités	La ludothèque propose des temps d'accueil spécifique pour les jeunes enfants non scolarisés et leurs parents ou assistantes maternelles (mardi et vendredi) : temps privilégié de lien avec l'enfant grâce au jeu, temps d'échange avec les adultes et les accueillants mais aussi possibilité de discussion plus personnelle avec un psychologue présent les deuxièmes et quatrièmes vendredis du mois. Des thèmes proposés par les participants sont abordés chaque mois avec le psychologue et d'autres professionnels invités pour l'occasion. Des temps d'accueil tout public sont proposés chaque semaine, dans la même dynamique, autour du jeu. Pendant ces temps, possibilité d'accueillir des petits groupes d'enfants ou jeunes handicapés (prendre rendez-vous). La ludothèque est à disposition des structures qui souhaitent profiter de son savoir-faire en matière d'animations de jeux, quel que soit le public. Animations à la ludo sur rendez-vous, animations dans les locaux des structures ou en extérieur, notamment grâce à la venue de notre ludobus. Travail en amont avec les structures sur les objectifs de celles-ci afin de proposer un travail le plus personnalisé possible. Locations de jeux pour les familles et les collectivités.
Horaires	Accueil tout public les mardis de 16h30 à 18h30, mercredis de 14h30 à 17h30 et samedis de 9h30 à 12h00. Accueil enfants non scolarisés les mardis et vendredis matins de 8h45 à 11h15.

Maison Départementale Solidarité MDS	Miramas
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse : 1, Place des Baladins centre médico-social ZAC La Rousse 13140 Miramas* *Tel : 04 13 31 76 00* *Fax :* *Mail :* *Site internet :* http://www.cg13.fr/fileadmin/user_upload/sante/Documents/MDS-MIRAMAS.pdf
Gestionnaire	Conseil Général des Bouches du Rhône
Public accueilli	
Activités	• vous accueille, vous conseille et vous oriente, notamment sur les dispositifs d'accès aux droits. • vous soutient dans vos difficultés liées à la vie quotidienne (budget, surendettement) ou à votre logement (Fonds de solidarité logement, prévention des expulsions), • vous propose un accompagnement individuel, des actions collectives, des consultations (enfants âgés de 0 à 6 ans - femmes enceintes, gynécologiques, conseil d'hygiène alimentaire...) des activités d'éveil du jeune enfant et un accompagnement à la parentalité. • organise également des bilans en école maternelle, des campagnes de vaccination, • favorise les actions liées à la scolarisation de vos enfants, • intervient dans le cadre de la protection des personnes mineures et majeures en situation de danger ou de vulnérabilité et • Met en place des mesures de prévention et de suivi spécialisé pour votre enfant et votre famille
Horaires	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. à l'exception du mardi après-midi

Maison Départementale Solidarité MDS	Salon de Provence Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Immeuble Marc Sangnier 92, Boulevard Frédéric Mistral. 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04.13.31.66.76 *Fax :* 04 90 56 14 82 *Mail :* *Site internet :* http://www.cg13.fr/fileadmin/user_upload/sante/Documents/MDS-SALON.pdf
Gestionnaire	Conseil Général des Bouches du Rhône
Public accueilli	Communes de : Salon de Provence, Alleins, Aureille, Aurons, La Barben, Cornillon Confoux, Coudoux, Eyguières, La Fare les Oliviers, Grans, Lamanon, Lançon de Provence, Mallemort, Mouriès, Pélissanne, Saint Chamas, Velaux, Ventabren, Vernègues
Activités	• vous accueille, vous conseille et vous oriente, notamment sur les dispositifs d'accès aux droits. • vous soutient dans vos difficultés liées à la vie quotidienne (budget, surendettement) ou à votre logement (Fonds de solidarité logement, prévention des expulsions), • vous propose un accompagnement individuel, des actions collectives, des consultations (enfants âgés de 0 à 6 ans - femmes enceintes, gynécologiques, conseil d'hygiène alimentaire...) des activités d'éveil du jeune enfant et un accompagnement à la parentalité. • organise également des bilans en école maternelle, des campagnes de vaccination, • favorise les actions liées à la scolarisation de vos enfants, • intervient dans le cadre de la protection des personnes mineures et majeures en situation de danger ou de vulnérabilité et • Met en place des mesures de prévention et de suivi spécialisé pour votre enfant et votre famille
Horaires	Ouvert au public, du lundi au vendredi, De 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 17 h Fermeture le mardi après-midi.

Maison Départementale des Personnes Handicapées Antenne MDPH	Salon de Provence
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Centre Commercial Lou Cigaloun, 275 Avenue de Wertheim - 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 53 55 90 *Fax :* *Mail :* *Site internet :* www.handicap13.fr
Gestionnaire	Conseil Général des Bouches du Rhône
Public accueilli	Alleins, Aureille, Aurons, Berre l'Étang, Carry le Rouet, Châteauneuf Les Martigues, Cornillon-Confoux, Coudoux, Ensuès La Redonne, Entressen, Eyguières, Fos sur Mer, Gignac La Nerthe, Grans, Istres, La Fare les Oliviers, Lançon de Provence, Le Rove, Marignane, Pélissanne, Salon de Provence, Velaux, Martigues, Miramas, Port de Bouc, Ventabren, Vernègues, Rognac, Saint Chamas, Mallemort, Saint Mitre Les Remparts, Saint Victoret, La Barben, Sausset les Pins, Lamanon, Vitrolles, Mouriès.
Activités	Accueil et information de toute personne en situation de handicap et/ou son entourage. Centre de documentation. Accompagnement social sur rendez-vous. Orientation et mise en relation avec les partenaires présents sur site (ISATIS/HEDA/SAVS Louis Philibert/Parcours Handicap 13...)
Bon à savoir	Permanence d'aide à la formulation du projet de vie proposée par des bénévoles de l'association Parcours Handicap 13 Etang de Berre. Elle a lieu au sein l'antenne MDPH de Salon de Provence. Pour vos questions et pour prendre rendez-vous : N°Vert 0800 400 413 Appel gratuit depuis un poste fixe Les mardis, mercredis et jeudis 9H30-12H30 ou par mail : projetdevie13@parcours-handicap13.fr
Horaires	Permanence sociale tous les JEUDIS MATIN. Un accueil administratif est assuré le LUNDI de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le MARDI de 13h30 à 17h00 / le JEUDI de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Maison des Jeunes et de la Culture (MJC/MPT)	Miramas
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 11bis, boulevard Aristide-Briand 13140 Miramas *Tel :* 04 90 50 05 18 ; *Fax :* 04 90 58 17 52 *Email :* mptmiramas@orange.fr *Site internet :* http://mjc-mpt-de-miramas.org
Gestionnaire	Mairie de Miramas
Public accueilli	Tout public (certaines activités sont accessibles à partir de 4 ans) et un accueil de jeunes 14-18 ans.
Activités	La MJC propose aux jeunes de Miramas et ses alentours, une palette d'animations importante et variée. Des sorties culturelles (théâtre, danse, cinéma, concert), des soirées, des stages, un accompagnement personnalisé pour monter vos projets, un lieu d'accueil spécifique et réservé pour les 14-18 ans. La programmation et les contenus des stages et animations… sont réfléchis et faits en concertation avec les jeunes habitués afin de répondre aux attentes du plus grand nombre. L'accueil de jeunes comprend une zone de jeux et de détente (babyfoot, table de ping-pong, BD, jeux de sociétés, console de jeu, poste de musique) fonctionnant à tous les horaires d'ouverture de notre Accueil soient les mardis, mercredis, vendredis et samedis. **TEMPS D'ACCUEILS SPÉCIFIQUES** **Les mardis de 17h à 21h** : Accueil de jeunes 14-18ans et ateliers concernant les projets collectifs (jeunes reporters, bourse d'échange...) ***2 ateliers sont ouverts*** *aux jeunes en situation de handicap* (à partir de 14 ans) : • **les lundis de 14h30 à 16h :** atelier d'arts plastiques • **les jeudis de 14h30 à 16h :** atelier manuel **Les mercredis et samedis de 14h à 18h :** Accueil de jeunes 14-18ans, des sorties, des animations, des loisirs sportifs… sont proposés **Les vendredis de 17h à 21h** : Lieu d'informations et orientations sont proposés au 14-25 ans, aide aux projets collectifs et individuels. **Pendant les vacances scolaires:** l'accueil des jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h, des stages et sorties seront aussi proposés. **La MJC soutient vos projets** à travers son dispositif « jeunes bénévoles bourses d'échanges 14-25 ans ».Vous avez un projet individuel ou collectif ? Vous ne savez pas comment le monter ? Vous recherchez des financements ? Ce dispositif est fait pour vous.

Micro-crèche « Mini Camin » Association Les Pitchouns	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* rue de l'oustau, Parc de la Carraire, 13140 Miramas *Tel :* 04 90 73 17 04 (Directrice : Mlle Patricia Manant) *Site internet :* http://admr13.org
Gestionnaire	ADMR
Public accueilli	De 3 mois à 4 ans révolus Capacité : 10 places.
Activités	- Accueil des enfants, à temps complet ou temps partiel, suivant l'établissement d'un contrat d'accueil - Repas fournis
Horaires	Horaires : de 7h30 à 18h30

Micro-crèche « Mini Maille » Association Les Pitchouns	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 55 allée des violettes, ZAC La Rousse, 13140 Miramas *Tel :* 04 90 73 17 04 (Directrice : Mlle Patricia Manant) *Site internet* : http://admr13.org
Gestionnaire	ADMR
Public accueilli	De 3 mois à 4 ans révolus Capacité : 9 places.
Activités	- Accueil des enfants, à temps complet ou temps partiel, suivant l'établissement d'un contrat d'accueil - Repas fournis
Horaires	Horaires : de 7h30 à 18h30

Multi-Accueil La Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 13641 La Roque d'Anthéron *Tel :* *Fax :* *Email :* *Site internet :* http://www.ville-laroquedantheron.fr/fr/vivre/la-nouvelle-maison-de-l-enfance-090610155310.htm
Gestionnaire	Ville de La Roque d'Anthéron
Public accueilli	De 3 à 12 ans Capacité : 60 places
Activités	La Maison de l'Enfance est dédiée à l'accueil des enfants de 3 à 12 ans pour le centre de loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires, les enfants de la maternelle occupent les dortoirs pendant la sieste, d'autres espaces sont utilisés pendant les temps scolaires. Une salle indépendante est utilisée pour des spectacles, réunions, ou pour des rencontres entre les assistantes maternelles de la commune.
Horaires	L'accueil périscolaire est assuré le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 17h15 à 19h.

Multi-accueil Collectif Ancel	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 10 avenue du Maréchal Juin 13140 Miramas *Tel :* 04 13 31 76 00 *Fax :* 04 90 58 52 46 *Email :* pole.petiteenfance@mairie-miramas.fr *Site internet :* http://www.miramas.org/ma-vie/famille/petite-enfance/les-creches-municipales
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	0 - 4 ans Capacité : 15 places.
Activités	Les multi accueils de la ville sont destinés aux enfants de moins de 4 ans en accueil régulier, pendant le temps de travail des parents, ou occasionnel, quelques heures par semaine. La direction des multi-accueils est assurée par une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants ou une infirmière, qui anime une équipe de professionnels de la petite enfance. En référence au projet d'établissement, l'équipe accompagne l'enfant et ses parents dans l'objectif de contribuer au développement et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect de son rythme. En accueil régulier, les horaires d'accueil de l'enfant sont définis par un contrat d'accueil signé entre la ville et la famille, en fonction des besoins de la famille. En accueil occasionnel, un accueil par tranche de 3h est proposé dans la limite de 12h par semaine. Les tarifs sont établis sur une base horaire et calculés en fonction des ressources et de la composition de la famille (taux défini par la Caisse nationale d'allocations familiales)
Horaires	Horaires d'accueil : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Multi-Accueil Collectif **Arc-en-ciel**	**Pélissanne** Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Chemin Saint Pierre 13330 Pélissanne *Tel :* 04 90 55 25 60 *Fax :* 04 90 53 14 84 *Email :* multiaccueil.arcenciel@ville-pelissanne.fr *Site internet :* http://www.ville-pelissanne.fr/fr/info-mairie/enfance-jeunesse1/le-pole-petite-enfance/le-multi-accueil-arc-en-ciel.html
Gestionnaire	Ville de Pélissanne
Public accueilli	Pélissannais de 3 mois à 3 ans Capacité : 72 places.
Activités	Le multi accueil « Arc en ciel » est ouvert à tous les Pélissannais qui recherchent un mode de garde pour leurs jeunes enfants âgés de 3 mois à la scolarisation. Cette structure accueille 72 enfants répartis dans quatre sections en fonction des besoins des parents (journée, demi-journée) et des disponibilités de la structure. Les pré-inscriptions se font sur rendez-vous à partir du 3ème mois de grossesse. Dans tous les autres cas, contacter la direction pendant les heures d'ouverture
Horaires	Ouvert de 7h15 à 18h30, tous les jours de la semaine, pendant toute l'année (fermeture annuelle la dernière semaine de juillet, les trois 1ères semaines du mois d'août et une semaine entre Noël et le nouvel an et une semaine à Pâques).

Multi- Accueil Collectif Carraire	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* place du Foirail 13140 Miramas *Tel :* 04 90 17 26 72 *Fax* *Email :* pole.petiteenfance@mairie-miramas.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	0 - 4 ans Capacité : 25 places
Activités	Les multi accueils de la ville sont destinés aux enfants de moins de 4 ans en accueil régulier, pendant le temps de travail des parents, ou occasionnel, quelques heures par semaine. La direction des multi-accueils est assurée par une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants ou une infirmière, qui anime une équipe de professionnels de la petite enfance. En référence au projet d'établissement, l'équipe accompagne l'enfant et ses parents dans l'objectif de contribuer au développement et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect de son rythme. En accueil régulier, les horaires d'accueil de l'enfant sont définis par un contrat d'accueil signé entre la ville et la famille, en fonction des besoins de la famille. En accueil occasionnel, un accueil par tranche de 3h est proposé dans la limite de 12h par semaine. Les tarifs sont établis sur une base horaire et calculés en fonction des ressources et de la composition de la famille (taux défini par la Caisse nationale d'allocations familiales)
Horaires	Horaires d'accueil : de 8h à 18h

Multi-Accueil Collectif Jean Giono	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* impasse regain 13140 Miramas *Tel :* 04 90 16 26 72 *Fax :* *Email :* pole.petiteenfance@mairie-miramas.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	0 - 4 ans Capacité : 40 places
Activités	Les multi accueils de la ville sont destinés aux enfants de moins de 4 ans en accueil régulier, pendant le temps de travail des parents, ou occasionnel, quelques heures par semaine. La direction des multi-accueils est assurée par une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants ou une infirmière, qui anime une équipe de professionnels de la petite enfance. En référence au projet d'établissement, l'équipe accompagne l'enfant et ses parents dans l'objectif de contribuer au développement et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect de son rythme. En accueil régulier, les horaires d'accueil de l'enfant sont définis par un contrat d'accueil signé entre la ville et la famille, en fonction des besoins de la famille. En accueil occasionnel, un accueil par tranche de 3h est proposé dans la limite de 12h par semaine. Les tarifs sont établis sur une base horaire et calculés en fonction des ressources et de la composition de la famille (taux défini par la Caisse nationale d'allocations familiales)
Horaires	Horaires d'accueil : 7h30 à 18h

Multi-Accueil Collectif Le Petit Prince	Salon de Provence Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* chemin St Jean, Cité de Lurian. 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 42 55 73 18 *Fax :* *Email :* hgsalon@igesa.fr *Site internet : http://www.igesa.fr/index.php?id=134&uid_fiche=356&uid_formule=*
Gestionnaire	Institution de Gestion Sociale des Armées (IGeSA)
Public accueilli	Capacité : 40 enfants (33 crèche, 7 halte-garderie).
Activités	
Horaires	Ouverture de la crèche du lundi au jeudi de 7h45 à 17h45 (le vendredi 16h) Ouverture de la halte-garderie du lundi au jeudi de 8h30 à 11h50/13h30 à 16h30 (le vendredi 15h50)

Multi-Accueil Collectif Les Auceau	Mallemort Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Avenue Charles de Gaulle 13370 MALLEMORT *Tel :* 09 61 03 95 87 (Directrice : Mme Magali PIAU) *Fax :* 04 90 59 46 52 *Email :* lesauceau@orange.fr *Site internet :*
Gestionnaire	L'Association Les Auceau
Public accueilli	Capacité : 34 enfants
Activités	La crèche accueille des enfants dont les parents ont une activité professionnelle mais également ceux qui sont en parcours d'insertion, étudiants ou en congé parental d'éducation… Les Etablissements sont dirigés par du personnel diplômés d'état, (puéricultrice, IDE, EJE) dont la qualification est réglementée par la PMI.
Horaires	du lundi au vendredi de 7h20 à 18h20.

Multi-Accueil Collectif et Familial Isabelle Guérin	Salon de Provence
	Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 388, Boulevard de la République. 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 56 09 13 *Fax :* *Email :* macf13crs@orange.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Croix Rouge Française
Public accueilli	de 3 mois à 4 ans Capacité : 35 enfants
Activités	
Horaires	Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Multi-Accueil Familial Carraire	Miramas Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* place du Foirail 13140 Miramas *Tel :* 04 90 17 26 72 *Email :* *Site internet :*
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	0 - 4 ans Capacité : 84 places
Activités	Les enfants sont accueillis aux domiciles des assistantes maternelles agréées et employées par le CCAS. Encadrement : Une infirmière encadre une équipe de professionnels de la petite enfance.
Horaires	de 7h à 19h du lundi au vendredi.

Multis-Accueils Collectifs Multi-Accueil Familial	Salon de Provence Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* maison de l'enfance 242, Allée de Craponne, 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 59 62 08 *Email :* enfance@ccas-salon.fr *Site internet :* http://www.salondeprovence.fr/
Gestionnaire	CCAS de Salon de Provence
Public accueilli **Horaires**	Les inscriptions dans les crèches publiques de la ville de Salon de Provence sont à faire à la Maison de la Petite Enfance (service du CCAS). Aucune inscription ne sera faite directement en crèche. ***Les Pitchouns de François Blanc*** 20 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans ; 7h30 - 17h30. ***Croc La Vie*** 20 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans ; de 8h à 17h ***La Durance*** 70 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans ; de 7h30 à 18h30 ***Les Ecureuils*** 50 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans ; de 7h30 à 18h ***La Farandole*** 40 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans ; de 7h30 à 18h30 ***Les P'tits Lous*** (Multi-Accueil Familial) 55 places pour des enfants de 3 mois à 4 ans ; de 7h à 19h.

Office de la Jeunesse et des Sports	Salon de Provence
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Maison des Sports et de la Jeunesse, 417 Avenue Paul Bourret - 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 17 51 21 *Fax :* *Email :* ojs.salon@wanadoo.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Association Office Jeunesse et Sports
Public accueilli	
Activités	**Activités proposées :** • Football, • Escalade, • Pétanque, • Bowling, • Jeux de raquettes, • Athlétisme, • Piscine, • Voile, • Basket, • Sorties culturelles. Le montant de la participation annuelle varie en fonction du quotient familial et de la commune de domiciliation. Les tarifs comprennent l'adhésion à l'association. Pendant les vacances estivales, l'association Office Jeunesse et Sports propose des stages de Golf, multi-sensations, cime et ciel, sports nouveaux, équitation etc. Pour plus de renseignements : http://www.cg13.fr/le-cg13-a-votre-service/vous-etes-jeunes/faire-du-sport/stages-13-sport/salon-de-provence/
Horaires	

Office Municipal des Sports Handisport	Miramas
	Loisirs

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : Maison des associations, Rue Albert-Camus, 13140 Miramas *Tel* : 04 90 50 03 24 *Fax* : *Email :* oms.miramas@orange.fr *Site internet :* http://www.miramas.org/mes-loisirs/sports/loffice-municipal-des-sports
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	Catégories d'âge en fonction des activités Accessibilité en fonction des activités.
Activités	• Les stages multisports en partenariat avec les clubs de la ville, pendant toutes les vacances scolaires • Prémisports : action facilitant l'accessibilité à la pratique sportive et associative. **Manifestations OMS :** • Fête des bénévoles • Cross Usep • Fête du sport • Fête des associations • Sport santé senior
Horaires	8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

Office Municipal Social, Culturel et Sportif	Alleins
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* rue du 8 mai 1945 13980 ALLEINS *Tel :* 04 90 59 30 32 *Fax :* *Mail :* omscs.alleins@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.alleins.com/
Gestionnaire	Mairie d'Alleins
Public accueilli	
Activités	
Horaires	Lundi : de 8h30 à 15h Mardi de 8h30 à 14h Mercredi de 8h à 12h30 Jeudi de 8h à 14h Vendredi de 8h à 12h30

Protection Maternelle et Infantile PMI	Mallemort Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Cours Victor Hugo Hôtel de ville 13370 MALLEMORT *Tel* : 04.13.31.66.20 *Fax :* *Email :* *Site internet :*
Gestionnaire	Conseil Général 13
Public accueilli	Enfants de 0 à 6 ans.
Activités	Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil général et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Il organise des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Il joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation ; surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
Horaires	Permanence puériculture: salle du dispensaire sous la mairie tous les 3ème et 5ème mardis du mois de 9h à 11h Consultation de nourrissons avec médecin: salle du dispensaire sous la mairie tous les 2ème et 4ème mardis du mois de 9h à 11h

Protection Maternelle et Infantile PMI	Miramas
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Maison départementale de la solidarité La Rousse Place des Baladins 13140 Miramas *Tel :* 04 13 31 76 00 *Fax :* 04 90 58 52 46 *Email :* *Site internet :*
Gestionnaire	Conseil Général des Bouches du Rhône
Public accueilli	
Activités	Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil général et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. La protection infantile c'est : • L'aide et l'accompagnement des parents et des bébés autour de la naissance, en lien avec les maternités. • Le suivi médical préventif de votre enfant de la naissance à 6 ans. • Des conseils sur la santé, le bien être de votre enfant et les différents modes d'accueil. • Des bilans santé assurés à l'école maternelle. • Des consultations de pédiatrie préventive dispensées par l'équipe médicale composée de médecins, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture et éducatrice de jeunes enfants. Une des trois composantes de la PMI avec la protection maternelle (PM) et le service des modes d'accueil de la petite enfance (Smape).
Horaires	du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Protection Maternelle et Infantile PMI	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Maison Départementale de la Solidarité, Immeuble Marc SANGNIER, 92 boulevard Frédéric MISTRAL 13300 SALON DE PROVENCE *Tel :* 04 13 31 66 20 *Fax :* *Email :* *Site internet :*
Gestionnaire	Conseil Général des Bouches du Rhône
Public accueilli	enfants de moins de 6 ans, femmes enceintes, parents et futurs parents.
Activités	Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil général et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. La protection infantile c'est : • L'aide et l'accompagnement des parents et des bébés autour de la naissance, en lien avec les maternités. • Le suivi médical préventif de votre enfant de la naissance à 6 ans. • Des conseils sur la santé, le bien être de votre enfant et les différents modes d'accueil. • Des bilans santé assurés à l'école maternelle. • Des consultations de pédiatrie préventive dispensées par l'équipe médicale composée de médecins, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture et éducatrice de jeunes enfants. • Une des trois composantes de la PMI avec la protection maternelle (PM) et le service des modes d'accueil de la petite enfance (Smape).
Horaires	Accueil physique du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Accueil téléphonique du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 17h00.

Relais Ado-Parents Maison des Adolescents 13 Nord	Miramas Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 15 Rue Albert Camus - 13140 Miramas *Tel :* 09 67 26 44 13 ; *portable :* 06 33 19 81 66 *Fax :* *Email :* bendesrieux.paej@orange.fr *Site internet :* http://www.mda13nord.fr/Miramas
Gestionnaire	Association : Maison des Adolescents Nord des Bouches du Rhône (MDA 13 NORD)
Public accueilli	Jeunes de 11 à 25 ans Parents d'adolescents
Activités	**Accueil, Écoute, orientation individuelle, Accompagnement, Prévention, soin Information individuelle et collective…** En direction des jeunes : Santé / Diététique / Addictions / Sexualité / contraception / Adolescence / Conflits familiaux / Mal être / Échec scolaire / Conduites à risques. En direction des parents : Problématique de l'adolescence / Accompagnement et soutien à la parentalité / Conflits parents-ados / Difficultés de communication / Autorité / Crise d'adolescence.
Mode d'accueil	• un accueil et une écoute sans aucun "à priori" et sans jugement, en toute sécurité, grâce à des personnes compétentes • des propositions d'aide ou de prise en charge grâce à des moyens adaptés • la gratuité • le respect de l'anonymat • la confidentialité
Horaires	Accueil physique et téléphonique : - **le mardi** de 14h00 à 19h00 - **le mercredi** de 13h30 à 19h00 - **le jeudi** de 14h00 à 17h00 - **vendredi** de 14h00 à 17h00

Relais Ado-Parents Maison des Adolescents 13 Nord	Salon de Provence Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Maison des Adolescents, 94 rue Labadie - 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 56 78 89 *Fax :* 04 90 56 99 54 *Email :* ESJ-SALON@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.mda13nord.fr/Relais-Ados-Parents
Gestionnaire	Association : Maison des Adolescents Nord des Bouches du Rhône (MDA 13 NORD)
Public accueilli	Jeunes de 11 à 25 ans Parents d'adolescents
Activités	**Accueil, Écoute, orientation individuelle, Accompagnement, Prévention, Information individuelle et collective…** En direction des jeunes : Santé / Diététique / Addictions / Sexualité / contraception / Adolescence / Conflits familiaux / Mal être / Échec scolaire / Conduites à risques. En direction des parents : Problématique de l'adolescence / Accompagnement et soutien à la parentalité / Conflits parents-ados / Difficultés de communication / Autorité / Crise d'adolescence.
Mode d'Accueil	• un accueil et une écoute sans aucun "à priori" et sans jugement, en toute sécurité, grâce à des personnes compétentes • des propositions d'aide ou de prise en charge grâce à des moyens adaptés • la gratuité • le respect de l'anonymat • la confidentialité
Horaires	Accueil physique et téléphonique : - le lundi de 14h00 à 18h00 - le mardi de 14h00 à 19h00 - le mercredi de 13h00 à 19h00 - le jeudi de 13h30 à 19h00 - le vendredi de 13h30 à 18h00

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Les Quenottes	Mallemort
	Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : Relais Assistants Maternels, 35 Avenue Jean Moulin, 13560 SENAS *Directrice :* Mme Florence PREFOL-LALOUM *Tel :* 04 90 59 07 46 ; *portable :* 06 30 54 23 79 *Fax :* 04.90.59.07.46 *Email :* familles.rurales.senas@wanadoo.fr Site internet : www.famillesrurales.org/senas
Gestionnaire	Association Familles Rurales (http://www.famillesrurales.org/senas)
Public accueilli	enfants de 0 à 6 ans Parents Assistantes Maternelles/Gardes à domicile
Activités	Lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation au service des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance. Le Relais a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des assistantes maternelles ou des parents. Il s'agit d'une structure souple, d'informations et de conseils, animée par un responsable qualifié. Le Relais n'est pas employeur d'Assistant(e)s Maternel(le)s. Service gratuit pour les usagers. Adhésion possible. Pour les parents : - Information sur leurs droits et devoirs - Conseils dans les démarches administratives - Présentation des différents modes d'accueil existants - Ecoute des attentes et des besoins - Liaison avec les Assistant(e)s Maternel(le)s
Horaires	Sénas, Alleins, Orgon, Charleval, Eyguières, Lamanon, Mallemort, Vernègues. Permanences administratives et rencontres entre familles et/ou professionnels : - le mardi matin la 2ème semaine du mois à la PMI. - le lundi matin la 2ème semaine du mois : Vernègues au domaine de l'héritière - le lundi matin la 3ème semaine du mois : Alleins à la salle de la Mairie - le lundi matin la 4ème semaine du mois : Lamanon à l'office de tourisme - le jeudi matin la 4ème semaine du mois : Charleval à la micro-crèche. - Lundi et vendredi après-midi et mercredi ou samedi matin en alternance au siège de l'association à Sénas

Relais Assistants Maternels Territorial Les 3 Collines	Miramas / Grans / Cornillon-Confoux Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Maison de l'enfance et de la jeunesse 1 Promenade de la Crau, Le jardin d'Ariane, 13140 Miramas *Tel :* 04 90 50 18 82 *Fax :* *Email :* ramles3collines@mairie-miramas.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Ville de Miramas
Public accueilli	Parents, futurs parents, assistants maternels, enfants et partenaires
Activités	Le Relais Assistants maternels est un lieu de présentation des différents mode de garde existant sur les communes partenaires mais aussi un lieu d'écoute, d'orientation, de conseils et d'accompagnement destinés aux assistants maternels et aux parents afin de les soutenir dans l'exercice de leur fonction de parent-employeur. Support d'animation, il organise également des réunions thématiques, des ateliers d'éveil. C'est un support pour la professionnalisation des assistants maternels.
Horaires	lundi de 14h00 à 16h, mardi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Le mercredi sur rendez-vous de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s	Pélissanne
	Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 97 chemin St Pierre 13330 Pélissanne *Tel :* 04 90 53 08 83 Nathalie Gonzalez : 06 75 07 98 06 *Fax :* *Email :* ram.territorial@orange.fr *Site internet :* http://www.ville-pelissanne.fr/fr/info-mairie/enfance-jeunesse1/le-pole-petite-enfance/le-relais-assistantes-maternelles.html
Gestionnaire	Ville de Pélissanne
Public accueilli	721 places d'accueil en journée de 0 à 6 ans et 51 places de périscolaire de 2 ans à 12 ans. Il regroupe les villages de Coudoux, La Fare, Lançon, Pélissanne et Velaux.
Activités	Le Relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM) territorial est un lieu de rencontres, d'écoute et d'information ouvert à tous : assistantes maternelles, parents, enfants, professionnels de la petite enfance… C'est un service municipal territorial gratuit situé à Pélissanne. Dans ce lieu d'échanges, des débats et rencontres peuvent être organisés. Pour les parents et futurs parents : Le RAM peut vous aider à mieux connaître les différents modes de garde et ainsi choisir celui qui convient le mieux à votre enfant, obtenir la liste des assistant(es) maternel(les) agré(é)es, faciliter vos démarches administratives de parents employeurs, vous informer sur les aides et les avantages auxquels vous pouvez prétendre, mieux connaître les autres services qu'offrent les villes pour les enfants de 0 à 6 ans.
Horaires	Permanences administratives : - Pélissanne : mardi de 8h45 à 11h45 - Lançon-Provence, au RAM F.Dolto Rue Lafayette jeudi de 8h30 à 11h30 - La Fare-les-Oliviers, ancien Multi-Accueil, Ch. de la Gueirade et des Craus : mardi de 13h30 à 16h30 - Velaux, mairie avenue Jean Moulin : mercredi de 9h à 12h Coudoux, au CCAS : 2ème lundi du mois de 9h à 11h

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s	Salon de Provence Saint Chamas
	Petite Enfance

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Chemin de la Durance. 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 56 44 92 Monique Honnorat : 06 77 09 36 15 *Fax :* *Email :* ramsalon@orange.fr *Site internet :*
Gestionnaire	Maison de la Petite Enfance, CCAS de Salon de Provence
Public accueilli	De 0 à 6 ans
Activités	Lieu d'information, de rencontre pour les familles à la recherche du mode de garde : emploi d'une assistante maternelle agréée par le Conseil Général. Lieu de ressources pour aider les assistantes maternelles indépendantes dans l'exercice de leur fonction.
Horaires	De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h Permanences administratives • Salon de Provence : permanences sur rendez-vous Les lundi et vendredi de 14h à 17h 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h (hors vacances scolaires) • Saint Chamas : permanences sur rendez-vous Le mardi de 8h45 à 11h45 (hors vacances scolaires)

Résodys Réseau Régional Troubles du langage et déficits d'apprentissages	Salon de Provence
	Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Immeuble la Renaissance, 107 rue de Bucarest - 13300 SALON DE PROVENCE *Tel :* 04 90 42 20 21 *Email :* udb.salon@resodys.org *Site internet :* http://www.resodys.org/Salon-de-Provence
Gestionnaire	Association Résodys
Public accueilli	enfants souffrant de troubles spécifiques des apprentissages
Activités	**Les troubles des apprentissages** concernent les enfants, qui malgré une intelligence normale n'arrivent pas à apprendre à lire et à écrire en raison d'un défaut plus ou moins évident de développement des fonctions linguistiques. Les troubles des apprentissages recouvrent un ensemble plus vaste de dysfonctionnements (dysphasie, dyspraxie, dyscalculie etc.). **RÉSODYS,** regroupe des professionnels : médecins généralistes, spécialistes, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues etc..., concernés par la nécessité d'améliorer les conditions de prise en charge de ces enfants. Récemment, RÉSODYS s'est élargi en incluant les associations d'usagers et les professionnels de l'école. Son objectif actuel est de s'ouvrir aux acteurs sociaux. **MISSIONS :** **Coordination** : susciter le travail en réseau, et des réunions autour du thème des troubles des apprentissages ; faire connaître l'existence du réseau. **Formation** : homogénéiser les connaissances, les pratiques, les outils des professionnels ; participer à l'information et à la formation du public et des enseignants **Recherche** fondamentale sur la dyslexie et ses mécanismes ; recherche appliquée sur le dépistage et la thérapeutique. **ACTIONS ACTUELLES SUR SALON DE PROVENCE ET SES ENVIRONS** • bilans et suivis des enfants par l'équipe pluridisciplinaire de l'unité de bilan, composée des praticiens libéraux • participations des membres de l'équipe aux équipes éducatives dans les écoles et collèges • création d'un groupe d'orthophonistes pour l'harmonisation des pratiques de bilan et sur l'évaluation du degré de sévérité de la dyslexie.

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté Collège Joseph d'Arbaud	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Impasse de Lurian 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 53 16 43 *Fax :* *Email :* ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr *Site internet :* http://www.ash13.ien.13.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article232
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves présentant de grandes difficultés scolaires.
Activités	Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier au regard des éléments du socle commun. Les élèves suivent des enseignements adaptés qui leur permettent à la fois d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, de construire progressivement leur projet de formation et de préparer l'accès à une formation diplômante. **La commission départementale d'orientation**, présidée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, examine les dossiers des élèves sur la proposition de l'établissement scolaire ou des parents. Les élèves sont admis en SEGPA sur décision de l'inspecteur d'académie, après accord des **parents** ou du représentant légal et avis de la **commission départementale**. **La commission départementale** est composée du médecin conseiller technique départemental, de membres de corps d'inspection, de personnels de direction, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves...

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté Collège Miramaris	Miramas
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Av du Levant 13140 Miramas *Tel :* 04 90 58 09 30 *Fax :* *Email :* ce.0132327j@ac-aix-marseille.fr *Site internet :* http://www.ash13.ien.13.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article232
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves présentant de grandes difficultés scolaires.
Activités	Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves qui ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier au regard des éléments du socle commun. Les élèves suivent des enseignements adaptés qui leur permettent à la fois d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, de construire progressivement leur projet de formation et de préparer l'accès à une formation diplômante. **La commission départementale d'orientation**, présidée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, examine les dossiers des élèves sur la proposition de l'établissement scolaire ou des parents. Les élèves sont admis en SEGPA sur décision de l'inspecteur d'académie, après accord des **parents** ou du représentant légal et avis de la **commission départementale**. **La commission départementale** est composée du médecin conseiller technique départemental, de membres de corps d'inspection, de personnels de direction, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves...

Service d'Aide à Domicile A2micile	Istres Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 26, Avenue Clément Ader 13800 Istres *Tel :* Laetitia BIANCHIN : 04 90 42 46 77 - 06 45 64 91 59 *Fax :* *Email :* istres-mad@a2micile.com *Site internet :* www.a2micile.com
Gestionnaire	A2micile, société de services à la personne. L'agence d'Istres est labellisée Cap'Handéo.
Public accueilli	Enfants et adultes
Activités	Prestations proposées : • Prestations de déplacement de personnes, via des véhicules du service ou des véhicules des salariés • Accompagnement dans les activités de la vie sociale, loisirs, sorties • Accompagnement dans les activités scolaires • Accompagnement dans les activités quotidiennes (médecin, administrations…) • Fonction de garde malade (à l'exclusion des soins) • Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, à s'habiller, se déshabiller, à se déplacer, à manger, boire, aller aux toilettes, se coucher • Aide à la toilette (à l'exclusion des soins) • Soins esthétiques • Entretien de la maison et travaux ménagers • Repassage • Bricolage • Jardinage • Gestion du linge • Préparation des repas à domicile • Aide aux courses • Garde d'enfants à domicile ou hors du domicile • Soutien scolaire, ou cours à domicile • Assistance administrative • Aide à la parentalité • Aide aux aidants familiaux
Horaires	Intervention : 7 jours / 7 – De 6h à 23h Equipe Handicap de 50 salariés, formés aux différents types de handicap Communes d'intervention (entre autres) : Miramas, Salon-de-Provence et Sénas.

Service d'Aide à Domicile ADAR Provence	La-Fare-les-Oliviers Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 71, avenue du Général de Gaulle, 13580 LA FARE-LES-OLIVIERS *Tel :* 04 42 95 26 83 / 06 26 30 46 45 *Mail* : agence.lesoliveraies@adar-provence.com *Site internet :* www.adar-provence.com
Gestionnaire	Association ; Agence Martigues et Côte bleue labellisée Cap'Handéo
Public accueilli	Tous types de déficience.
Activités	• Prestations de déplacement de personnes, via des véhicules du service ou des véhicules des salariés • Conduite du véhicule personnel des personnes en situation de handicap • Conduite de véhicules de service adaptés aux personnes à mobilité réduite (3 véhicules de services dans les agences de Vitrolles, Venelles et Aix en Provence) • Accompagnement dans les activités de la vie sociale, loisirs, sorties • Accompagnement dans les activités scolaires, universitaires ou professionnelles • Accompagnement dans les activités quotidiennes (médecin, administrations…) • Fonction de garde malade (à l'exclusion des soins) • Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, à s'habiller, se déshabiller, à se déplacer, à manger, boire, aller aux toilettes, se coucher • Aide à la toilette (à l'exclusion des soins), Soins esthétiques • Entretien de la maison et travaux ménagers • Repassage / Bricolage / Jardinage • Gestion du linge • Aide aux courses • Garde d'enfants à domicile / Préparation des repas à domicile • ou hors du domicile • Soutien scolaire, ou cours à domicile • Assistance administrative • Aide à la parentalité
Autre	**Jours et horaires d'intervention : 7 jours / 7 – 24h/24** Formations spécifiques des salariés : aspirations endotrachéales, communication non verbale, méthodes de manutention, handicaps mental et psychique, autisme et épilepsie, utilisation de matériels à domicile, aide aux actes essentiels, troubles du comportement et agressivité, états dépressifs, soins esthétiques à domicile. Responsables de secteurs formés à l'aide à la formulation du Projet de Vie. Communes d'interventions : Alleins, Grans, La Fare-les-Oliviers, La Roque-d'Anthéron, Lambesc, Lançon-Provence, Miramas, Pélissanne, Salon-de-Provence, Vernègues.

Service d'Aide à Domicile ADMR Lançon-Provence	Lançon-Provence / Pélissanne Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 214 avenue Julien Fabre 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 56 49 85 *Fax :* 04 90 56 03 27 *Email :* *Site internet :* http://www.admr13.com/zone-salon.php
Gestionnaire	Fédération ADMR 13
Public accueilli	
Activités	Services proposés : • Services proposés • ménage / Repassage • Aide aux Familles • maintien à domicile des personnes âgées • Soins palliatifs • Garde à domicile de jour & de nuit • Accompagnement transport • Alternative au placement • Garde d'enfant à domicile • Aide aux personnes handicapées
Horaires	Permanences à Lançon-Provence : Tous les jeudis de 14h à 16h à la Maison des Associations, 1 place André Wolff 13680 Lançon Provence Permanences à Salon: Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00
Territoire concerné	Aurons, La Barben, Lançon de Provence, Pélissanne et Vernègues.

Service d'Aide à Domicile ADMR L'Olivier	Salon de Provence Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 214 avenue Julien Fabre 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 56 49 85 *Fax :* 04 90 56 03 27 *Email :* olivier-salon@admr13.org *Site internet :* http://www.admr13.com/zone-salon.php
Gestionnaire	Fédération ADMR 13
Public accueilli	
Activités	Services proposés : • Ménage / Repassage • Aide aux Familles • maintien à domicile des personnes âgées • Soins palliatifs • garde à domicile de jour & de nuit • Accompagnement transport • Alternative au placement • Garde d'enfant à domicile • Aide aux personnes handicapées • Garde itinérante de nuit (GIN)
Horaires	Permanences : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00
Territoire concerné	Alleins ; Charleval ; Cornillon ; Grans ; Lamanon ; Lambesc ; La Roque d'Anthéron ; Mallemort ; Rognes ; Salon de Provence ; Saint Cannat

Service d'Aide à Domicile AidàDomi	Salon de Provence Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 40, rue Beauvezet, 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 442 442 (Mme Eurédyce MARECAUX) *Fax :* 04 42 05 31 14 *Email : contact@aidadomi.fr* *Site internet :* http://www.aidadomi.fr/
Gestionnaire	Entreprise - certifiée NF services – labellisée Handéo
Public accueilli	Tous types de déficience (motrice, visuelle, auditive, intellectuelle, psychique, polyhandicap).
Activités	• Aide au lever • Aide au coucher • Aide à l'habillage • Aide au déshabillage • Aide à la toilette • Garde-malade (à l'exclusion des soins) • Aide aux courses • Livraison de courses • Préparation de repas • Aide à la prise de repas • Ménage • Repassage • Bricolage • Jardinage • Assistance administrative • Aide à la mobilité et au transport • Conduite du véhicule personnel • Accompagnement et aide aux activités de la vie sociale et relationnelle • Soutien des activités intellectuelles sensorielles et motrices • Soins et promenade d'animaux de compagnie • Garde d'enfant(s) à domicile et hors domicile (activités extrascolaires)
Autres	Interventions 7jours/7 et 24heures/24 Equipe spécialisée sur les situations de handicap notamment pour l'enfance CESUs acceptés

Service d'Aide à Domicile Arcade Assistance	Martigues Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 5, boulevard Alexander Flemming 13500 Martigues *Tel :* Perrine BIZZARI : 0810 180 380 *Fax :* *Email :* perrinebizzari@gmail.com *Site internet :* www.arcade.ms
Gestionnaire	Association Arcade Assistance Services
Public accueilli	
Activités	Prestations de déplacement de personnes, via des véhicules du service ou des véhicules des salariés Conduite du véhicule personnel des personnes en situation de handicap Conduite de véhicules de service adaptés aux personnes à mobilité réduite Accompagnement dans les activités de la vie sociale, loisirs, sorties Accompagnement dans les activités scolaires, universitaires ou professionnelles Accompagnement dans les activités quotidiennes (médecin, administrations…) Fonction de garde malade (à l'exclusion des soins) Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, à s'habiller, se déshabiller, à se déplacer, à manger, boire, aller aux toilettes, se coucher Aide à la toilette (à l'exclusion des soins) Entretien de la maison et travaux ménagers Repassage / Bricolage / Jardinage Gestion du linge Préparation des repas à domicile Aide aux courses Garde d'enfants à domicile ou hors du domicile Assistance administrative Activités collectives : Goûter avec activités, Loto
Autre	**Jours et horaires d'intervention : 7 jours / 7 – 24h/24** Spécificités du service : connaissance de la personne en situation de handicap, présence de salariés aptes à réaliser des aspirations endotrachéales, d'un service spécifique SLA et myopathies, d'un service de déplacements véhiculés sur l'ensemble du département, accompagnement sur les lieux de vacances, responsable référent formé à l'aide à la formulation du Projet de Vie et bénévoles de l'association Parcours Handicap 13. Formations spécifiques des salariés : Accompagnement du handicap neurologique et psychique, Troubles de la déglutition et aide à la prise de repas, Manutention et transferts, connaissance des constantes des appareillages de surveillance respiratoire. Communes d'intervention : La Fare-les-Oliviers , Lambesc, Miramas.

Service d'Aide à Domicile Home Services	Salon de Provence Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 212 Boulevard de la République 13300 Salon de Provence *Tel :* Laurence ARON **:** 04 95 08 13 13 *Email :* salon@home-services.com *Site internet :* www.home-services.com
Gestionnaire	Entreprise labellisée Cap'Handéo.
Public accueilli	
Activités	Prestations de déplacement de personnes, via des véhicules du service ou des véhicules des salariés Conduite du véhicule personnel des personnes en situation de handicap Accompagnement dans les activités de la vie sociale, loisirs, sorties Accompagnement dans les activités quotidiennes (médecin, administrations…) Fonction de garde malade (à l'exclusion des soins) Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, à s'habiller, se déshabiller, à se déplacer, à manger, boire, aller aux toilettes, se coucher Aide à la toilette (à l'exclusion des soins) Entretien de la maison et travaux ménagers Repassage Jardinage Gestion du linge Préparation des repas à domicile Aide aux courses Garde d'enfants à domicile ou hors du domicile Assistance administrative
Autre	Jours et horaires d'intervention : 7 jours / 7 – De 6h à 23h Formations spécifiques des salariés : Connaissance des différents types de handicaps, Comprendre et accompagner le handicap psychique, Comprendre et accompagner l'autisme. Présence de salariés aptes à réaliser des aspirations endotrachéales. Communes d'intervention : Alleins, Grans, La Fare-les-Oliviers, La Roque-d'Anthéron, Lambesc, Lançon-Provence, Mallemort, Miramas, Pélissanne, Salon-de-Provence, Vernègues.

Service d'Aide à Domicile La Communauté	Miramas Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 23, avenue du Général De Gaulle 13140 Miramas *Tel :* Gisèle FRIZOT : 04 42 55 25 10 *Fax :* *Email :* assoclacommunaute@orange.fr *Site internet :* www.la-communaute.org
Gestionnaire	Association La Communauté, Agence Miramas labellisée Cap'Handéo
Public accueilli	
Activités	Prestations de déplacement de personnes, via des véhicules du service ou des véhicules des salariés Conduite du véhicule personnel des personnes en situation de handicap Accompagnement dans les activités de la vie sociale, loisirs, sorties Accompagnement dans les activités scolaires, universitaires ou professionnelles Accompagnement dans les activités quotidiennes (médecin, administrations…) Fonction de garde malade (à l'exclusion des soins) Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, à s'habiller, se déshabiller, à se déplacer, à manger, boire, aller aux toilettes, se coucher Aide à la toilette (à l'exclusion des soins) Entretien de la maison et travaux ménagers Repassage / Gestion du linge Préparation des repas à domicile Aide aux courses Assistance administrative
Autres	**Jours et horaires d'intervention** : 7 jours / 7 – De 6h à 23h Formations spécifiques des salariés : connaissances des différents types de handicap, aides techniques et aménagement de l'espace de vie, nouvelle culture et nouvelle approche de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, comprendre, prévenir et gérer les troubles du comportement, comprendre et accompagner les personnes en situation de handicap, sensibilisation à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles, rendre plus confortable la vie quotidienne de personnes déficientes visuelles, accompagner les personnes déficientes visuelles, handicap et sexualité… Communes d'intervention : Grans, La Fare-les-Oliviers, Lançon-Provence, Salon-de-Provence.

Service d'Aide à Domicile TCA 13	Aix-en-Provence Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse (siège) :* Le Mercure B, 80, rue Charles Duchesne 13851 Aix en Provence *Tel :* Marie-Hélène HOARAU : 06 46 39 33 42 *Fax :* *Email :* marie-helene.tca13@laposte.net *Site internet :*
Gestionnaire	Association Traumatisme Crânien Assistance des Bouches-du-Rhône, labellisée Cap'Handéo.
Public accueilli	Personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées
Activités	Prestations de déplacement de personnes, via des véhicules du service Conduite du véhicule personnel des personnes en situation de handicap Accompagnement dans les activités de la vie sociale, loisirs, sorties Accompagnement dans les activités scolaires, universitaires ou professionnelles Accompagnement dans les activités quotidiennes (médecin, administrations…) Fonction de garde malade (à l'exclusion des soins) Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, à s'habiller, se déshabiller, à se déplacer, à manger, boire, aller aux toilettes, se coucher Aide à la toilette (à l'exclusion des soins) Entretien de la maison et travaux ménagers Préparation des repas à domicile Aide aux courses Assistance administrative Aide à la parentalité Aide aux aidants familiaux Activités collectives (sorties, ateliers, repas…)
Autres	**Jours et horaires d'intervention : 7 jours / 7 – 24h/24** Spécificités du service : intervention auprès de personnes cérébrolesées et traumatisées crâniennes, avec une spécificité sur le handicap invisible, organisation de temps conviviaux (sorites, ateliers, repas…) en partenariat avec l'AFTC 13, réunions d'aide aux aidants en partenariat avec l'AFTC 13 Formations spécifiques des salariés : les outils de communication, gestion de la désinhibition, la coordination dans l'aide à domicile auprès de personnes en situation de handicap, mieux travailler avec les familles des personnes en situation de handicap, stimulation des personnes cérébrolesées et traumatisées crâniennes. Communes d'intervention : Alleins, Grans, La Fare-les-Oliviers, La Roque d'Anthéron, Lambesc, Lançon-Provence, Mallemort, Miramas, Pélissanne, Salon-de-Provence, Vernègues.

Service d'Aide à Domicile Vittalliance Marseille	Marseille Services d'Aide à Domicile

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 141, avenue du Prado, Bât B – 2ème étage, 13008 Marseille *Tel :* **Sandy DE CUETOS :** 04 91 76 01 52 *Email :* sandy.decuetos@vitalliance.fr *Site internet :* www.vitalliance.fr
Gestionnaire	Société de Service d'Aide à Domicile, Agence Marseille labellisée Cap'Handéo.
Public accueilli	
Activités	Conduite du véhicule personnel des personnes en situation de handicap Accompagnement dans les activités de la vie sociale, loisirs, sorties Accompagnement dans les activités scolaires, universitaires ou professionnelles Accompagnement dans les activités quotidiennes (médecin, administrations…) Fonction de garde malade (à l'exclusion des soins) Aide aux actes essentiels de la vie : aide au lever, à s'habiller, se déshabiller, à se déplacer, à manger, boire, aller aux toilettes, se coucher Aide à la toilette (à l'exclusion des soins) Entretien de la maison et travaux ménagers Repassage Gestion du linge Préparation des repas à domicile Aide aux courses Garde d'enfants à domicile ou hors du domicile Assistance administrative Aide à la parentalité Activités collectives (groupes de parole, sorties…)
Autres	**Jours et horaires d'intervention : 7 jours / 7 – De 24h/24** Spécificités du service : présence de salariés aptes à réaliser des aspirations endotrachéales, accompagnement sur le lieu de vacances. Communes d'intervention : Alleins, Aurons, Grans, La Fare-les-Oliviers, La Roque-d'Anthéron, Lambesc, Lançon-Provence, Mallemort, Miramas, Pélissanne, Salon-de-Provence, Vernègues.

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile SESSAD APAR	Salon de Provence
	Service Médico-Social

Coordonnées du dispositif	Adresse : 195 avenue de Provence, 13300 Salon de Provence Tel : 04 86 17 93 39 Fax : 04 90 45 48 15 Email : secretaire.salon@apar-autisme.org Site internet :
Gestionnaire	**APAR (Association Prévention Autisme Recherche)** Adresse : 195 avenue de Provence 13300 Salon de Provence Tel : 04 86 22 00 09 Fax : 04 90 59 34 73 (en cas d'absence : 04 42 57 12 28) Mail : apar@apar.asso.fr
Public accueilli	Enfants, adolescents et jeunes adultes avec autisme et autres troubles du spectre autistique(TSA) – agrément 3 – 20 ans
Activités	L'équipe, composée de professionnels éducatifs, médicaux et paramédicaux, a pour mission de venir soutenir principalement la scolarité d'enfants avec autisme et autres TSA. Travaillant à partir du domicile au sens large, les professionnels sont amenés à rencontrer l'enfant chez lui mais également au sein de son école, du centre de loisirs, de la bibliothèque, ou encore dans les locaux du SESSAD. L'enfant et sa famille se verront proposer un projet personnalisé d'accompagnement visant à les soutenir les différentes dimensions du quotidien au regard des potentiels de l'enfant, des demandes de la famille et des besoins repérés par les professionnels.
Horaires	Fonctionnement du lundi au vendredi Périodes de fermeture : - Une semaine au cours des vacances de Toussaint, Février, Pâques - Deux semaines aux vacances de Noël - Quatre semaines au cours de l'été

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile **SESSAD Le Colombier**	La Roque d'Anthéron Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* avenue du Président J.F. Kennedy 13640 La Roque d'Anthéron *Tel :* 04 42 26 97 09 *Fax :* 04 42 26 95 76 *Email :* sessadlecolombier@orange.fr *Site internet :* http://imelecolombier.fr/index.php/activites/sessad/presentation
Gestionnaire	Etablissement Public Autonome Communal
Public accueilli	Le SESSAD s'adresse de 6 à 20 ans : - à l'élève qui ressent un mal-être à l'école, exprimé par son comportement et/ou d'importantes difficultés d'apprentissage. - à des élèves, intégrés en milieu ordinaire ou spécialisé sous des formes variables (école maternelle, primaire, CLIS, SEGPA,UPI...)
Activités	La prise en charge SESSAD comporte : • Le conseil et l'accompagnement des familles et de l'entourage familier, • L'approfondissement du diagnostic, • Le soutien psychologique. • l'aide au développement psychomoteur. • Le soutien à l'intégration scolaire • Le soutien à l'acquisition de l'autonomie. La prévention est un axe majeur du projet : • Prévention précoce et prévention des sur handicaps • Prévention des exclusions scolaires • mais aussi prévention des désavantages résultant d'une intégration inadaptée aux besoins de l'élève. Les SESSAD proposent les services suivants : • Une prise en charge précoce pour les enfants de 0 à 6 ans • Un soutien à l'intégration scolaire • Des conseils apportés aux parents • Une aide à l'autonomisation de l'enfant en association avec les parents, par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique L'ensemble de ces services sont réalisables grâce à la mobilité des équipes, qui interviennent sur tous les lieux de vie de l'enfant (crèche, école, centre de loisirs, domicile familial...) ainsi que dans les locaux du SESSAD.
Horaires	

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile SESSAD Le Verdier	Istres
	Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Parc de Trigance, 12 chemin de Capeau, 13800 Istres *Tel :* 04 90 45 49 27 *Fax :* 04 90 45 64 58 *Email :* *Site internet :* *http://www.ari.asso.fr/etablissements/fiche_etablissement.php?ref=45*
Gestionnaire	**ARI (Association Régionale pour l'Intégration)** *Adresse :* 26 rue St Sébastien 13006 Marseille *Tel :* 04 91 13 41 30
Public accueilli	enfants et d'adolescents de 4 à 18 ans souffrant de troubles psychologiques et du comportement. 33 places de SESSAD, 6 places de Semi-internat Miramas, Istres, (Salon Nord en développement) / Martigues, Port de Bouc, Port St Louis
Activités	Les SESSAD proposent les services suivants : • Une prise en charge précoce pour les enfants de 0 à 6 ans • Un soutien à l'intégration scolaire • Des conseils apportés aux parents • Une aide à l'autonomisation de l'enfant en association avec les parents, par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique L'ensemble de ces services sont réalisables grâce à la mobilité des équipes, qui interviennent sur tous les lieux de vie de l'enfant (crèche, école, centre de loisirs, domicile familial...) ainsi que dans les locaux du SESSAD.
Horaires	

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile SESSAD Les Cyprès	Salon de Provence
	Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : ancienne route de Pélissanne - 13300 Salon-de-Provence *Tel :* 04 90 53 50 88 *Fax :* 04 90 17 03 51 *Email :* sessad@pblancs-salon.fr
Gestionnaire	*Adresse :* **Œuvre des Papillons Blancs de Salon,** Quartier les Moulédas, Chemin de sans souci, 13300 Salon de Provence *Tel* : 04 90 17 03 60 *Fax :* 04 90 17 03 61 *Mail :* secretariat.siege@pblancs-salon.fr
Public accueilli	19 places pour des personnes âgées entre 6 et 20 ans. La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées retient comme handicap principal de ces personnes un déficit intellectuel.
Activités	Chaque usager bénéficie d'un accompagnement personnalisé élaboré avec lui et mis en œuvre après son acceptation, en fonction de ses besoins et désirs. Le Sessad accompagne les usagers (jeunes et familles) dans leur milieu de vie naturel. Le service agit en collaboration étroite avec les dispositifs déjà présents auprès de l'enfant et de la famille Les SESSAD disposent d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, thérapeutes, assistant social) mobile agissant dans tous les lieux de vie et de travail de l'enfant ainsi que dans les locaux du service. La scolarité et la formation professionnelle sont assurées par les écoles et centres de formations habituels. Par son action le Service : • Contribue à l'inclusion sociale, scolaire, professionnelle et à l'autonomie des enfants, adolescents et jeunes adultes. • Favorise le maintien de l'usager dans son milieu de vie, tout en assurant les soins et le soutien éducatif. • Conseille, soutient les familles, les usagers et l'ensemble de l'environnement • Aide à l'autonomisation de l'enfant en association avec les parents, par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique Coût : Le service est financé par la sécurité sociale via un mécanisme de dotation globale. La reconnaissance d'enfant handicapé ouvre droit au 100% de la sécurité sociale qui règle les actions des professionnels.
Horaires	Le service agit sous la forme « d'actes » essentiellement individuels du lundi au vendredi.

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile SESSAD Les Heures Claires	Istres
	Etablissement Médico-Social

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Avenue des Heures Claires – 13800 Istres *Tel :* 04 42 11 42 42 *Fax :* *Email :* *Site internet :* *http://www.chrysalidegdf.com/index.php*
Gestionnaire	Association La Chrysalide Martigues *Adresse :* ZA Lavalduc - 440, Allée Charles Laveran BP 10203 - 13775 Fos-Sur-Mer *Tel :* 04 42 06 11 88 *Fax :* 04 42 06 18 45 *Email :* chrysalide-martigues@wanadoo.fr *Site internet :* www.chrysalidegdf.com
Public accueilli	Enfants présentant une déficience intellectuelle, à partir de 6 ans.
Activités	
Horaires	Recrutement jusqu'à Miramas.

Service Education Jeunesse Mairie de Pélissanne	Pélissanne Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* ALSH Jean Paul Houlié - 393, chemin St Pierre 13330 Pélissanne *Tel :* 04 90 55 32 92 *Mail :* sej@ville-pelissanne.fr *Site internet :* http://www.ville-pelissanne.fr/fr/info-mairie/enfance-jeunesse1/vie-scolaire-et-periscolaire/le-sej-service-education-jeunesse.html
Gestionnaire	Ville de Pélissanne
Public accueilli	Enfants de 3 à 15 ans
Activités	Ce service s'occupe de tout ce qui concerne les écoles maternelles et élémentaires : • Pré-inscrire son enfant à l'école maternelle ou élémentaire • Inscrire son enfant à la restauration scolaire • Inscrire son enfant à la garderie du matin • Inscrire son enfant à la garderie du midi • Inscrire son enfant au nouveau temps périscolaire et périscolaire, le soir • Inscrire son enfant à l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires • Inscrire son enfant à l'aide aux devoirs du CE1 au CM2 • Inscrire son enfant à l'aide aux devoirs de la 6ème à la 3ème • Inscrire son enfant aux séjours neige et ski • Régler sa facture
Horaires	Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h/13h30-18h Mercredi : 13h30-18h30 Vendredi : 8h-18h00

Service Enfance – Jeunesse	Lançon Provence
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Mairie place du Champ de Mars 13680 Lançon-Provence *Tel :* 04 90 42 98 10 (standard de la mairie) *Fax :* 04 90 42 90 18 *Mail :* mairie@lancon-provence.fr *Site internet :* http://www.lancon-provence.fr/lancon.asp?IdPage=15442
Gestionnaire	Mairie de Lançon Provence
Public accueilli	
Activités	Le service Enfance-Jeunesse gère : • les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires, • la restauration scolaire, les études surveillées et les transports scolaires, Les adjoints d'animation interviennent dans les secteurs périscolaires et l'animation des quartiers. Les éducateurs des activités physiques et sportives conduisent et coordonnent les activités physiques et sportives organisées par la collectivité.
Horaires	

Service Municipal Enfance et Jeunesse	Grans
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Mairie de Grans Boulevard Victor Jauffret 13450 GRANS *Responsable* : Magali IMBERT ; *Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et la Jeunesse* : Pascale COURT *Tel :* 04 90 55 98 24 *Fax :* 04 90 55 86 27 *Mail :* smej@grans.fr *Site internet :* http://www.grans.fr
Gestionnaire	Mairie de Grans
Public accueilli	Enfants/adolescents
Activités	Le service municipal enfance et jeunesse est une équipe d'une vingtaine d'agents accueillant les enfants de 3 à 17 ans. Il propose différentes activités: - l'accueil de loisirs 3/6 ans, 7/11 ans, 12/17 ans. - l'accueil périscolaire, le temps d'activités périscolaire, la pause méridienne - Séjours, week-ends Un guichet unique est mis en place, deux agents assurent des missions plus administratives comme l'accueil du public, les renseignements et les inscriptions. La finalité éducative des services vise la mise en place d'activités variées et ludiques afin de permettre aux enfants de se construire en tant qu'individu autonome : - valoriser l'esprit d'initiative et la créativité, - développer la coopération - accompagner à une éducation à la citoyenneté.
Horaires	Le service municipal enfance et jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h. Il se situe au rez-de-chaussée, l'entrée principale est à côté de la porte de la mairie.

Service Municipal Enfance et Jeunesse	La Roque d'Anthéron Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Mairie, 13640 La Roque d'Anthéron *Tel :* 04.42.95.70.70 (Yveline Décanis) *Fax :* *Mail :* *Site internet :* http://www.ville-laroquedantheron.fr/fr/vivre/enfance-jeunesse-8.htm
Gestionnaire	Ville de La Roque d'Anthéron
Public accueilli	
Activités	Centralise les formalités administratives liées aux écoles, et organise les temps de loisirs de nos enfants et nos jeunes qui doivent pouvoir trouver dans leur village un choix d'activités satisfaisant : sports, musique, loisirs divers, culture, accompagnement scolaire...
Horaires	lundi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30, mardi de 13h30 à 17h, mercredi et samedi de 9h à 12h.

Services Municipaux	Lambesc
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	**SERVICE ENFANCE - EDUCATION** *Adresse :* 6 bd de la République 13410 LAMBESC *Tel :* 04 42 17 00 58 ou 04 42 57 93 10 *Mail :* affaires.scolaires@lambesc.fr **SERVICE SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE** *Adresse :* 2 avenue de la Résistance (dans la Maison du Tourisme et de la Culture) 13410 LAMBESC *Tel :* 04 42 17 95 58 *Mail :* association@lambesc.fr *Site internet :* http://www.lambesc.fr/49-les-services-municipaux.htm
Gestionnaire	Mairie de Lambesc
Public accueilli	
Activités	
Horaires	**SERVICE ENFANCE – EDUCATION** Horaires d'ouverture au public : lundi - mardi - mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h / jeudi de 8h à 12h. **SERVICE SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE** Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Services Municipaux	Vernègues
	Accès aux droits

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* *Tel :* 04.90.59.36.07 *Fax :* 04.90.59.36.72 *Mail :* mairie.vernegues@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.vernegues.com/
Gestionnaire	Mairie de Vernègues
Public accueilli	
Activités	Centre socio-culturel à Cazan : 04.90.57.47.94 Office Municipal des Sports et de la Culture : M. Stéphane MURACCIOLE Tel : 06.43.69.25.14 ou 04.90.57.31.10
Horaires	La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Soins dentaires Réseau Handident PACA	Région PACA Soins

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Hôpital de Ste Marguerite - Pavillon 9, 270 bd. Ste. Marguerite 13009 Marseille *Tel :* 04 91 43 07 94 ou 04 91 41 10 14 *Email :* handident@yahoo.fr *Site internet :* http://handidentpaca.fr/fr/website/le-reseau-handident
Gestionnaire	Association Handident PACA
Public accueilli	Enfants et adultes en situation de handicap
Activités	Le réseau de santé Handident Paca organise et facilite l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes déficientes mentales, motrices et sensorielles. Il propose différents lieux de soins en fonction de la nature des soins et de la coopération du patient : **Le cabinet de ville** : le praticien libéral lors de la consultation dépiste les situations nécessitant une prise en charge spécifique pour les soins dentaires. Il réalisera les soins lorsque ceux-ci sont possibles en cabinet. Si non il informera la cellule de coordination pour une nouvelle orientation. Son inscription dans le réseau garantit au patient un accueil et des soins adaptés et personnalisés. **L'Unité de Santé Orale (USO)** est localisée dans le cabinet dentaire d'une clinique ou d'un hôpital. L'équipe, constituée d'un chirurgien-dentiste libéral et d'un infirmier formés, permet de recevoir des patients nécessitant un environnement hospitalier. Il existe 4 USO : Hôpital Saint Joseph à Marseille, CH Martigues, CH Digne, Hôpital Georges Clémenceau à La Garde (83). **Le Centre Ressource** est à l'hôpital de la Timone, qui dispose d'un plateau technique, des compétences spécifiques et des possibilités d'enseignement et de formation. Les praticiens hospitaliers, assurent les soins multiples ou complexes sous sédation consciente et/ou sous anesthésie générale. **Blocs opératoires** pour des soins dentaires sous anesthésie générale : à Marseille : Hôpital Timone, Hôpital Nord, Hôpital Européen, Clinique de Bonneveine, Clinique Vert-Côteau ; Clinique Saint Roch et Clinique Saint Jean à Toulon; le CH Avignon, le CH Martigues. Pour uniquement des actes de chirurgie : Clinique Juge à Marseille.
Horaires	Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Soutien à la Parentalité Salon Action Santé	Salon de Provence
	Information, Orientation, Ecoute

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 123 rue de Bucarest, BP 310 - 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 53 14 69 ; *portable association* 06 76 84 49 01 . *Pascale Inaudi :* 06 72 43 69 90 ; *Claire Granier :* 06 87 12 23 36 *Email :* salonactionsante@aol.com http://www.salonactionsante.moonfruit.fr/#/soutien-a-la-parentalite/4246273
Gestionnaire	Association Salon Action Santé / CCAS ville de Salon de Provence
Public accueilli	de 0 à 6 ans selon les activités
Activités	**Réseau d'Appui et d'Accompagnement des Parents** (REAAP) **LAEP, Café-bébé :** Les professionnelles de la petite enfance ou travailleurs sociaux sont disponibles pour écouter, accompagner le lien parents-enfants et pour faciliter l'accès à la socialisation dans un cadre adapté. L'action "café-bébé" est un lieu de rencontre où le tout petit (de la naissance à 4 ans) vient, accompagné d'un parent ou d'un proche. L'accueil anonyme, libre et gratuit. **Cabane à jouer :** Dans cet espace, l'éducatrice de jeunes enfants, propose des activités ludiques à partager avec votre enfant de 0 à 6 ans. Des professionnels de la petite enfance vous aident à trouver des réponses à vos questions concernant l'éducation de votre enfant. **Groupe de soutien pour les parents :** Participation et animation du réseau parentalité de la ville de Salon de Provence. Participation aux formations de santé mentale animées par le CCAS. Un atelier formation des parents a lieu une fois par mois à la Ruche. Partenariat avec le CAVM et l'AGGESC. **Devenir parents :** Accompagnement à la naissance.
Horaires	**Café-bébé :** • le mardi de 8h30 à 11h30 au Complexe "François Blanc" à la Monaque, 153 ancienne route de Cornillon, • le mardi de 13h30 à 16h30 aux Canourgues, se renseigner auprès de Salon Action Santé concernant le lieu d'accueil. • le jeudi de 13h30 à 16h30 et le mardi de 8h30 à 11h30 au Complexe "François Blanc" à la Monaque, 153 ancienne route de Cornillon, **Cabane à jouer :** • le mercredi de 9h à 11h30, 306 bd des Frères Lamanon • Une permanence a également lieu le mardi de 9h à 11h. • le vendredi de 9h à 11h30, Espace Citoyen et de la Création, bd C. Delmas. **Devenir parents :** • un lundi par mois au multi accueil François Blanc de 14h à 16h

Transports Adaptés Le Maillon	Miramas
	Transports / déplacements

Coordonnées du dispositif	*Adresse : 2* Rue Barbier-Jauffret, 13140 Miramas *Tel :* 04 90 50 51 14 ; Mobile : 06 38 39 70 75 (Coordinatrice : Nathalie Gérard) *Fax :* *Email :* lemaillon@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.lemaillon.fr/
Gestionnaire	Association Le Maillon
Public accueilli	Tout handicap
Activités	Elle propose des aides et un accompagnement personnalisés, adaptés aux besoins de chacun. L'objectif est de permettre de continuer à vivre au domicile dans les meilleures conditions. • transport des personnes en situation de handicap pour la santé, vie quotidienne, démarches administratives, culture-loisir-sport (passage en commission CCAS pour toutes demandes) • rupture de l'isolement et travail sur l'autonomie (visite à domicile par une aide médico-psychologique) • lieu ressource pour les personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à des actions culturelles, sportives et de loisir
Horaires	Ouverture des bureaux : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Mercredi de 8h30 à 12h30

Transports Adaptés Transports Mobilité Solidarité	Miramas/Grans
	Transports / déplacements

Coordonnées du dispositif	*Adresse* : Antenne Ouest Provence, 6, rue Joseph-Thoret, ZI du Tubé Nord 13800 Istres *Tel :* 04 42 11 85 00 *Fax :* 04 42 05 29 19 *Email :* tms.istres@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.tmsmobilite.org/istres.html
Gestionnaire	
Public accueilli	Territoire d'intervention comprenant les communes de Miramas et Grans.
Activités	L'association transport mobilité solidarité se donne pour objet de développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes, ainsi que des personnes en situation d'isolement, par différents outils dont : • Mise à disposition de cyclomoteurs et de voitures, • Transport micro collectif et transport public routier de personnes, • Accompagnement individuel à la mobilité, et actions de prévention sécurité routière Il est précisé que l'action de TMS vise principalement les personnes en difficulté, en recherche d'emploi, isolées, qui n'ont pas les moyens financiers de trouver au sein du secteur concurrentiel les solutions à leurs problèmes de mobilité. ACTION SUR LE TERRITOIRE : • Transport Micro Collectif • Prêt de deux roues • Prêt de quatre roues • Atelier entretien de base des véhicules • Accompagnement individuel • Sécurité Routière
Horaires	

Transports Adaptés Transport Mobilité Solidarité	Salon de Provence
	Transports / Déplacements

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 246 boulevard Ledru Rollin 13300 Salon de Provence *Tel :* 04.90.55.17.09 *Fax :* 04.90.55.25.28 *Email :* tms@wanadoo.fr *Site internet :* http://www.tmsmobilite.org/
Gestionnaire	Association
Public accueilli	Intervention sur les Communes de Salon de Provence, Pélissanne, Aurons, Vernègues, Mallemort, Alleins, Lançon de Provence, Charleval, Miramas et Grans
Activités	L'association transport mobilité solidarité se donne pour objet de développer l'accès aux transports et à la mobilité nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes, ainsi que des personnes en situation d'isolement, par différents outils dont : • Mise à disposition de cyclomoteurs et de voitures, • Transport micro collectif et transport public routier de personnes, • Accompagnement individuel à la mobilité, et actions de prévention sécurité routière Il est précisé que l'action de TMS vise principalement les personnes en difficulté, en recherche d'emploi, isolées, qui n'ont pas les moyens financiers de trouver au sein du secteur concurrentiel les solutions à leurs problèmes de mobilité. TMS peut transporter également d'autres publics, dont des enfants, à la demande. ACTION SUR LE TERRITOIRE : • Transport Micro Collectif • Prêt de deux roues • Prêt de quatre roues • Accompagnement individuel à la mobilité • Sécurité Routière
Horaires	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (horaire bureau)

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Collège Albert Camus	Miramas
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Bd Guy de Maupassant 13140 MIRAMAS *Tel :* 04 90 58 11 32 *Email :* ce.0132326h@ac-aix-marseille.fr *Site internet :* http://www.clg-camus-miramas.ac-aix-marseille.fr/spip/ *référent*: RIBIERE Michel *tel :* 04 90 57 96 12 ; 06 34 20 41 85 *mail :* michel.ribiere@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales
Activités	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) permettent l'accueil dans un collège, un lycée général et technologique, ou un lycée professionnel d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes. Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole), des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle des troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques) ou des troubles multiples associés. Les ULIS accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation personnalisée. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Chaque élève scolarisé au titre d'une ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en ULIS dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Collège Joseph d'Arbaud	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Impasse de Lurian 13300 Salon de Provence *Tel :* 04 90 53 16 43 *Fax* : 04 90 42 18 49 *Email :* ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr *Site internet :* http://www.ash13.ien.13.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article232 *Référent:* M. Richard GARCIA ; tel : 06 34 20 34 93 *Fax :* 04 90 42 18 49 *Mail :* richard.garcia@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales
Activités	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) permettent l'accueil dans un collège, un lycée général et technologique, ou un lycée professionnel d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes. Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole), des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle des troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques) ou des troubles multiples associés. Les ULIS accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation personnalisée. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Chaque élève scolarisé au titre d'une ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en ULIS dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Collège Les Garrigues	Rognes
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Route de Saint Cannat, 13840 Rognes *Tel :* 04 42 50 16 32 *Site internet :* http://www.clg-garrigues.ac-aix-marseille.fr/spip/ *Référent*: Serge PITTALIS *tel :* 06 34 20 40 46 *Email :* serge.pittalis@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales
Activités	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) permettent l'accueil dans un collège, un lycée général et technologique, ou un lycée professionnel d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes. Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole), des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle des troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques) ou des troubles multiples associés. Les ULIS accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation personnalisée. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Chaque élève scolarisé au titre d'une ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en ULIS dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Collège Louis Leprince Ringuet	La Fare Les Oliviers
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Esplanade du Dr Charrel. BP7, 13580 LA FARE LES OLIVIERS *Tel :* 04 90 42 67 12 *Email :* ce.0133016h@ac-aix-marseille.fr *Site internet :* http://www.clg-leprinceringuet.ac-aix-marseille.fr/spip/ *Référent*: Guy JUVE *Téléphone* : 04 42 54 39 35 ; *Portable :* 06 34 20 36 11 *Mail :* guy.juve@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves présentant des Troubles Envahissants du Développement
Activités	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) permettent l'accueil dans un collège, un lycée général et technologique, ou un lycée professionnel d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes. Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole), des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle des troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques) ou des troubles multiples associés. Les ULIS accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation personnalisée. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Chaque élève scolarisé au titre d'une ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en ULIS dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Collège privé La Présentation de Marie	Salon de Provence
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* 162 rue Maréchal Joffre, 13300 Salon-de-Provence *Site internet :* http://www.collegedelapresentation.org/ *Référent:* Mme Marie-Pierre FERRE *Tel :* 04 90 53 16 57 ; 06 34 20 38 31 Fax : 04 90 50 30 13 Mail : marie-pierre.ferre@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Enseignement privé
Public accueilli	Elèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales
Activités	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) permettent l'accueil dans un collège, un lycée général et technologique, ou un lycée professionnel d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes. Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole), des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle des troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques) ou des troubles multiples associés. Les ULIS accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation personnalisée. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Chaque élève scolarisé au titre d'une ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en ULIS dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Collège Roger Carcassone	Pélissanne
	Scolarité

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Les Enjouvènes av St Roch, 13330 PELISSANNE *Tel :* 04 90 55 05 20 *Fax :* 04 90 55 38 17 *Référent*: Muriel LANKAMER *Tel :* 04 90 53 16 57 / 06 34 20 36 26 *Fax :* 04 90 50 30 13 *Email :* muriel.lankamer@ac-aix-marseille.fr
Gestionnaire	Education Nationale
Public accueilli	Elèves présentant des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (ULIS TSLA).
Activités	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) permettent l'accueil dans un collège, un lycée général et technologique, ou un lycée professionnel d'un petit groupe d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes. Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole), des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle des troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques) ou des troubles multiples associés. Les ULIS accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier, dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré, d'une scolarisation personnalisée. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Chaque élève scolarisé au titre d'une ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. C'est la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui propose l'orientation en ULIS dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève.

INFORMATIONS UTILES

Dispositifs du Conseil Général des Bouches du Rhône

JEUNESSE

Passeport 13	Ce dispositif fait découvrir aux collégiens la diversité, l'histoire et les richesses culturelles, patrimoniales, industrielles et économiques du département des Bouches-du-Rhône à travers une approche métiers. Des journées sont organisées autour de trois pôles : l'environnement et l'agriculture, l'industrie et les services, et la culture et les medias. Elles peuvent aussi servir d'appui aux professeurs dans le cadre des programmes d'orientation professionnelle, d'éducation. Pour les enseignants : n'hésitez pas à consulter régulièrement cette page : de nouvelles visites sont programmées tout au long de l'année. **Comment participer à une journée Passeport 13 ?** En consultant les visites proposées ci-dessous. Une fois le choix effectué, une fiche de vœux doit être remplie par les professeurs. A la réception de cette demande, le principal du collège doit la valider, par retour de mail, sous les 10 jours. Les visites s'effectuent pendant le temps scolaire. Les transports, repas et visites sont entièrement pris en charge par le CG 13. **Email** : **passeport13@cg13.fr** Tél : 04 13 31 96 60 de 9h à 16h30 http://www.cg13.fr/jeunesse/passeport-13/
L'Attitude 13 Chéquier culture et sports	Destinés à tous les collégiens scolarisés et domiciliés dans le département, le chéquier L'attitude 13 est gratuit, et propose 100 euros de réduction dont 50 euros dans le domaine de la culture (cinéma, théâtre, concerts, achat de livres, pratique d'une activité culturelle…) et 50 euros pour la pratique sportive. Le cumul des chèques de même catégorie est autorisé et 2 chèques « PRATIQUE SPORTIVE » permettent de réduire les frais de licence sportive, d'adhésion à une structure sportive, d'inscription à un stage sportif, d'inscription à un « stage 13 sport » du Conseil Général.

	Le chéquier L'Attitude 13 est attribué sans condition de ressources, dans la limite des stocks disponibles. Renseignements : Direction Jeunesse et Sport - **lattitude13@cg13.fr** ou n°AZUR : 0 811 88 00 88 http://www.cg13.fr/jeunesse/lattitude13/ https://lattitude13.zecarte.fr:8443/

Transports scolaires	Bénéficient de l'aide aux transports scolaires, les élèves de la Maternelle jusqu'au baccalauréat qui habitent les Bouches-du-Rhône effectuant un trajet scolaire de la compétence du CG13 (hors périmètre urbain notamment Marseille/Marseille) et fréquentant un établissement public ou privés sous contrat du second degré dans les Bouches-du-Rhône. Consultez la carte des périmètres de transports urbains Consultez la liste des établissements sous contrat et hors contrat Autres conditions particulières pour bénéficier de la prise en charge du transport scolaire : - les élèves doivent parcourir plus de 3 km entre leur domicile et l'établissement scolaire et effectuer au moins un aller-retour par jour - les élèves internes doivent parcourir plus de 10 km et effectuer un aller-retour par semaine. Les élèves doivent s'inscrire auprès de la mairie de leur lieu de domicile du 1er juin au 31 juillet ou auprès du syndicat intercommunal des transports scolaires dont dépend votre commune. http://www.cg13.fr/deplacements/les-transports-scolaires/le-transport-des-scolaires/

HANDICAP

SDPH	Le Service Départemental pour les Personnes Handicapées (SDPH) réserve une écoute attentive aux demandes des personnes handicapées avec une orientation vers les associations, les structures, les services et organismes compétents. Un centre de ressources documentaires est à disposition des personnes handicapées. Le SDPH met à disposition des revues mensuelles, relatives au domaine du handicap, consultables tous les jours de 9h30 à 16h. Ce service assure également un suivi et une mise à jour du site internet : www.handicap13.fr Adresse : Hôtel du Département, 52 avenue de St Just, 13004 MARSEILLE Tél. : 04 13 31 27 70 ; Fax : 04 13 31 27 98 Courriel : sdph@cg13.fr http://www.cg13.fr/handicap/service-departemental-pour-les-personnes-handicapees-sdph/

Education/ Collège	**Actions éducatives auprès des collégiens** Le Département propose aux collèges publics des actions éducatives, menées par des associations auprès des élèves, pendant le temps scolaire. Elles veulent apprendre aux élèves à « vivre ensemble » dans le respect de chacun, quel que

	soit sa différence, et à s'enrichir ainsi au contact de l'autre. Les actions ont notamment pour objectifs d'amener les collégiens à réfléchir sur le respect mutuel et de favoriser l'intégration des personnes handicapées au sein du collège et de la cité. Par ailleurs, le Département peut apporter un financement forfaitaire aux initiatives des collèges concernant l'apprentissage de la citoyenneté dans son ensemble, et notamment l'intégration des personnes handicapées. **Contact :** Patrick GONZALEZ : 04 13 31 23 67 ; patrick.gonzalez@cg13.fr http://www.cg13.fr/handicap/enfance-jeunesse/
	Sorties nature Le Département propose aux collèges des sorties nature, qui sont autant d'occasions de découvrir les sites naturels des Bouches du Rhône et de mettre en pratique les programmes scolaires. Elles sont encadrées par des éco-guides. Afin que tous les élèves de la classe puissent bénéficier de ces sorties, l'association Handi Cap Evasion 13 peut prendre en charge le déplacement des élèves handicapés, en utilisant une ''joëlette'', chaise roulante spécialement conçue pour la randonnée. La journée partagée par tous sans exclusive sera d'autant plus riche. Contact : Joël LAURENT : 04 13 31 23 08 ; joel.laurent@cg13.fr Handi Cap Evasion 13 - 58 route des Camoins - 13011 MARSEILLE Tel : 04 91 44 18 53 ; http://hce.free.fr http://www.cg13.fr/handicap/enfance-jeunesse/

Sports pour les collégiens	**Les Séjours 13 éducatifs et sportifs** Grâce à ce dispositif, chaque année pendant les vacances scolaires, de nombreux collégiens partent à moindre coût pratiquer des sports nautiques, de pleine nature ou collectifs, exercer une activité artistique, approcher les arts du cirque ou le théâtre. Certains séjours sont accessibles aux personnes présentant un handicap. Contact auprès des établissements scolaires ou Service des Sports: ses@cg13.fr http://www.cg13.fr/sport/sport/sejours-educatifs-et-sportifs/
	Les Stages 13 sport Le Conseil Général des Bouches du Rhône propose des stages sportifs d'une semaine, sans hébergement durant les vacances scolaires printemps /été /Automne sur l'ensemble du département. Les collégiens en situation de handicap peuvent participer à ces stages sous certaines conditions qui seront définies par les associations partenaires. Pour plus d'informations : stages13sport@cg13.fr http://www.cg13.fr/sport/sport/stages13sport/
Loisirs et tourisme	**Loisirs** Des activités accessibles à tous sont également organisées par les clubs et associations, comme les journées "vols découvertes" avec l'association « Handy Flying » à l'Aérodrome des Milles ou des 1/2 journées de régates sur le voilier "La Solidaire" avec équipages mixtes (handi – valides). Contacts : Béatrice Roghi au 04 13 31 27 76 ou beatrice.roghi@cg13.fr Cyril Trinker au 04 13 31 27 85 ou cyril.trinker@cg13.fr

	Les Lieux Labellisés "Tourisme et Handicap" Cette action qui vise à garantir un accueil et des informations fiables sur les équipements touristiques accessibles, s'illustre par un partenariat et une concertation permanente entre acteurs publics, associations de personnes handicapées et professionnels du tourisme. Contact : Mélanie Foubert au 04 91 13 84 37 ou mfoubert@visitprovence.com http://www.visitprovence.com/ Brochure Tourisme et Handicap : http://www.visitprovence.com/document/brochure_TH_2014-accessible.pdf

Transports	Bénéficient de la prise en charge de leur transport scolaire, les élèves de maternelle, du primaire, du secondaire et les étudiants handicapés respectant les conditions suivantes : • Etre domicilié dans les Bouches-du-Rhône. • Etre dans l'incapacité d'utiliser seul les transports en commun du fait de la gravité de leur handicap médicalement établie. • Avoir un trajet en transports collectifs domicile - établissement fréquenté non accessible pour les élèves et étudiants handicapés moteurs. • Les apprentis ou stagiaires sous statut scolaire et non rémunérés peuvent être pris en charge s'ils respectent l'ensemble des conditions citées. • Fréquenter un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé placé sous contrat, en application de la Loi n°59-1557 du 31 décembre 1959 ou reconnu aux termes de la Loi n°60-791 du 2 août 1960. Demande de prise en charge : 1. Retirer un dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H) tél : 0800 814 844 ou sur le site **handicap13.fr**. A cette occasion il vous sera communiqué les coordonnées du référent scolaire de l'établissement où est inscrit l'élève. 2. Remplir le dossier avec le référent scolaire et l'équipe de suivi des scolarités (E.S.S). 3. Transmettre le dossier en double exemplaire à la M.D.P.H. La commission des droits et de l'Autonomie des personnes handicapées (C.D.A.P.H) étudie le dossier et émet une notification reconnaissant ou pas le droit à la prise en charge par le Conseil Général. 4. Si la C.D.A.P.H accorde la prise en charge : le Conseil Général peut intervenir de 3 façons : – payer une indemnité kilométrique – attribuer une carte RTM à l'élève et à l'accompagnateur – organiser et financer un transport spécialisé 5. Si la C.D.A.P.H n'accorde pas la prise en charge, vous pouvez faire un recours auprès du tribunal du contentieux de l'invalidité. http://www.cg13.fr/deplacements/les-transports-scolaires/le-transport-des-eleves-et-etudiants-handicapes/ Dossier de demande de transport scolaire pour les élèves handicapés : http://www.cg13.fr/fileadmin/user_upload/Handicaps/Documents/Demande-transports-scolaire-enfants.pdf

Maison Départementale des Personnes Handicapées – MDPH

Coordonnées du dispositif	*Adresse :* Pôle Adultes/Pôle Enfants, 4 quai d'Arenc, CS 80096, 13304 Marseille cedex 02 *Tel :* 0.800.814.844 (numéro gratuit depuis un poste fixe) *Fax :* *Email :* accueil.information.mdph@mdph13.fr *Site internet :* http://www.handicap13.fr/handicap13/CG13/
Gestionnaire	La MDPH est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dont le département assure la tutelle administrative et financière.
Public accueilli	Enfants et adultes en situation de handicap
Activités	La loi n°2005-102 du 11 février 2005 *« Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées »*, a institué en son article 64, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées. Il s'agit d'une nouvelle institution véritable « guichet unique » pour les personnes handicapées et leur famille. **MISSIONS :** • L'accueil, l'information, l'accompagnement, le conseil des personnes handicapées et de leur famille, • La sensibilisation de tous les citoyens au handicap. • L'aide nécessaire à la formulation du projet de vie de la personne handicapée • L'aide nécessaire à la mise en œuvre des décisions prises par la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées. • L'accompagnement et les médiations que cette mise en œuvre peut requérir. • La mise en œuvre de l'accompagnement nécessaire aux personnes handicapées et à leur famille après l'annonce et lors de l'évolution de leur handicap. • La mise en place et l'organisation du fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. **LES DROITS OUVERTS PAR LA MDPH** – Allocation Adulte Handicapé (AAH) – Allocation d'Education pour Enfant Handicapé (AEEH) et ses compléments – Le complément de ressource à l'AAH – La carte d'invalidité – La carte de priorité

	- La carte de stationnement Européenne
	- La Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
	- Les orientations professionnelles et formations en Centre de Rééducation Professionnelle
	- Parcours de scolarisation et formation
	- Orientation vers un établissement ou service médico-social
	- Les Prestations de Compensation du Handicap
	  - Aide humaine
	  - Aide technique
	  - Aménagement du logement
	  - Aménagement du véhicule ou surcoût du transport
	  - Aides spécifiques ou exceptionnelles
	  - Aide animalière
	
	La MDPH a vocation d'ouvrir certains droits. Toutefois la mise en œuvre de ces droits relève de la compétence d'autres organismes comme le Conseil Général, la CAF ou l'Education Nationale …
	
	CE QUE LA MDPH NE FAIT PAS
	• ne fixe, ni ne verse le montant de l'AAH, le complément de ressource, ni de l'AEEH et de ses compléments
	• N'attribue pas la majoration pour la vie autonome
	• Ne verse pas la PCH, qu'elle que soit l'aide
	• N'aide pas à la recherche de logement
	• N'aide pas à la recherche active d'emploi
	• Ne produit pas de secours juridique
	• N'attribue pas d'aides financières

Horaires	Les horaires de réception sont de 9h00 à 16h00 du lundi au jeudi (réception du public sans rendez-vous).

Dispositifs des Caisses Allocations Familiales

Créé par la Caisse Nationale des Allocations familiales et ses partenaires nationaux, « mon-enfant.fr » est là pour vous conseiller, orienter vos recherches et vous aider à trouver la solution d'accueil que vous souhaitez.
Site internet : http://www.mon-enfant.fr/web/guest/

Pour rechercher un dispositif en particulier ou un dispositif à proximité de votre domicile :
http://www.mon-enfant.fr/web/guest/recherche-place

Relais Assistants Maternels (RAM)	Les relais assistantes maternelles (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Le gestionnaire peut être une collectivité territoriale (commune, communauté de communes), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association, une mutuelle, etc. Les Ram sont animés par une professionnelle de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Les Ram apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles. La Caisse d'Allocations Familiales et, le cas échéant, la caisse de Mutualité Sociale Agricole participent au financement des Ram en versant au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement.
Lieux d'accueil Enfants /Parents	Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familier pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Cet accueil est gratuit dans la plupart des lieux. Dans les autres structures, une contribution financière symbolique peut vous être demandée. La fréquentation d'un lieu d'accueil enfants-parents est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat ou au minimum la confidentialité. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des

	professionnels : tels sont les principaux objectifs de ces lieux. http://www.mon-enfant.fr/web/guest/lieux-accueil-enfants-parents

Multi- Accueil familial	La crèche familiale, également appelée « service d'accueil familial » emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de un à quatre enfants généralement âgés de moins de quatre ans. L'ouverture de ces établissements est subordonnée à un avis ou une autorisation de fonctionnement, délivrée par le Président du Conseil Général après avis des services de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Le gestionnaire peut être une collectivité territoriale (commune, communauté de communes, Conseil Général), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association, une mutuelle, une entreprise, etc. La crèche familiale est placée sous la direction d'une puéricultrice, d'un médecin ou d'une éducatrice de jeunes enfants. http://www.mon-enfant.fr/web/guest/modes-garde/structures-accueil/accueil-creche-familiale

Halte-Garderie	La halte-garderie accueille les enfants de moins de 6 ans de façon occasionnelle (quelques heures ou quelques demi-journées par semaine). L'enfant est accueilli par un personnel qualifié (notamment une directrice, une auxiliaire de puéricultrice). La halte-garderie peut également accueillir un enfant dont les parents ne travaillent pas. Les haltes-garderies veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, l'établissement contribue à leur éducation. Une halte-garderie peut être un établissement public ou privé.

Micro-crèche	Il s'agit de structures d'accueil pouvant accueillir collectivement au maximum dix enfants. L'ouverture de ces établissements est subordonnée à un avis ou une autorisation de fonctionnement, délivrée par le Président du Conseil Général après avis des services de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Elles peuvent être gérées soit par une collectivité territoriale (commune, intercommunalité, Conseil Général), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association ou une entreprise. Le fonctionnement d'une micro crèche est, en grande partie, soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif. Les locaux respectent les normes de sécurité exigées pour les établissements recevant du public et sont aménagés de façon à favoriser l'éveil des enfants. Elles bénéficient cependant de conditions particulières s'agissant notamment de la fonction de direction et des modalités d'encadrement des enfants.

	Ces spécificités leurs confèrent une relative souplesse de fonctionnement, notamment en termes d'horaires d'ouverture, tout en offrant un accueil de qualité. http://www.mon-enfant.fr/web/guest/modes-garde/structures-accueil/accueil-collectif/micro-creches

Assistants Maternels	L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile ou dans une maison d'assistant(e)s maternel(le)s jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans. Avant d'accueillir un enfant, il (elle) doit obligatoirement avoir été agréé(e) par le Président du Conseil Général après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile (Pmi). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel. A l'issue de l'obtention de cet agrément, l'assistant(e) maternel(le) doit suivre une formation d'une durée de cent vingt heures, dont soixante doivent obligatoirement être réalisées avant l'accueil du premier enfant. Les soixante heures restantes peuvent être effectuées dans les deux ans qui suivent ce premier accueil. http://www.mon-enfant.fr/web/guest/modes-garde/assistantes-maternelles

Maison d'assistant Maternel	Depuis 2010, les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ont la possibilité d'exercer leur métier en dehors de leur domicile. Ils (elles) peuvent accueillir les enfants qui leurs sont confiés dans des locaux appelés "maisons d'assistant(e)s maternel(le)s" (Mam). Ces nouvelles formules d'accueil sont généralement créées par des assistant(e)s maternel(le)s souhaitant exercer différemment leur métier ou rompre l'isolement de l'exercice à domicile. Les Mam permettent à quatre assistant(e)s maternel(le)s au plus d'accueillir chacun(e) un maximum de quatre enfants simultanément dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants. http://www.mon-enfant.fr/web/guest/modes-garde/maisons-assmat

Accueil de loisirs	Les accueils de loisirs sont des structures de loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés et les jeunes, fonctionnant généralement : • pendant l'année scolaire, avant ou après les heures de classe, pendant la pause du déjeuner, le mercredi ou encore le samedi ; • pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires. Ils sont organisés le plus souvent par des associations ou des collectivités territoriales (communes, communautés de communes) mais aussi parfois par des comités d'entreprise ou encore des particuliers. Chaque accueil doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ou de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Informations pour Séjours de vacances / loisirs

Séjours de vacances	Document d'information à l'attention des familles et des professionnels qui les accompagnent. Informations utiles pour organiser un séjour de vacances avec son enfant en situation de handicap. Les séjours individuels organisés : – les différents types de séjours – quelques organismes et leurs coordonnées – les diverses possibilités de financement Les séjours en famille : – trouver une location saisonnière – avoir des activités de loisir Comment financer le surcoût lié à la location d'un logement adapté ? http://handimomes.com/documents/sejour_vacances.pdf

http://www.accueil-temporaire.com/guide-solutions-en-milieu-ordinaire/loisirs-et-vacances-handicap-moteur

http://www.accueil-temporaire.com/guide-solutions-en-milieu-ordinaire/loisirs-et-vacances-handicap-mental

http://www.accueil-temporaire.com/guide-solutions-en-milieu-ordinaire/loisirs-et-vacances-tout-handicap

http://www.handitourismepaca.fr/

http://www.reseau-passerelles.org/

Applications pour tablettes

Applications pour tablettes	Auticiel, la Fondation Orange et l'Unapei lancent « Applications-Autisme.com », premier site collaboratif répertoriant les applications pour personnes avec autisme. Applications-Autisme.com est une plateforme collaborative, lieu d'échanges et de partage, qui permet aux accompagnants et parents de personnes avec autisme de trouver les applications adaptées et ainsi favoriser leurs apprentissages. Grâce à l'implication des professionnels du médico-social et des familles, Applications-Autisme.com référence aujourd'hui près de 100 applications pertinentes. **http://applications-autisme.com/**

Associations du secteur du handicap dans les Bouches du Rhône

Annuaire des adhérents au Mouvement Parcours	Le Mouvement Parcours Handicap 13 regroupe plus de 120 structures et services. Les coordonnées et informations concernant tous ces adhérents sont regroupées dans un annuaire accessible à tous sur le site internet : http://parcours-handicap13.fr/annuaire Cet annuaire est interactif, un système de recherche permet de trier par territoire, par nom d'association ou par mot-clef. A noter cependant qu'une structure ou un service peut-être adhérent sur un ou plusieurs territoires des Bouches du Rhône, mais pourra intervenir sur d'autres territoires également. La liste complète des adhérents est donnée par ordre alphabétique.

Recherche par Thématique

Accès aux droits

Commune	dispositif	page
ALLEINS	Office Municipal social, culturel et sportif	103
GRANS	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	28
	Service Jeunesse et Sport	
LA ROQUE D'ANTHÉRON	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	29
	Service municipal Enfance et Jeunesse	
LAMBESC	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	30
	Services Municipaux	
LANCON PROVENCE	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	31
	Service Enfance-Jeunesse	
MALLEMORT	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	32
MIRAMAS	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	33
	Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	63
	Maison Départementale de la Solidarité (MDS)	85
PELISSANNE	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	34
	Service Education Jeunesse	131
SALON DE PROVENCE	Caisse d'Allocation Familiale (CAF)	27
	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	35
	Direction Education Jeunesse	64
	Maison Départementale de la Solidarité (MDS)	86
	Maison Départementale de Personnes Handicapées (MDPH, antenne de Salon)	87
VERNEGUES	Services Municipaux	136

Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)

Commune	dispositif	page
AIX EN PROVENCE	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique Saint Yves	81
ISTRES	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) Les Heures Claires	68
	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) Le Verdier	80
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Le Verdier	128
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Les Heures Claires	130
LA ROQUE D'ANTHERON	Institut Médico-Educatif (IME) Le Colombier	77
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Le Colombier	127

ESMS

Commune	dispositif	page
MARIGNANE	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP) l'Envol	67
MARSEILLE	Institut d'Education Motrice (IEM) Saint Thys	75
	Institut d'Education Sensorielle (IES) Arc-en-Ciel	76
	Institut Régional Sensoriel (IRS) de Provence	79
SALON DE PROVENCE	Institut Médico-Educatif (IME) Les Cyprès	78
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) APAR	126
	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Les Cyprès	129

Informations, orientation, écoute

Commune	dispositif	page
MARSEILLE	Centre de Référence des Troubles de l'Apprentissage (CERTA)	39
MIRAMAS	Centre Social Giono	46
	Centre Social La Carraire	47
	Centre Social Schweitzer	49
	Relais Ado-Parents, Maison des Adolescents	107
Région PACA	Centre de Ressource Autisme PACA (CRA PACA)	45
SALON DE PROVENCE	Centre social Mosaïque	48
	Informations, Maison de la petite enfance	74
	Relais Ado-Parents, Maison des Adolescents	108
	Soutien à la parentalité : Salon Action Santé	138

Loisirs

Commune	dispositif	page
GRANS	Accueil de loisirs sans hébergement Les Feuillantines	20
LA ROQUE D'ANTHERON	Accueil de loisirs sans hébergement Maison de l'Enfance	23
MALLEMORT	Centre de vacances les Cytises	40
MIRAMAS	Accueil de loisirs sans hébergement Château de Cabasse	17
	Handisport, Karaté Club Miramasséen	70
	Handisport, Tennis Club de Miramas	71
	Maison de la Jeunesse et de la Culture	88
	Office Municipal des Sports, Handisport	102
PELISSANNE	Espace culturel d'animation et de loisirs Educatifs : Association l'E.S.C.A.L.E.	66
SALON DE PROVENCE	Accueil de loisirs sans hébergement François Blanc	18
	Accueil de loisirs sans hébergement Le Pavillon	18
	Accueil de loisirs sans hébergement La Bastide Haute	19
	Accueil de loisirs sans hébergement Vivons Ensemble	24

	Ludothèque Pile et Face	84
	Office de la Jeunesse et des sports	101
VERNEGUES	Accueil de loisirs sans hébergement Les Petits Curieux	21
	Accueil de loisirs sans hébergement Les Tout Chatou	136

Petite enfance

Commune	dispositif	page
LA ROQUE D'ANTHERON	Assistants maternels agréés (liste)	26
	Crèche : Les Colibris	61
	Halte-garderie : Les Zouzous	69
	Multi-Accueil : La Maison de l'Enfance	91
LAMBESC	Assistants maternels agréés (liste)	26
	Crèche les Touchatouts	62
MALLEMORT	Assistants maternels agréés (liste)	26
	Multi-Accueil Collectif les Auceau	97
	Relais Assistant(e)s Maternel(le)s : Les Quenottes	109
MIRAMAS	Jardin Maternel : La clé bleue	82
	Lieu d'Accueil Enfants Parents	83
	Micro-crèche : « Mini Camin »	89
	Micro-crèche : « Mini Maille »	90
	Multi-accueil collectif : Ancel	92
	Multi-accueil collectif : Carraire	94
	Multi-accueil collectif : Jean Giono	95
	Multi-accueil familial : Carraire	99
	Relais Assistants Maternels : Les 3 Collines	110
PELISSANNE	Multi-accueil Collectif Arc en Ciel	93
	Relais assistant(e)s maternel(le)s	111
SALON DE PROVENCE	Multi-Accueil Collectif Le Petit Prince	96
	Multi-Accueil Collectif et Familial : Isabelle Guérin	98
	Multi-Accueils Collectifs et familial gérés par le CCAS	100
	Relais assistant(e)s maternel(le)s	112

Scolarité

Commune	dispositif	page
CIRCONSCRIPTIONS	ASH	25
LA FARE LES OLIVIERS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) Collège Louis Leprince Ringuet	145
LANCON-PROVENCE	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) école primaire Marie Mauron	58
MALLEMORT	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) école primaire Frédéric Mistral	52
MIRAMAS	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) école primaire Chantegrive	51

Scolarité

Commune	dispositif	page
	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) école primaire Jules Ferry	53
	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : Collège Miramaris	115
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Albert Camus	142
PELISSANNE	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS): école primaire Vincent Garcin	59
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Roger Carcassone	147
ROGNES	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : Collège Les Garrigues	144
SALON DE PROVENCE	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Canourgues	50
	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire La Crau-Bel Air	54
	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Les Capucins	55
	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Lurian 1	56
	Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) : école primaire Lurian2	57
	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : Collège Joseph d'Arbaud	114
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS): Collège Joseph d'Arbaud	143
	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS): Collège Privé La Présentation de Marie	146

Services d'aide à domicile

Commune	dispositif	page
AIX-EN-PROVENCE	TCA13	124
ISTRES	A2micile	116
LA FARE LES OLIVIERS	ADAR Provence	117
LANCON-PROVENCE/ PELISSANNE	ADMR Lançon - Pélissanne	118
MARSEILLE	Vittalliance Marseille	125
MARTIGUES	Arcade Assistance	121
MIRAMAS	La Communauté	123
SALON DE PROVENCE	ADMR L'Olivier	119
	AidàDomi	120
	Home Services	122

Soins

Commune	dispositif	page
LAMBESC	Centre Médico-Psychologique (CMP), antenne de Lambesc	42
MALLEMORT	Protection Maternelle et Infantile (PMI)	104
MIRAMAS	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) La Roseraie	36
	Centre Médico-Psychologique (CMP) Le Trident	43
	Protection Maternelle et Infantile (PMI)	105
Région PACA	Soins dentaires, Réseau Handident PACA	127
SALON DE PROVENCE	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) René Bernard	37
	Centre de Planification Familiale	38
	Centre de Vaccination	41
SALON DE PROVENCE	Centre Médico-Psychologique (CMP) Les Canourgues	44
	Consultations, Equipe La Passerelle	60
	Hôpital de Jour adolescent ParADOxe	72
	Hôpital de Jour enfants, Unité de Jour	73
	Protection Maternelle et Infantile (PMI)	106
	Résodys	113
	Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	65

Transports / déplacements

Commune	dispositif	page
MIRAMAS	le Maillon	139
MIRAMAS / GRANS	Transports Mobilité Solidarité	140
SALON DE PROVENCE	Transports Mobilité Solidarité	141

Index par mots clefs

Accueil	ville	page
Centre de Planification Familialle	Salon-de-Provence	38
Crèche Les Colibris	La Roque d'Anthéron	61
Crèche Les Touchatouts	Lambesc	62
Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	Miramas	63
Direction Education Jeunesse	Salon-de-Provence	64
Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	Salon-de-Provence	65
Espace Socio-Culturel d'Animation et de Loisirs Educatifs	Pélissanne	66
Halte-garderie Les Zouzous	La Roque d'Anthéron	69
Informations, Maison de la Petite Enfance	Salon-de-Provence	74
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Miramas	83
MDPH, Antenne de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	87
MDS Miramas	Miramas	85
MDS Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	86
Micro-crèche "Mini-Camin"	Miramas	89
Micro-crèche "Mini-Maille"	Miramas	90
Multi-Accueil La Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	91
Multi-Accueil Collectif Ancel	Miramas	92
Multi-Accueil Collectif Arc-en-Ciel	Pélissanne	93
Multi-Accueil Collectif Carraire	Miramas	94
Multi-Accueil Collectif Jean Giono	Miramas	95
Multi-Accueil Collectif Le Petit Prince	Salon-de-Provence	96
Multi-Accueil Collectif Les Auceau	Mallemort	97
Multi-Accueil Collectif et familial, Isabelle Guérin	Salon-de-Provence	98
Multi-Accueil Familial	Miramas	99
Carraire		
Multis-Accueils Collectifs et Familial, CCAS de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	100
Office Municipal des Sports, Handisport	Miramas	102
Office Municipal Social, Culturel et Sportif	Alleins	103
Service Education Jeunesse, mairie de Pélissanne	Pélissanne	131
Service Enfance-Jeunesse	Lançon-Provence	132
Service Municipal Enfance et Jeunesse	Grans	133
Service Municipal Enfance et Jeunesse	La Roque d'Anthéron	134
Services Municipaux	Lambesc	135
Services Municipaux	Vernègues	136
Soutien à la Parentalité, Salon Action Santé	Salon-de-Provence	138

Accompagnement	ville	page
CCAS	Grans	28
CCAS	La Roque d'Anthéron	29
CCAS	Lambesc	30
CCAS	Lançon-Provence	31
CCAS	Mallemort	32
CCAS	Miramas	33
CCAS	Pélissanne	34
CCAS	Salon-de-Provence	35
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
CMP antenne de Lambesc	Lambesc	42
CMP Le Trident	Miramas	43
CMP Les Canourgues	Salon-de-Provence	44
Consultations, équipe La Passerelle	Salon-de-Provence	60
Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	Salon-de-Provence	65
MDS Miramas	Miramas	85
MDS Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	86
PMI Mallemort	Mallemort	104
PMI Miramas	Miramas	105
PMI Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	106

Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Miramas	107
Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Salon-de-Provence	108
SAD, A2micile	Istres	116
SAD, ADAR Provence	La-Fare-Les-Oliviers	117
SAD, ADMR Lançon-Provence	Lançon-Provence	118
SAD, ADMR L'Olivier	Salon-de-Provence	119
SAD, AidàDomi	Salon-de-Provence	120
SAD, Arcade Assistance	Martigues	121
SAD, Home Services	Salon-de-Provence	122
SAD, La Communauté	Miramas	123
SAD, TCA 13	Aix-en-Provence	124
SAD, Vittalliance Marseille	Marseille	125
SESSAD Le Colombier	La Roque d'Anthéron	127
SESSAD Le Verdier	Istres	128
SESSAD Les Cyprès	Salon-de-Provence	129
SESSAD Les Heures Claires	Istres	130
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137
Soutien à la Parentalité, Salon Action Santé	Salon-de-Provence	138

Aide a domicile	ville	page
SAD, A2micile	Istres	116
SAD, ADAR Provence	La-Fare-Les-Oliviers	117
SAD, ADMR Lançon-Provence	Lançon-Provence	118
SAD, ADMR L'Olivier	Salon-de-Provence	119
SAD, AidàDomi	Salon-de-Provence	120
SAD, Arcade Assistance	Martigues	121
SAD, Home Services	Salon-de-Provence	122
SAD, La Communauté	Miramas	123
SAD, TCA 13	Aix-en-Provence	124
SAD, Vittalliance Marseille	Marseille	125

Allocations	ville	page
CAF	Salon de Provence	27

Autisme	ville	page
Centre Ressource Autisme	Région PACA	45
CLIS Ecole primaire Lurian 2	Salon de Provence	57
IME Le Colombier	La Roque d'Anthéron	77
SESSAD APAR	Salon de Provence	126

Autonomie	ville	page
IES Arc-en-Ciel	Marseille	76
IME Le Colombier	La Roque d'Anthéron	77
IME Les Cyprès	Salon-de-Provence	78
IRS de Provence	Marseille	79

Culture	ville	page
Centre Social Giono	Miramas	46
Centre Social La Carraire	Miramas	47
Centre Social La Mosaïque	Salon-de-Provence	48
Centre Social Schweitzer	Miramas	49
Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	Miramas	63
Direction Education Jeunesse	Salon-de-Provence	64
Maison des Jeunes et de la Culture	Miramas	88
Service Education Jeunesse, mairie de Pélissanne	Pélissanne	131
Service Enfance-Jeunesse	Lançon-Provence	132
Service Municipal Enfance et Jeunesse	Grans	133
Service Municipal Enfance et Jeunesse	La Roque d'Anthéron	134
Services Municipaux	Lambesc	135
Services Municipaux	Vernègues	136

Déficience auditive	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
IRS de Provence	Marseille	79
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137
Transports adaptés, Le Maillon	Miramas	139
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Miramas/Grans	140
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Salon-de-Provence	141

Déficience intellectuelle	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
CLIS Ecole primaire Canourgues	Salon de Provence	50
CLIS Ecole primaire Chantegrive	Miramas	51
CLIS Ecole primaire Frédéric	Mallemort	52

Mistral		
CLIS Ecole primaire Jules Ferry	Miramas	53
CLIS Ecole primaire Les Capucins	Salon de Provence	55
CLIS Ecole primaire Marie Mauron	Lançon Provence	58
CLIS Ecole primaire Vincent Garcin	Pélissanne	59
EEAP L'Envol	Marignane	67
EEAP Les Heures Claires	Istres	68
IME Le Colombier	La Roque d'Anthéron	77
IME Les Cyprès	Salon-de-Provence	78
SESSAD Le Colombier	La Roque d'Anthéron	127
SESSAD Les Cyprès	Salon-de-Provence	129
SESSAD Les Heures Claires	Istres	130
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137
Transports adaptés, Le Maillon	Miramas	139
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Miramas/Grans	140
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Salon-de-Provence	141
ULIS, Collège Albert Camus	Miramas	142
ULIS, Collège Joseph d'Arbaud	Salon-de-Provence	143
ULIS, Collège Les Garrigues	Rognes	144

Déficience physique, motrice	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
EEAP L'Envol	Marignane	67
EEAP Les Heures Claires	Istres	68
IEM Saint Thys	Marseille	75
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137
Transports adaptés, Le Maillon	Miramas	139
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Miramas/Grans	140
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Salon-de-Provence	141

Déficience psychique	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137
Transports adaptés, Le Maillon	Miramas	139
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Miramas/Grans	140
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Salon-de-Provence	141

Déficience visuelle	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
IES Arc-en-Ciel	Marseille	76
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137
Transports adaptés, Le Maillon	Miramas	139
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Miramas/Grans	140
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Salon-de-Provence	141

Diagnostic	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
Centre de Référence pour les Troublesdes Apprentissages	Marseille	39
Centre Ressource Autisme	Région PACA	45
Résodys	Salon-de-Provence	113

Domicile	ville	page
Assistants maternels agréés	La Roque d'Anthéron	26
Assistants maternels agréés	Lambesc	26
Assistants maternels agréés	Mallemort	26
Relais Assistants Maternel, Les Quenottes	Mallemort	109
Relais Assistants Maternel, Les 3 Collines	Miramas	110
Relais Assistants Maternel, Pélissanne	Pélissanne	111
Relais Assistants Maternel, Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	112

Droits	ville	page
CAF	Salon de Provence	27
CCAS	Grans	28
CCAS	La Roque d'Anthéron	29
CCAS	Lambesc	30
CCAS	Lançon-Provence	31
CCAS	Mallemort	32
CCAS	Miramas	33
CCAS	Pélissanne	34
CCAS	Salon-de-Provence	35
Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	Miramas	63
Direction Education Jeunesse	Salon-de-Provence	64
MDS Miramas	Miramas	85
MDS Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	86
Office Municipal Social, Culturel et Sportif	Alleins	103
Service Education Jeunesse, mairie de Pélissanne	Pélissanne	131
Service Enfance-Jeunesse	Lançon-Provence	132
Service Municipal Enfance et Jeunesse	Grans	133
Service Municipal Enfance et Jeunesse	La Roque d'Anthéron	134
Services Municipaux	Lambesc	135
Services Municipaux	Vernègues	136

Dys (dyslexie, dysphasie, dyspraxie)	ville	page
Centre de Référence pour les Troubles des Apprentissages	Marseille	39
CLIS Ecole primaire Canourgues	Salon de Provence	50
CLIS Ecole primaire Chantegrive	Miramas	51
CLIS Ecole primaire Frédéric Mistral	Mallemort	52
CLIS Ecole primaire Jules Ferry	Miramas	53
CLIS Ecole primaire Les Capucins	Salon de Provence	55
CLIS Ecole primaire Lurian 2	Salon de Provence	57
CLIS Ecole primaire Marie Mauron	Lançon Provence	58
CLIS Ecole primaire Vincent Garcin	Pélissanne	59
Résodys	Salon-de-Provence	113
ULIS, Collège Privé La Présentation de Marie	Salon-de-Provence	146
ULIS, Collège Roger Carcassonne	Pélissanne	147

École	ville	page
ASH, Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés	circonscription	25
CLIS Ecole primaire Canourgues	Salon de Provence	50
CLIS Ecole primaire Chantegrive	Miramas	51
CLIS Ecole primaire Frédéric Mistral	Mallemort	52
CLIS Ecole primaire Jules Ferry	Miramas	53
CLIS Ecole primaire La Crau – Bel Air	Salon de Provence	54
CLIS Ecole primaire Les Capucins	Salon de Provence	55
CLIS Ecole primaire Lurian 1	Salon de Provence	56
CLIS Ecole primaire Lurian 2	Salon de Provence	57
CLIS Ecole primaire Marie Mauron	Lançon Provence	58
CLIS Ecole primaire Vincent Garcin	Pélissanne	59
Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	Miramas	63
Direction Education Jeunesse	Salon-de-Provence	64
SEGPA, Collège Joseph D'Arbaud	Salon-de-Provence	114
SEGPA, Collège Miramaris	Miramas	115
Service Education Jeunesse, mairie de Pélissanne	Pélissanne	131
Service Enfance-Jeunesse	Lançon-Provence	132
Service Municipal Enfance et Jeunesse	Grans	133
Service Municipal Enfance et Jeunesse	La Roque d'Anthéron	134
Services Municipaux	Lambesc	135
Services Municipaux	Vernègues	136
ULIS, Collège Albert Camus	Miramas	142
ULIS, Collège Joseph d'Arbaud	Salon-de-Provence	143
ULIS, Collège Les Garrigues	Rognes	144
ULIS, Collège Louis Leprince Ringuet	La-Fare-les-Oliviers	145
ULIS, Collège Privé La Présentation de Marie	Salon-de-Provence	146
ULIS, Collège Roger Carcassonne	Pélissanne	147

Éducatif	ville	page
Consultations, équipe La Passerelle	Salon-de-Provence	60
Crèche Les Colibris	La Roque d'Anthéron	61
Crèche Les Touchatouts	Lambesc	62
Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	Salon-de-Provence	65
EEAP L'Envol	Marignane	67
EEAP Les Heures Claires	Istres	68
Halte-garderie Les Zouzous	La Roque d'Anthéron	69
IEM Saint Thys	Marseille	75
IES Arc-en-Ciel	Marseille	76
IME Le Colombier	La Roque d'Anthéron	77
IME Les Cyprès	Salon-de-Provence	78
IRS de Provence	Marseille	79
ITEP Le Verdier	Istres	80
ITEP Saint-Yves	Aix-en-Provence	81
Jardin Maternel, La Clef Bleue	Miramas	82
Micro-crèche "Mini-Camin"	Miramas	89
Micro-crèche "Mini-Maille"	Miramas	90
Multi-Accueil La Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	91
Multi-Accueil Collectif, Ancel	Miramas	92
Multi-Accueil Collectif, Arc-en-Ciel	Pélissanne	93
Multi-Accueil Collectif, Carraire	Miramas	94
Multi-Accueil Collectif, Jean Giono	Miramas	95
Multi-Accueil Collectif, Le Petit Prince	Salon-de-Provence	96
Multi-Accueil Collectif, Les Auceau	Mallemort	97
Multi-Accueil Collectif et familial, Isabelle Guérin	Salon-de-Provence	98
Multi-Accueil Familial, Carraire	Miramas	99
Multis-Accueils Collectifs et Familial, CCAS de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	100
SESSAD APAR	Salon de Provence	126
SESSAD Le Colombier	La Roque d'Anthéron	127
SESSAD Le Verdier	Istres	128
SESSAD Les Cyprès	Salon-de-Provence	129
SESSAD Les Heures Claires	Istres	130

Handisport	ville	page
Handisport, Karaté Club Miramasséen	Miramas	70
Handisport, Tennis Club Miramas	Miramas	71
Office de la Jeunesse et des Sports	Salon-de-Provence	101
Office Municipal des Sports, Handisport	Miramas	102

Logement	ville	page
MDS Miramas	Miramas	85
MDS Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	86

Loisirs	ville	page
ALSH Château de Cabasse	Miramas	17
ALSH François Blanc	Salon de Provence	18
ALSH Le Pavillon	Salon de Provence	18
ALSH La Bastide Haute	Salon de Provence	19
ALSH Les Feuillantines	Grans	20
ALSH Les Petits Curieux	Vernègues	21
ALSH Les Tout Chatou	Vernègues	22
ALSH Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	23
ALSH Vivons Ensemble	Salon de Provence	24
Centre de vacances, Les Cytises	Mallemort	40
Centre Social Giono	Miramas	46
Centre Social La Carraire	Miramas	47
Centre Social La Mosaïque	Salon-de-Provence	48
Centre Social Schweitzer	Miramas	49
Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	Miramas	63
Direction Education Jeunesse	Salon-de-Provence	64
Espace Socio-Culturel d'Animation et de Loisirs Educatifs	Pélissanne	66
Handisport, Karaté Club Miramasséen	Miramas	70
Handisport, Tennis Club Miramas	Miramas	71
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Miramas	83
Ludothèque, Pile et Face	Salon-de-Provence	84
Maison des Jeunes et de la Culture	Miramas	88
Office de la Jeunesse et des Sports	Salon-de-Provence	101
Office Municipal des Sports, Handisport	Miramas	102

Service Education Jeunesse, mairie de Pélissanne	Pélissanne	131
Service Enfance-Jeunesse	Lançon-Provence	132
Service Municipal Enfance et Jeunesse	Grans	133
Service Municipal Enfance et Jeunesse	La Roque d'Anthéron	134
Services Municipaux	Lambesc	135
Services Municipaux	Vernègues	136

Maladies génétiques et myopathies	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
IEM Saint Thys	Marseille	75

Mode de garde	ville	page
ALSH Château de Cabasse	Miramas	17
ALSH François Blanc	Salon de Provence	18
ALSH Le Pavillon	Salon de Provence	18
ALSH La Bastide Haute	Salon de Provence	19
ALSH Les Feuillantines	Grans	20
ALSH Les Petits Curieux	Vernègues	21
ALSH Les Tout Chatou	Vernègues	22
ALSH Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	23
ALSH Vivons Ensemble	Salon de Provence	24
Assistants maternels agréés	La Roque d'Anthéron	26
Assistants maternels agréés	Lambesc	26
Assistants maternels agréés	Mallemort	26
Crèche Les Colibris	La Roque d'Anthéron	61
Crèche Les Touchatouts	Lambesc	62
Halte-garderie Les Zouzous	La Roque d'Anthéron	69
Informations, Maison de la Petite Enfance	Salon-de-Provence	74
Micro-crèche "Mini-Camin"	Miramas	89
Micro-crèche "Mini-Maille"	Miramas	90
Multi-Accueil La Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	91
Multi-Accueil Collectif, Ancel	Miramas	92
Multi-Accueil Collectif, Arc-en-Ciel	Pélissanne	93
Multi-Accueil Collectif, Carraire	Miramas	94
Multi-Accueil Collectif, Jean Giono	Miramas	95
Multi-Accueil Collectif, Le Petit Prince	Salon-de-Provence	96
Multi-Accueil Collectif, Les Auceau	Mallemort	97
Multi-Accueil Collectif et familial, Isabelle Guérin	Salon-de-Provence	98
Multi-Accueil Familial, Carraire	Miramas	99
Multis-Accueils Collectifs et Familial, CCAS de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	100
Relais Assistants Maternel, Les Quenottes	Mallemort	109
Relais Assistants Maternel, Les 3 Collines	Miramas	110
Relais Assistants Maternel, Pélissanne	Pélissanne	111
Relais Assistants Maternel, Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	112

Orientation	ville	page
Centre de Référence pour les Troubles des Apprentissages	Marseille	39
CMP antenne de Lambesc	Lambesc	42
CMP Le Trident	Miramas	43
CMP Les Canourgues	Salon-de-Provence	44
Centre Ressource Autisme	Région PACA	45
Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	Salon-de-Provence	65
MDPH, Antenne de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	87
Résodys	Salon-de-Provence	113
SEGPA, Collège Joseph D'Arbaud	Salon-de-Provence	114
SEGPA, Collège Miramaris	Miramas	115
SESSAD APAR	Salon de Provence	126

Parents	ville	page
Consultations, équipe La Passerelle	Salon-de-Provence	60
Informations, Maison de la Petite Enfance	Salon-de-Provence	74
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Miramas	83
Ludothèque, Pile et Face	Salon-de-Provence	84
PMI Mallemort	Mallemort	104
PMI Miramas	Miramas	105
PMI Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	106
Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Miramas	107
Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Salon-de-Provence	108
Relais Assistants Maternel, Les Quenottes	Mallemort	109

Relais Assistants Maternel, Les 3 Collines	Miramas	110
Relais Assistants Maternel, Pélissanne	Pélissanne	111
Relais Assistants Maternel, Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	112
Résodys	Salon-de-Provence	113
Soutien à la Parentalité, Salon Action Santé	Salon-de-Provence	138

Pédopsychiatrie	ville	page
Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel	Miramas	36
CMP antenne de Lambesc	Lambesc	42
CMP Le Trident	Miramas	43
CMP Les Canourgues	Salon-de-Provence	44
Centre Ressource Autisme	Région PACA	45
Consultations, équipe La Passerelle	Salon-de-Provence	60
Hôpital de Jour Adolescents, ParADOxe	Salon-de-Provence	72
Hôpital de Jour Enfants, Unité de Jour	Salon-de-Provence	73

Polyhandicap	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
EEAP L'Envol	Marignane	67
EEAP Les Heures Claires	Istres	68

Prestations	ville	page
CAF	Salon de Provence	27
MDPH, Antenne de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	87

Retard du développement	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37

Retard global	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37

Scolarité	ville	page
ASH, Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés	circonscription	25
CLIS Ecole primaire Canourgues	Salon de Provence	50
CLIS Ecole primaire Chantegrive	Miramas	51
CLIS Ecole primaire Frédéric Mistral	Mallemort	52
CLIS Ecole primaire Jules Ferry	Miramas	53
CLIS Ecole primaire La Crau – Bel Air	Salon de Provence	54
CLIS Ecole primaire Les Capucins	Salon de Provence	55
CLIS Ecole primaire Lurian 1	Salon de Provence	56
CLIS Ecole primaire Lurian 2	Salon de Provence	57
CLIS Ecole primaire Marie Mauron	Lançon Provence	58
CLIS Ecole primaire Vincent Garcin	Pélissanne	59
EEAP L'Envol	Marignane	67
EEAP Les Heures Claires	Istres	68
IEM Saint Thys	Marseille	75
IES Arc-en-Ciel	Marseille	76
IME Le Colombier	La Roque d'Anthéron	77
IME Les Cyprès	Salon-de-Provence	78
IRS de Provence	Marseille	79
ITEP Le Verdier	Istres	80
ITEP Saint-Yves	Aix-en-Provence	81
Résodys	Salon-de-Provence	113
SEGPA, Collège Joseph D'Arbaud	Salon-de-Provence	114
SEGPA, Collège Miramaris	Miramas	115
SESSAD APAR	Salon de Provence	126
SESSAD Le Colombier	La Roque d'Anthéron	127
SESSAD Le Verdier	Istres	128
SESSAD Les Cyprès	Salon-de-Provence	129
SESSAD Les Heures Claires	Istres	130
ULIS, Collège Albert Camus	Miramas	142
ULIS, Collège Joseph d'Arbaud	Salon-de-Provence	143
ULIS, Collège Les Garrigues	Rognes	144
ULIS, Collège Louis Leprince Ringuet	La-Fare-les-Oliviers	145
ULIS, Collège Privé La Présentation de Marie	Salon-de-Provence	146
ULIS, Collège Roger Carcassonne	Pélissanne	147

Séjours, sorties adaptées	ville	page
Office Municipal des Sports, Handisport	Miramas	102

Sensibilisation, information	ville	page
CCAS	Grans	28
CCAS	La Roque d'Anthéron	29
CCAS	Lambesc	30
CCAS	Lançon-Provence	31
CCAS	Mallemort	32
CCAS	Miramas	33
CCAS	Pélissanne	34
CCAS	Salon-de-Provence	35
Centre de Planification Familialle	Salon-de-Provence	38
Centre de Référence pour les Troublesdes Apprentissages	Marseille	39
Centre Ressource Autisme	Région PACA	45
Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	Salon-de-Provence	65
Informations, Maison de la Petite Enfance	Salon-de-Provence	74
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Miramas	83
MDS Miramas	Miramas	85
MDS Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	86
MDPH, Antenne de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	87
Office de la Jeunesse et des Sports	Salon-de-Provence	101
Office Municipal des Sports, Handisport	Miramas	102
Office Municipal Social, Culturel et Sportif	Alleins	103
Relais Assistants Maternel, Les Quenottes	Mallemort	109
Relais Assistants Maternel, Les 3 Collines	Miramas	110
Relais Assistants Maternel, Pélissanne	Pélissanne	111
Relais Assistants Maternel, Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	112
SESSAD APAR	Salon de Provence	126
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137

Social	ville	page
CCAS	Grans	28
CCAS	La Roque d'Anthéron	29
CCAS	Lambesc	30
CCAS	Lançon-Provence	31
CCAS	Mallemort	32
CCAS	Miramas	33
CCAS	Pélissanne	34
CCAS	Salon-de-Provence	35
Centre Social Giono	Miramas	46
Centre Social La Carraire	Miramas	47
Centre Social La Mosaïque	Salon-de-Provence	48
Centre Social Schweitzer	Miramas	49
MDS Miramas	Miramas	85
MDS Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	86

Socialisation	ville	page
Crèche Les Colibris	La Roque d'Anthéron	61
Crèche Les Touchatouts	Lambesc	62
Halte-garderie Les Zouzous	La Roque d'Anthéron	69
ITEP Le Verdier	Istres	80
ITEP Saint-Yves	Aix-en-Provence	81
Jardin Maternel, La Clef Bleue	Miramas	82
Micro-crèche "Mini-Camin"	Miramas	89
Micro-crèche "Mini-Maille"	Miramas	90
Multi-Accueil La Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	91
Multi-Accueil Collectif, Ancel	Miramas	92
Multi-Accueil Collectif, Arc-en-Ciel	Pélissanne	93
Multi-Accueil Collectif, Carraire	Miramas	94
Multi-Accueil Collectif, Jean Giono	Miramas	95
Multi-Accueil Collectif, Le Petit Prince	Salon-de-Provence	96
Multi-Accueil Collectif, Les Auceau	Mallemort	97
Multi-Accueil Collectif et familial, Isabelle Guérin	Salon-de-Provence	98
Multi-Accueil Familial, Carraire	Miramas	99
Multis-Accueils Collectifs et Familial, CCAS de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	100
Soutien à la Parentalité, Salon Action Santé	Salon-de-Provence	138

Soins	ville	page
Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel	Miramas	36
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
Centre de Planification	Salon-de-Provence	38

Familialle		
Centre de vaccination	Salon-de-Provence	41
CMP antenne de Lambesc	Lambesc	42
CMP Le Trident	Miramas	43
CMP Les Canourgues	Salon-de-Provence	44
Consultations, équipe La Passerelle	Salon-de-Provence	60
Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	Salon-de-Provence	65
Hôpital de Jour Adolescents, ParADOxe	Salon-de-Provence	72
Hôpital de Jour Enfants, Unité de Jour	Salon-de-Provence	73
ITEP Le Verdier	Istres	80
ITEP Saint-Yves	Aix-en-Provence	81
PMI Mallemort	Mallemort	104
PMI Miramas	Miramas	105
PMI Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	106
Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Miramas	107
Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Salon-de-Provence	108
SESSAD APAR	Salon de Provence	126
SESSAD Le Colombier	La Roque d'Anthéron	127
SESSAD Le Verdier	Istres	128
SESSAD Les Cyprès	Salon-de-Provence	129
SESSAD Les Heures Claires	Istres	130
Soins dentaires, Réseau Handident PACA	Région PACA	137

Soutien	ville	page
CCAS	Grans	28
CCAS	La Roque d'Anthéron	29
CCAS	Lambesc	30
CCAS	Lançon-Provence	31
CCAS	Mallemort	32
CCAS	Miramas	33
CCAS	Pélissanne	34
CCAS	Salon-de-Provence	35
Consultations, équipe La Passerelle	Salon-de-Provence	60
Crèche Les Colibris	La Roque d'Anthéron	61
Crèche Les Touchatouts	Lambesc	62
Equipe mobile de liaison, Maison des Adolescents	Salon-de-Provence	65
Halte-garderie Les Zouzous	La Roque d'Anthéron	69
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Miramas	83
MDS Miramas	Miramas	85
MDS Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	86
Micro-crèche "Mini-Camin"	Miramas	89
Micro-crèche "Mini-Maille"	Miramas	90
Multi-Accueil La Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	91
Multi-Accueil Collectif, Ancel	Miramas	92
Multi-Accueil Collectif, Arc-en-Ciel	Pélissanne	93
Multi-Accueil Collectif, Carraire	Miramas	94
Multi-Accueil Collectif, Jean Giono	Miramas	95
Multi-Accueil Collectif, Le Petit Prince	Salon-de-Provence	96
Multi-Accueil Collectif, Les Auceau	Mallemort	97
Multi-Accueil Collectif et familial, Isabelle Guérin	Salon-de-Provence	98
Multi-Accueil Familial, Carraire	Miramas	99
Multis-Accueils Collectifs et Familial, CCAS de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	100
PMI Mallemort	Mallemort	104
PMI Miramas	Miramas	105
PMI Salon-de-Provence	Salon-de-Provence	106
Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Miramas	107
Relais ados-parents, Maison des Adolescents 13 Nord	Salon-de-Provence	108
Résodys	Salon-de-Provence	113
SAD, A2micile	Istres	116
SAD, ADAR Provence	La-Fare-Les-Oliviers	117
SAD, ADMR Lançon-Provence	Lançon-Provence	118
SAD, ADMR L'Olivier	Salon-de-Provence	119
SAD, AidàDomi	Salon-de-Provence	120
SAD, Arcade Assistance	Martigues	121
SAD, Home Services	Salon-de-Provence	122
SAD, La Communauté	Miramas	123
SAD, TCA 13	Aix-en-Provence	124
SAD, Vittalliance Marseille	Marseille	125
Soutien à la Parentalité, Salon Action Santé	Salon-de-Provence	138

TDAH	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
Centre de Référence pour les Troubles des Apprentissages	Marseille	39

Résodys	Salon-de-Provence	113

Transports, déplacements	ville	page
SAD, A2micile	Istres	116
SAD, ADAR Provence	La-Fare-Les-Oliviers	117
SAD, ADMR Lançon-Provence	Lançon-Provence	118
SAD, ADMR L'Olivier	Salon-de-Provence	119
SAD, AidàDomi	Salon-de-Provence	120
SAD, Arcade Assistance	Martigues	121
SAD, Home Services	Salon-de-Provence	122
SAD, La Communauté	Miramas	123
SAD, TCA 13	Aix-en-Provence	124
SAD, Vittalliance Marseille	Marseille	125
Transports adaptés, Le Maillon	Miramas	139
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Miramas/Grans	140
Transports adaptés, Transports Mobilité Solidarité	Salon-de-Provence	141

Troubles du comportement	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
ITEP Le Verdier	Istres	80
ITEP Saint-Yves	Aix-en-Provence	81
SESSAD Le Verdier	Istres	128

Troubles envahissant du développement (TED) / troubles du spectre autistique (TSA)	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37
Centre Ressource Autisme	Région PACA	45
Centre de Référence pour les Troublesdes Apprentissages	Marseille	39
CLIS Ecole primaire Canourgues	Salon de Provence	50
CLIS Ecole primaire Chantegrive	Miramas	51
CLIS Ecole primaire Frédéric Mistral	Mallemort	52
CLIS Ecole primaire Jules Ferry	Miramas	53
CLIS Ecole primaire Les Capucins	Salon de Provence	55
CLIS Ecole primaire Marie Mauron	Lançon Provence	58
CLIS Ecole primaire Vincent Garcin	Pélissanne	59
CLIS Ecole primaire La Crau – Bel Air	Salon de Provence	54
CLIS Ecole primaire Lurian 1	Salon de Provence	56
Hôpital de Jour Enfants, Unité de Jour	Salon-de-Provence	73
IME Le Colombier	La Roque d'Anthéron	77
SESSAD APAR	Salon de Provence	126
ULIS, Collège Louis Leprince Ringuet	La-Fare-les-Oliviers	145

Trisomie 21	ville	page
CAMSP René Bernard	Salon-de-Provence	37

Vacances	ville	page
ALSH Château de Cabasse	Miramas	17
ALSH François Blanc	Salon-de-Provence	18
ALSH Le Pavillon	Salon-de-Provence	18
ALSH La Bastide Haute	Salon-de-Provence	19
ALSH Les Feuillantines	Grans	20
ALSH Les Petits Curieux	Vernègues	21
ALSH Les Tout Chatou	Vernègues	22
ALSH Maison de l'Enfance	La Roque d'Anthéron	23
ALSH Vivons Ensemble	Salon de Provence	24
Centre de vacances, Les Cytises	Mallemort	40
Centre Social Giono	Miramas	46
Centre Social La Carraire	Miramas	47
Centre Social La Mosaïque	Salon-de-Provence	48
Centre Social Schweitzer	Miramas	49
Direction de l'Enfance et de la Jeunesse	Miramas	63
Direction Education Jeunesse	Salon-de-Provence	64
Maison des Jeunes et de la Culture	Miramas	88
Service Education Jeunesse, mairie de Pélissanne	Pélissanne	131
Service Enfance-Jeunesse	Lançon-Provence	132
Service Municipal Enfance et Jeunesse	Grans	133
Service Municipal Enfance et Jeunesse	La Roque d'Anthéron	134
Services Municipaux	Lambesc	135
Services Municipaux	Vernègues	136

A.A.H	Allocation Adulte Handicapé
A.E.E.H	Allocation d'Education pour Enfant Handicapé
A.L.S.H	Accueil de Loisir Sans Hébergement
A.P.A	Allocation Personnalisée d'Autonomie
A.S.H	Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
A.V.S	Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS-i, AVS-m, AVS-Co)
C.A.F	Caisse d'Allocation Familiale
C.A.M.S.P	Centre d'Action Médico-Social Précoce
C.A.T.T.P	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
C.C.A.S	Centre Communal d'Action Sociale
C.D.A.P.H	Commission Départementale pour les Droits et l'Autonomie des Personnes Handicapées
C.E.R.T.A	Centre de Référence des Troubles des Apprentissages
C.E.S.U	Chèque Emploi Service Universel
C.F.A-R-F.A	Centre de Formation des Apprentis – Formation Adaptée
C.G	Conseil Général
C.H	Centre Hospitalier
C.L.I.S	Classe d'Inclusion Scolaire Il existe 4 types de C.L.I.S : CLIS 1 pour des enfants déficients intellectuels CLIS TED et CLIS « dys » CLIS 2 pour des enfants déficients auditifs CLIS 3 pour des enfants déficients visuels CLIS 4 pour des enfants déficients moteurs
C.M.P	Centre Médico-Psychologique
C.M.P.P	Centre Médico Psycho Pédagogique
C.M.U	Couverture Maladie Universelle
C.P.A.M	Caisse Primaire d'assurance Maladie
C.R.A	Centre Ressource Autisme
C.T.R.A	Comité Technique Régional Autisme
D.D.C.S	Direction Départementale de la Cohésion Sociale

E.A.J.E.	Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
Enseignant référent	Enseignant Référent pour la Scolarisation des Elèves Handicapés
E.P.E	Équipe Pluridisciplinaire d'Évaluation de la MDPH
E.S.S	Équipe de Suivi de la Scolarisation
E.R.E.A	Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (12 à 20 ans avec internat)
Hôpital de jour	Accueil ambulatoire dans le cadre de l'inter secteur de pédopsychiatrie
I.D.E	Infirmière Diplômée d'Etat
I.E.N	Inspecteur de l'Éducation Nationale
IEN-ASH	Inspecteur de l'Éducation Nationale plus particulièrement chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap
I.M.E	Institut Médico Educatif
I.E.M	Institut d'Education Motrice
I.M.Pro	Institut Médico Professionnel (correspond à la SIPFP)
I.T.E.P	Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique
I.V.G	Interruption Volontaire de Grossesse
L.A.E.P	Lieu d'Accueil Enfants / Parents
M.A.C	Multi-Accueil Collectif
M.A.F	Multi-Accueil Familial
M.D.P.H	Maison Départementale des Personnes Handicapées
M.D.S	Maison de la Solidarité
P.A.I	Projet d'Accueil Individualisé
P.A.P	Protocole d'Aménagement Pédagogique
P.C.H	Prestation de Compensation du Handicap
P.M.I	Protection Maternelle et Infantile
P.P.S	Projet Personnalisé de Scolarisation
P.P.C.H	Plan Personnalisé de Compensation du Handicap
Premier degré	Ecole maternelle et élémentaire
Second degré	Collège et lycée
Projet de vie *	Depuis la loi du 11 février 2005, avant de décider d'un Plan Personnalisé de Compensation du Handicap (PPCH), la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) consulte le **projet de vie** de la personne. Il s'agit d'un document personnel et confidentiel dans lequel la personne **exprime ses aspirations et attentes.** Le projet de vie **donne ainsi un sens aux demandes** et permet **aux équipes de la**

	MDPH de **construire des réponses adaptées à la situation de chaque personne.**
R.A.M	Relais Assistants Maternels
R.A.S.E.D	Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
R.E.A.A.P.	Réseau d'Appui et d'Accompagnement des Parents
R.Q.T.H	Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé
R.S.A	Revenu de Solidarité Active
S.A.A.A.I.S	Section d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire
S.A.F.E.P	Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce
S.A.V.S	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
S.D.P.H	Service Départemental pour les Personnes Handicapées
S.E.E.S	Section d'Education et d'Enseignement Spécialisés (fait partie des I.M.E)
S.E.G.P.A	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
S.E.S.S.A.D	Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile
S.I.P.F.Pro	Section d'Initiation de Première Formation Professionnelle
S.P.F.P	Section de Première Formation Professionnelle (remplace le terme IMPro)
S.S.E.F.I.S	Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire
S.S.I.A.D.	Service de Soins Infirmiers à Domicile
T.E.D	Troubles envahissants du développement
T.S.A	Troubles Spécifiques des Apprentissages
T.S.A	Troubles du Spectre de l'Autisme
U.E	UE Unité d'Enseignement
U.L.I.S	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
U.P.I	Unité Pédagogique d'Intégration

Les adhérents au Mouvement Parcours Handicap 13

13Atipik

A - AAD, ACAD, ADAR Provence, ADIHM, ADIJ, ADMR 13, AEB, AFAH, AFM, AFQH, AFTC 13, Airelles Video, AMIDV, Amitié Handicaps Sausset, AMSP, ANAAP, APAJH, APAM, APAR, APEAHM, APF, ARAIMC, ARCADE Assistance Service, ARI, Armée du salut, Arpsydemio, ARRADV, Art et Sens, ASBH, Autisme 13 Arco Iris.

B - Boulegan.

C - CDPHPA, Centre hospitalier La Ciotat, Centre Vertes Collines, CGA PACA, Choisir sa vie, Ciotel Le Cap, Clinique la Bourbonne, Collectif Handicap Mental, COOPSOC, Courir vers l'avenir, CREEDAT CICAT, Croix Rouge Française, CRP La Rose – AJF, CRP Paul Cézanne, CRP Richebois.

D - DACOR, DASLCA, Des gestes pour le dire, Défi sport, DFD 13.

E - Eclats de vie, Entrego, Epilepsie France, Equus, Espoir-Provence, Essence Ciel, Etincelle 2000, Exister.

F - Famillage, FCPE 13, Formation et Métier,

G - GENERATIONS SERVICES, GERTPP, GETS SAVS Phocea,

H - HANDESTAU, Handitoit Provence, Handi Solidarité, HAS, HMLC, HPF, HyperSupers TDAH,

I - ICOM Provence, IDDA, ILHUP, IMF, Intervalles, IRSAM, ISATIS.

L - La Chrysalide Arles, La Chrysalide Marseille, La Chrysalide Martigues, La Communauté, La Luciole, L'Arche, L'Avi Sourire, L'Oustalet, Le CIL, Le MI-DIT, Les Abeilles, Les Arteliers, Les enfants de West, Les Fauvettes, Les Lavandes, Les Papillons Blancs, Les Parons, Louis Philibert.

M - MAEV'HANDI

N - NRH,

P - Pas à part, Pélagie,

R - Roller Sport Martigues, RESODYS

S - Saint Raphael (Asso Benoit Menni), Sainte Marie, Salut L'artiste, SAUVEGARDE 13, SERENA, Sésame Autisme Paca, Soliane, Solidarité Réhabilitation, STELLA Aide aux familles, Surdi 13,

T - TCA 13, Tétines et biberons, Trisomie 21,

U - UGECAM SAMSAH Valmante, Un autre regard, Un toit pour moi, UNAFAM, Une clé pour demain, UPA Cannes Blanches, URAPEDA,

V - Videal, Visuel langue des signes,

Z - Zimzam

Outils et publications du Mouvement Parcours

Tous nos outils sont sur le site : www.parcours-handicap13.fr

Plus d'information sur le Mouvement Parcours Handicap 13

⇒ Plaquette de présentation du Mouvement Parcours Handicap 13.

⇒ La page facebook du Mouvement diffuse au jour le jour les actualités et évènements du handicap dans le département (cette page est en accès libre, il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour accéder aux informations).

⇒ Vous pouvez consulter notre annuaire en utilisant la recherche par zone géographique, par association ou par mots-clefs.

L'aide à la formulation du projet de vie

N°Vert 0800 400 413

En convention avec la MDPH 13, le Mouvement Parcours propose aux personnes de les aider à remplir la page 4 du dossier MDPH : « aide à la formulation du projet de vie ».

Le Guide pratique Ecole et Handicap, édition 2013

Ce Guide a été élaboré par un groupe de travail comprenant des représentants des associations Parcours Handicap 13, de l'Éducation Nationale, de la MDPH 13 et en partenariat avec le Conseil Général 13. Il répond aux questions que se posent les parents pour scolariser leur enfant en situation de handicap.

Le Guide des Métiers et des Activités des ESAT, édition 2013

Ce Guide a été élaboré dans le cadre des réunions du groupe de travail Inter ESAT, afin de permettre aux travailleurs de choisir librement leur métier en milieu protégé ainsi que le lieu où ils l'exerceront.

Une présentation des Services d'Aide à Domicile labellisés Cap'Handéo dans le département des Bouches-du-Rhône.

Permet aux personnes en situation de handicap de trouver des services d'aide à domicile adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.

⇒ La liste des services d'aide à domicile labellisés peut être consultée sur le site http://www.handeo.fr

⇒ Consultez la page facebook du Pôle Ressources Local Handéo 13.

Le Guide sur l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, de 12 à 25 ans, édition 2015.

Ce guide a été réalisé par des représentants des associations Parcours Handicap 13, de l'Éducation Nationale, du secteur de l'orientation professionnelle et des familles. Il présente la continuité du parcours scolaire, jusqu'à l'entrée dans le monde du travail.

Le recensement des lieux de vie et d'accueil de l'enfant et du jeune de 0 à 25 ans, 13ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements de Marseille, édition 2014.

Ce recensement a été réalisé par des professionnels, des familles et des acteurs locaux afin de donner aux professionnels et aux familles des éléments d'informations (ressources disponibles et personnes de référence) dans une logique de proximité.

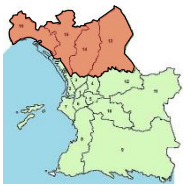

Association Inter Parcours Handicap 13
Rue Henri et Antoine Maurras
13016 Marseille
Tel : 04 86 68 47 45
Fax : 04 91 48 53 91
contact@parcours-handicap13.fr
www.parcours-handicap13.fr
Facebook

Un réseau social du handicap

- ✓ Plus de 120 associations ou organismes adhérents
- ✓ Plus de 250 bénévoles
- ✓ 6 associations *Parcours Handicap 13* : **Arles, Etang de Berre, Est** (Aubagne-La Ciotat), **Marseille Nord, Marseille Sud, Pays d'Aix**

… réunies dans 1 association de coordination : ***Inter-Parcours Handicap13***

Ensemble, ces personnes, familles, professionnels se regroupent pour œuvrer en faveur :

- ✓ de l'égalité des droits et des chances
- ✓ de la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap (loi du 11 février 2005)
- ✓ de l'expression et la mise en œuvre de leur projet de vie
- ✓ d'un parcours de vie choisi

« Grâce à notre dynamique de réseau, ensemble, construisons une réponse de proximité »

Contacts

Association Parcours Est
contact.est@parcours-handicap13.fr

Association Parcours Etang de Berre
contact.etang-berre@parcours-handicap13.fr

Association Parcours Marseille Nord
contact.marseille-nord@parcours-handicap13.fr

Association Parcours Marseille Sud
contact.marseille-sud@parcours-handicap13.fr

Association Parcours Pays d'Arles
contact.pays-arles@parcours-handicap13.fr
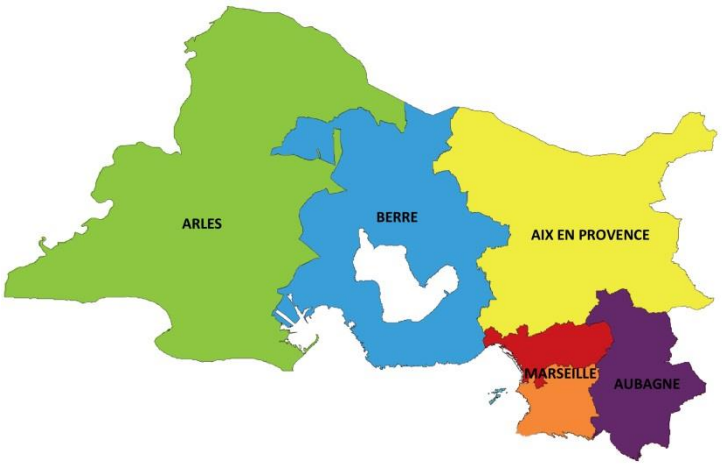
Association Parcours Pays d'Aix
contact.pays-aix@parcours-handicap13.fr